

# RAPPORT DE GESTION 2024





# RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

sur sa gestion durant l'année 2024

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, état au 1<sup>er</sup> juillet 2013,
- du Règlement du Conseil communal entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2015,

la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2024.

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                           |    |
|-----------------------------------------------------------|----|
| CONSEIL COMMUNAL                                          | 2  |
| MUNICIPALITÉ                                              | 7  |
| ADMINISTRATION GÉNÉRALE                                   | 9  |
| ARCHIVES                                                  | 10 |
| URBANISME & CONSTRUCTIONS                                 | 12 |
| INFORMATIQUE                                              | 24 |
| RESSOURCES HUMAINES                                       | 27 |
| FINANCES                                                  | 32 |
| JEUNESSE & SPORTS                                         | 34 |
| COHÉSION SOCIALE                                          | 38 |
| AIDE SOCIALE COMMUNALE                                    | 39 |
| CULTURE & INTÉGRATION                                     | 40 |
| INFRASTRUCTURES, ESPACES PUBLICS, VOIRIE ET ESPACES VERTS | 46 |
| ENFANCE                                                   | 54 |
| FONDATION DES ACACIAS                                     | 56 |
| OFFICE DE LA POPULATION                                   | 58 |
| DOMAINES & BÂTIMENTS                                      | 61 |
| ÉNERGIE & ENVIRONNEMENT                                   | 73 |
| Conclusions                                               | 84 |
| LISTE DES RAPPORTS INTERCOMMUNAUX                         | 85 |
| LISTE DES ABRÉVIATIONS                                    | 86 |



# CONSEIL COMMUNAL

## Liste alphabétique des membres du Conseil communal au 31 décembre 2024 législature 2021-2026

|    |                                  |       |    |                                  |      |
|----|----------------------------------|-------|----|----------------------------------|------|
| 1  | AIT-SI SELMI Soraya              | PSIG  | 46 | LOPES Maria                      | PSIG |
| 2  | AMBLET Olivier                   | VER   | 47 | LOVIS Béatrice                   | VER  |
| 3  | ANTHAMATTEN Eric                 | PLR   | 48 | MAILLARD Christian               | PLR  |
| 4  | BARBEY Aurélie                   | PLR   | 49 | MAROLF Philippe                  | PLR  |
| 5  | BARBEY Christian                 | PLR   | 50 | MATTIA Alessio                   | VER  |
| 6  | BARBEY Sébastien                 | VER   | 51 | MATTIA Sirio                     | VER  |
| 7  | BATTAGLIA Giovanni               | PLR   | 52 | MILLIEZ Théo                     | VER  |
| 8  | BORER Georges                    | PLR   | 53 | MIRANDA José                     | PSIG |
| 9  | BOULAZ Hélène                    | UDC   | 54 | MOMBELLI Henri Pascal            | PLR  |
| 10 | BURKHALTER Sarah                 | PSIG  | 55 | MONNEY Cédric                    | PLR  |
| 11 | CALLMANDER Didier                | LCVL  | 56 | NAMA NDONGO Barthélémy Christian | VER  |
| 12 | CAPUANO Tony                     | PLR   | 57 | NOSEDA GUIGNARD Geneviève        | PSIG |
| 13 | CASTELLA Mélissa                 | PLR   | 58 | PIGUET Jean-Michel               | PSIG |
| 14 | CATTIN Laurence                  | VER   | 59 | PILET Olivier                    | PSIG |
| 15 | CHAPUISAT Hugo                   | PSIG  | 60 | POCHON Elia                      | PLR  |
| 16 | CLARAMUNT Lumia                  | PLR   | 61 | PORTÉ Christophe                 | VER  |
| 17 | CLIVAZ LUCHEZ Patrizia           | PSIG  | 62 | RAHMANI Anisse                   | PLR  |
| 18 | CONNE Georges                    | PSIG  | 63 | RIVIER Louis-Théodore            | LCVL |
| 19 | CRETEGNY Philippe                | PLR   | 64 | SCHROFF Philippe                 | PLR  |
| 20 | D'AMBROGIO Tania                 | VER   | 65 | SEPPEY Marianne                  | LCVL |
| 21 | DE BOER Eva                      | VER   | 66 | STAUFFER David                   | LCVL |
| 22 | DEILLON Fabien-Thierry           | UDC   | 67 | TENISCH Olivier                  | PLR  |
| 23 | DEILLON Monika                   | UDC   | 68 | TOMSON Oliver                    | VER  |
| 24 | DESPONDS Guillaume               | VER   | 69 | TORTELLI Eva                     | PSIG |
| 25 | DI BARI Antonio                  | VER   | 70 | VIREDAZ Antoine                  | VER  |
| 26 | DIAS ANDRADE LOURENCO Ana Filipa | LCVL  | 71 | WANY DESPONDS Jessica            | VER  |
| 27 | DRAPEL Maryline                  | PSIG  | 72 | WEIBEL Marie Claire              | UDC  |
| 28 | DRAYER Blaise                    | VER   | 73 | ZODOGOME Vincent                 | PSIG |
| 29 | EICHENBERGER Claudio             | UDC   | 74 | ZWAHLEN Ariane                   | PSIG |
| 30 | FAVÉ Nolwen                      | VER   | 75 | vacant                           |      |
| 31 | GAILLARD Léo                     | INDEP |    |                                  |      |
| 32 | GARIN Adélie Eliane              | VER   |    |                                  |      |
| 33 | GIRONI Angelo                    | PLR   |    |                                  |      |
| 34 | GIRONI Olivera                   | PLR   |    |                                  |      |
| 35 | GIROUD Yan                       | PSIG  |    |                                  |      |
| 36 | GRIECO Gerardo                   | PLR   |    |                                  |      |
| 37 | HANISH Youri                     | UDC   |    |                                  |      |
| 38 | HEROGUEL Florent                 | VER   |    |                                  |      |
| 39 | JACCOUD Vincent                  | PSIG  |    |                                  |      |
| 40 | JUVET Alain                      | PLR   |    |                                  |      |
| 41 | KHEMISSA Omar                    | PSIG  |    |                                  |      |
| 42 | KHEMISSA Samira                  | PSIG  |    |                                  |      |
| 43 | KRATTINGER BOUDJELTA Sylvie      | LCVL  |    |                                  |      |
| 44 | LALA Alain                       | PSIG  |    |                                  |      |
| 45 | LE FORT PAREDES Richard Bryan    | VER   |    |                                  |      |



Secrétaire : TURRIAN Alexandre  
Huissière : MARCHON Sandrine

Secrétaire suppléant : LANG Karim  
Huissier suppléant : ROSSAT Jacky

## Bureau du Conseil communal

Du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024

Président : Louis RIVIER  
1<sup>ère</sup> Vice-présidente : Aurélie BARBEY  
2<sup>ème</sup> Vice-président : Antoine VIREDAZ  
Scrutateurs : Fabien DEILLON  
Blaise DRAYER  
Scrutateurs. suppl. : Georges BORER  
Omar KHEMISSA

Du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2025

Présidente : Aurélie BARBEY  
1<sup>er</sup> Vice-président : Antoine VIREDAZ  
2<sup>ème</sup> Vice-président : Olivier PILET  
Scrutateurs.rices : Marianne SEPPEY  
Omar KHEMISSA  
Scrutateurs. suppl. : Blaise DRAYER  
Fabien DEILLON

En 2024, le Conseil communal a tenu 9 séances ordinaires, contre 8 en 2023. Ces dernières ont eu lieu à la Grande Salle, car la salle du Conseil communal, sise dans le bâtiment de Castelmont ne répondait plus aux prescriptions en matière de protection incendie. Au cours de ces séances, la Municipalité a présenté 22 préavis, 3 rapports-préavis, 1 rapport (gestion communale) (en 2023 : 18 préavis ont été présentés, 1 rapport municipal portant le N° 01-2023 et 1 rapport (gestion communale).

### Séance du 5 février 2024

- Assermentation de M. Sébastien BARBEY (VER).
- Élection complémentaire de M. Antoine VIREDAZ, comme membre à la Commission des pétitions.
- Élection complémentaire de Mme Béatrice LOVIS, comme membre à l'ASIGOS.
- Élection complémentaire de M. Blaise DRAYER, comme membre à l'ORPC.
- Adoption du Rapport-préavis N°13-2023, destiné à répondre aux Postulats N°07-2008 de M. David, N°01-2019 de M. Boulaz et consorts et N°01-2021 de M. Pambianchi et consorts et à solliciter un montant de CHF 225'000.- destiné à appliquer certaines des mesures préconisées par le rapport prilléran de mise en conformité du réseau routier à l'Ordonnance de Protection contre le Bruit (OPB) et à mettre en place des réductions de limitation de vitesse permanentes sur certains axes routiers communaux.
- Adoption du Préavis N°15-2023, sollicitant l'octroi d'un crédit complémentaire de CHF 917'259.86 brut au crédit d'ouvrage de CHF 3'586'110.-, accordé par le biais du préavis n°6-2020 pour la rénovation du complexe sportif de la Fleur-de-Lys et de ses aménagements extérieurs, ainsi que la réfection de l'éclairage des terrains de football n° 1 & 3.
- Adoption du Préavis intercommunal N°18-2023 relatif à l'acceptation du projet d'aménagement du tronçon 1 de l'avenue de Malley et sollicitant l'octroi d'un crédit d'ouvrage de CHF 1'416'800.- TTC (hors subventions) destiné à la construction du tronçon 1 de l'avenue de Malley.

### Séance du 11 mars 2024

- Assermentation de Mme Marie-Claire WEIBEL (UDC).
- Assermentation de M. Gerardo GRIECO (PLR).
- Élection de M. Fabien DEILLON (UDC), en tant que scrutateur du Bureau
- Élection complémentaire de M. Dimitri TEUGUEKA, en tant que suppléant à l'ORPC.
- Renvoi à la Municipalité du Postulat N°02-2021 pour une mobilité multimodale respectueuse de toutes.
- Renvoi à la Municipalité pour préavis du Projet de règlement portant adjonction d'un nouvel article 60a au Règlement du Conseil communal.
- Adoption du Préavis N°01-2024 concernant une modification partielle des statuts de l'Asigos.
- Adoption du Préavis N°02-2024 Projet intercommunal « Ouest Rénove » : Demande de crédit de CHF 80'850.- TTC.



## Séance du 6 mai 2024

- Assermentation de Mme Laurence CATTIN (VER).
- Assermentation de M. Guillaume DESPONDS (VER).
- Élection complémentaire de M. Dimitri TEUGUEKA (VER), en tant que membre de l'ORPC.
- Élection complémentaire de Mme Ariane ZWAHLEN (PSIG), en tant que membre de la COFIN.
- Élection complémentaire de Mme Geneviève NOSEDA GUIGNARD (PSIG), en tant que membre de la Commission de recours en matière d'impôts.
- Élection complémentaire de M. Cédric MONNEY (PLR), en tant que membre de l'ASIGOS.
- Élection complémentaire de M. Olivier TENISCH (PLR), en tant que membre de la POLOUEST.
- Élection complémentaire de M. Youri HANISCH (UDC), en tant que suppléant à la COFIN.
- Adoption du Préavis N°03-2024, concernant une demande de crédit de CHF 93'000.- TTC, afin de réaliser un Plan lumière sur le territoire communal répondant au Postulat N°02-2013 de monsieur l'ex-conseiller communal M. Mattia & consorts « Pour une réflexion globale sur la qualité de l'éclairage au sein de la Commune ».
- Adoption du Préavis N°04-2024 au Conseil communal, sollicitant une augmentation du cautionnement solidaire accordé en garantie des emprunts contractés par la société CADQUEST SA pour un montant de CHF 3'000'000.-
- Adoption du Préavis intercommunal N°05-2024 de l'Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens au Conseil communal, concernant le remplacement du véhicule matériel Malley 170 de l'OI Prilly par deux véhicules de transport de personnes et matériel et la demande de crédit de CHF 186'000.- (intercommunal) dont CHF 68'239.- pour la Ville de Prilly.

## Séance du 17 juin 2024

- Adoption du Préavis N°06-2024 relatif à la création d'une cellule de communication au sein de l'administration communale.
- Adoption du Préavis N°07-2024, sollicitant un crédit de CHF 3'300'000.- destiné au réaménagement de la ligne tl 33 en vue de son passage en autobus articulé, à la mise en conformité des arrêts avec la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) et la mise en conformité des éclairages publics.
- Adoption du Préavis intercommunal N°10-2024, concernant la convention de subventionnement multipartite 2025-2028 entre la Ville de Prilly et la Fondation du TKM – Théâtre Kléber-Méleau.

## Séance du 24 juin 2024

- Assermentation de M. Hugo CHAPUISAT (PSIG).
- Élection complémentaire de M. Dimitri TEUGUEKA (VER), en tant que membre de l'ORPC.
- Élection de Mme Aurélie BARBEY (PLR), en tant que présidente du Conseil communal pour l'année législative 2024-2025.
- Élection de M. Antoine VIREDAZ (VER), en tant que vice-président du Conseil communal pour l'année législative 2024-2025.
- Élection de M. Olivier PILET (PSIG), en tant que 2<sup>ème</sup> vice-président du Conseil communal pour l'année législative 2024-2025.
- Élection de Mme Marianne SEPPEY (LCVL), en tant que scrutatrice du Bureau du Conseil communal pour l'année législative 2024-2025.
- Élection de M. Omar KHEMISSA (PSIG), en tant que scrutateur du Bureau du Conseil communal pour l'année législative 2024-2025.
- Élection de M. Blaise DRAYER (VER), en tant que scrutateur suppléant du Bureau du Conseil communal pour l'année législative 2024-2025.
- Élection de M. Fabien DEILLON (UDC), en tant que scrutateur suppléant du Bureau du Conseil communal pour l'année législative 2024-2025.
- Élection complémentaire de M. Cédric MONNEY (PLR), en tant que membre de la COFIN.
- Élection complémentaire de M. Vincent ZODOGOME (PSIG), en tant que suppléant de la COFIN.



- Élection complémentaire de M. Philippe CRETEGNY (PLR), en tant que membre de la Commission des pétitions.
- Élection complémentaire de M. Jean-Michel PIGUET (PSIG), en tant que suppléant de la Commission de recours en matière d'impôts.
- Adoption du Rapport de la Municipalité sur la gestion communale pour l'exercice 2023.
- Adoption du Préavis municipal N°09-2024, soumettant les états financiers pour l'exercice 2023.
- Adoption du Préavis municipal N°11-2024, concernant la mise à jour partielle du règlement du Plan général d'affectation : Demande de crédit de CHF 60'000.-

### **Séance du 7 octobre 2024**

- Assermentation de M. Giovanni BATTAGLIA (PLR).
- Assermentation de M. Didier CALLMANDER (LCVL).
- Assermentation de M. Richard LE FORT PAREDES (VER).
- Élection complémentaire de M. Richard LE FORT PAREDES (VER), en tant que membre de l'ORPC.
- Élection complémentaire de M. Vincent ZODOGOME (PSIG), en tant que membre de l'ASIGOS.
- Élection complémentaire de M. Louis RIVIER (LCVL), en tant que membre de la Commission de gestion.
- Élection complémentaire de M. David STAUFFER (LCVL), en tant que suppléant de la Commission de gestion.
- Élection complémentaire de M. Olivier TENISCH (PLR), en tant que suppléant de la COFIN.
- Élection complémentaire de Mme Sylvie KRATTINGER BOUDJELTA (LCVL), en tant que membre de la Commission de recours en matière d'impôts.
- Élection complémentaire de M. David STAUFFER (LCVL), en tant que suppléant de la Commission de recours en matière d'impôts.
- Élection complémentaire de M. Guillaume DESPONDS (VER), en tant que suppléant de la Commission de recours en matière d'impôts.
- Adoption du Préavis N°08-2024 au Conseil communal, demandant un crédit de CHF 836'000.- destiné au remplacement et à l'acquisition de véhicules et machines de voirie et de gestion des déchets, d'un silo à sel et d'un véhicule pour les déplacements professionnels du personnel communal.
- Adoption du Préavis intercommunal N°12-2024 au Conseil communal, sollicitant l'octroi d'un crédit d'ouvrage complémentaire de CHF 3'210'000.- TTC (hors subventions), destiné au projet routier BHNS - route de Cossonay et projets connexes.
- Refus du Préavis N°13-2024 au Conseil communal concernant l'adjonction d'un nouvel article 60a au Règlement du Conseil communal.
- Adoption du Rapport-préavis N°14-2024 au Conseil communal concernant la réponse au Postulat N°06-2022 du PSIG et les Verts « Prilly sans publicité commerciale ».

### **Séance du 11 novembre 2024**

- Assermentation de M. Barthélémy NAMA NDONGO.
- Élection complémentaire de M. Christian MAILLARD (PLR), en tant que membre de l'ORPC.
- Élection complémentaire de Mme Lumia CLARMAUNT (PLR), en tant que membre de l'AIT.
- Adoption du Préavis N°16-2024, sollicitant un crédit de CHF 190'000.-, pour des études de planification de mobilité sur le territoire prilléran et répondant au Postulat de M. Jean-Michel Piguet, Mme Patrizia Clivaz Luchez et consorts « Pour une mobilité multimodale respectueuse de toutes ».
- Adoption du Préavis N°17-2024, sollicitant un crédit de CHF 130'000.-, pour la réalisation d'aménagements cyclables dans le cadre des mesures infrastructurelles des Projets d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM), intégrant des infrastructures pour le stationnement des vélos et répondant au Postulat de M. Florent Héroguel et consorts « Promotion de la mobilité douce ».



- Adoption du Préavis N° 18-2024 concernant la modification des statuts de l'ARASPE.

### Séance du 2 décembre 2024

- Élection complémentaire de Mme Aurélie BARBEY, en tant que suppléante de l'ORPC.
- Adoption du Préavis municipal N°15-2024, répondant au Postulat N°02-2023 de la Conseillère Sylvie Krattinger et consorts « Pour des revêtements perméables carrossables ».
- Adoption du Rapport-préavis municipal N°19-2024 présentant l'état de traitement des motions et Postulats déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2024 qui n'ont pas encore fait l'objet d'une réponse définitive.
- Adoption du Préavis municipal N°22-2024, concernant la réponse au Postulat N°01-2024 de nommer/renommer la place se trouvant devant le Collège du Centre.
- Renvoi à la Municipalité pour étude du Postulat N°04-2024 « Mise en place d'une commission permanente développement durable », déposé par Florent Héroguel et consorts.

### Séance du 9 décembre 2024

- Renvoi à la Municipalité pour étude du Postulat PO 05-2024 « Relancer le projet de réaménagement des jardins familiaux et la renaturation du cours d'eau » – déposé par Olivier Amblet et Consorts pour examen en séance de commission.
- Adoption du Préavis N°20-2024 au Conseil communal, sollicitant un crédit-cadre d'un montant de CHF 3'750'000.-, pour les travaux de menuiserie importance des bâtiments communaux pour la période 2025-2029.
- Refus du Préavis N°21-2024 : Budget 2025.

### Motions et postulats en suspens au 31 décembre 2024

|            |            |                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|------------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 02.11.2020 | PO 05-2020 | M. Olivier Amblet & consorts : « Mesures de prévention des îlots de chaleur urbains »                                                                                                                                                                                        |
| 02.11.2020 | PO 04-2020 | Mme Patrizia Clivaz Luchez & consorts : « Création d'un fonds de solidarité pour les membres du Conseil communal devant faire appel à des baby-sitter lors des diverses séances politiques auxquelles leur fonction les appelle » (traité par le Bureau du Conseil communal) |
| 12.12.2022 | PO 07-2022 | M. Yan Giroud & consorts : « Robotisation de la vente et de la restauration : Taxer les caisses automatiques, assurer l'égalité de traitement »                                                                                                                              |
| 26.09.2022 | PO 04-2022 | Mme Geneviève Nosedà Guignard & consorts : « Pour intégrer des personnes en situation de handicap au sein de notre administration communale »                                                                                                                                |
| 04.12.2023 | PO 03-2023 | Mme Adélie Garin & consorts : « Lumière sur les Prillérans ! »                                                                                                                                                                                                               |
| 04.12.2023 | PO 04-2023 | M. Florent Héroguel & consorts : « Pour un meilleur équilibre des critères économiques, environnementaux et sociaux dans la prise de décision »                                                                                                                              |
| 07.10.2024 | PO 04-2024 | M. Florent Héroguel & consorts : « Mise en place d'une commission permanente de développement durable »                                                                                                                                                                      |

### État de traitement des motions et Postulats

Les motions et Postulats renvoyés à la Municipalité encore en suspens seront traités d'ici à fin 2025. En ce qui concerne le Postulat PO 04-2020, il fera l'objet d'un rapport-préavis par le Bureau du Conseil communal dans le premier semestre 2025.

### Suite donnée aux vœux et observations des Commission de gestion et Commission des finances

Le vote sur la gestion et les comptes 2023 est intervenu lors de la séance du Conseil communal du 24 juin 2024. A cette même date, les réponses écrites de la Municipalité données aux vœux et observations de la Commission de gestion ont été acceptées dans leur ensemble par le Conseil communal. La Municipalité n'a aucune précision particulière à apporter dans le présent rapport.



## Votations et élections 2024

### 3 mars, votations fédérales

Électeurrices inscrites : 5'838 / taux de participation : 55,48 %

1. Initiative pour une 13<sup>e</sup> rente AVS
2. Initiative sur les rentes

### 9 juin, votations fédérales

Électeurrices inscrites : 5'849 / taux de participation : 42,21 %

1. Initiative d'allègement des primes
2. Initiative pour un frein aux coûts
3. Initiative pour la liberté et l'intégrité physique
4. Modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité

### 22 septembre, votations fédérales

Électeurrices inscrites : 5'890 / taux de participation : 41,80 %

1. Initiative biodiversité
2. Réforme de la prévoyance professionnelle

### 24 novembre, votations fédérales

Électeurrices inscrites : 5'916 / taux de participation : 45,37 % Initiative biodiversité

1. Aménagement des routes nationales
2. Droit du bail : sous-location
3. Droit du bail : résiliation pour besoin propre
4. Financement des prestations de santé

## MUNICIPALITÉ

### Répartition des dicastères

Administration générale (Greffé municipal, archives) -  
Ressources Humaines - Informatique - Urbanisme et  
Constructions - Relations extérieures

M. Alain Gillièron, Syndic  
Suppléant : M. Luigi Sartorelli

Enfance (accueil petite enfance/Fondation des Acacias,  
parascolaire) - Sécurité publique (Police, SDIS, Protection  
civile) - Office de la population

M. Luigi Sartorelli  
Suppléante : Mme Rebecca Joly

Domaines, forêts et piscines - Bâtiments et patrimoine -  
Energie et Environnement - Déchets (conditionnement et  
évacuation) – SI communales

M. Maurizio Mattia  
Suppléant : M. Ihsan Kurt

Travaux publics (voirie, routes, assainissement, services  
industriels) et Mobilité - Parcs et promenades - Ecoles -  
Paroisses

Mme Rebecca Joly  
Suppléant : M. Alain Gillièron

Finances (jusqu'au 15.12.24) - Naturalisations et  
intégration - Bibliothèque - Culture et animation - Jeunesse  
(travail social de proximité, centre de loisirs, colonie de  
vacances) - Sports - Affaires sociales (Services sociaux/AAS,  
Aide sociale communale/ Aide individuelle au logement)

M. Ihsan Kurt  
Suppléant : M. Maurizio Mattia (jusqu'au  
15.12.24)

Il est à noter que depuis le 16 décembre 2024, M. Maurizio Mattia est en charge des Finances. Depuis cette date, il est suppléé par Mme Rebecca Joly, M. Luigi Sartorelli et M. Alain Gillièron.



La vice-syndicature a été assumée par Mme Rebecca Joly du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024, puis par M. Ihsan Kurt du 1<sup>er</sup> juillet au 15 décembre 2024 et désormais par M. Luigi Sartorelli jusqu'au 30 juin 2026.

## Séances de la Municipalité

En 2024, la Municipalité a tenu 40 séances ordinaires, contre 39 en 2023 et 4 séances « Spéciale Muni ».

## Message du Syndic

**2024, une année qui ne restera pas gravée dans les mémoires comme un exemple de sérénité dans la vie de l'administration communale prillérane ! Mais...**

Il y a effectivement mieux comme millésime serein, mais, de manière à positiver et voir plutôt le verre à moitié plein qu'à moitié vide, il y a lieu de se féliciter que certains éléments perturbateurs n'aient pas péjorés la qualité globale du travail de l'ensemble des collaborateur·rices et que les citoyen·nes de la Ville de Prilly n'en aient pas souffert.

De gros dossiers ont avancé, tant concrètement, qu'en matière de planification et préparation et développement : Plans de quartier, Tram/BHNS, Plan Lumière, projet de nouvelle crèche, passage à MCH2, gestion électronique des documents, projets de rénovation/création de bâtiments scolaires, cohésion en matière de vie intergénérationnelle.

A relever également, un audit organisationnel et une analyse par l'UCV de notre situation financière. Deux examens approfondis, qui ont permis de fournir à la Municipalité, pour les années futures, de précieux éléments pour une meilleure efficacité, tous services confondus.

Alors cap sur 2025, pour espérer un retour au calme propice à retrouver cette sérénité que chacune appelle de ses vœux. Et rappelons-nous Confucius : "Agissons envers les autres comme nous aimerions qu'ils agissent envers nous"

Au nom de la Municipalité  
Alain Gillièron, Syndic



# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## Abonnements CFF

En vigueur depuis décembre 2023, l'offre « Carte journalière Commune » permet de proposer davantage de cartes journalières, tant aux Prillérans-es qu'aux personnes habitant en dehors de la Ville. Cela à deux prix différents, pour la 1ère et la 2ème classe, ainsi que pour les voyageurs avec ou sans demi-tarif. De plus, un prix plus avantageux est disponible pour ceux qui réservent leurs billets entre 6 mois et 10 jours avant la date de départ. Ce nouveau système a simplifié et élargi l'offre de la Commune. Il permet, par exemple, à une même personne de réserver plusieurs cartes journalières à tarif réduit en une seule transaction. Cette nouvelle méthode de réservation a également permis à Prilly de ne payer que ce qui a effectivement été vendu. En 2024, une ristourne de 4.6% sur le prix d'achat des cartes a été octroyée à la Commune.

## Délégations de la compétence de l'Exécutif

Les membres de la Municipalité sont également engagés au sein de Conseils d'administration ou de fondation et autres organes intercommunaux.

*Alain Gillièron*

- Vice-Président de la Fabrique « Prilly-Renens »
- Membre du bureau de coordination Lausanne Régions jusqu'en novembre 2024
- Membre du Comité directeur du Théâtre Kléber-Méleau
- Membre du bureau intercommunal des Syndics de l'Ouest lausannois.

*Luigi Sartorelli*

- Président du Conseil de la Fondation des Acacias
- Membre du Comité directeur de l'AJENOL
- Membre du Comité directeur de la PoOuest
- Membre du Comité directeur de l'ORPC – ROL
- Membre du Comité directeur du SDIS

*Maurizio Mattia*

- Président du Conseil d'administration de CADQUEST SA
- Président du Conseil d'administration de la S.I. Sous-le-Collège SA

*Rebecca Joly*

- Présidente du Comité de direction de l'ASIGOS
- Présidente de la Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV)
- Membre du Conseil des communes du LEB
- Membre du Comité directeur de la Fabrique
- Présidente du Conseil du Réseau des tl
- Membre du Groupe Décisionnel Mobilité du SDOL

*Ihsan Kurt*

- Membre du Conseil d'administration CSM SA
- Membre du Comité directeur de l'ARASPE
- Membre de la Commission des activités sportives de Lausanne Région
- Membre du Comité directeur du Théâtre Kléber-Méleau
- Membre du Conseil de Fondation et CODIR de l'Opéra de Lausanne
- Membre du Comité du Fonds culturel de la région lausannoise
- Membre du Conseil de la Fondation Primeroche

## Manifestations populaires

Lors de l'édition 2024, la traditionnelle manifestation « Fêtons Prilly » s'est déroulée de manière fluide, tant au niveau du cortège, que de l'organisation générale des activités. Aussi, cela a été l'occasion



d'introduire l'utilisation de vaisselle réutilisable. De manière générale, ce concept a été bien reçu et perçu par toutes. Bien que nous ayons dû faire face à une météo quelque peu capricieuse, aucun dégât n'a été à déplorer. Toutefois, cela a conduit à une affluence moins importante que prévue. Aucun incident majeur n'a été signalé et la manifestation a pu suivre son cours, dans une ambiance joyeuse et conviviale, tant pour les organisateur·rice·s que pour les habitantes.

## Noces d'or

Cette année, 24 couples ont reçu le traditionnel colis pour leurs 50 ans de mariage, comprenant le livre « Prilly entre deux siècles » et une bouteille de vin « Grand-Vigne ».

## Nonagénaires – Centenaires

En 2024, 15 personnes ont souhaité recevoir la visite municipale et les cadeaux traditionnels à l'occasion de leur 90<sup>ème</sup> anniversaire, alors que 15 y ont renoncé. Un centenaire a été fêté.

## ARCHIVES

Selon la nouvelle convention sur les archives intercommunales, l'archiviste intercommunale a travaillé à 40% pour Prilly et 25% pour Ecublens. Une archiviste assistante auxiliaire, engagée pour une durée maximale de 12 mois, a débuté son activité le 15 mars à 50% pour Prilly. Afin de repourvoir le poste laissé vacant en 2023, une archiviste assistante intercommunale a été engagée à partir du 1<sup>er</sup> mai, à 25% pour Prilly et 25% pour Ecublens.

Un apprenti employé de commerce à l'Administration générale a passé une demi-journée par semaine aux Archives.

Une chargée de projet BNF<sup>1</sup> a effectué un mandat d'une durée maximale. Ce projet, qui avait débuté en 2023, s'est terminé à la fin du mois de mars.

## Evaluations, dépôts, versements et dons

Les services de l'Administration sont responsables des dossiers relatifs à des affaires terminées durant une période allant de 1 à 11 ans environ, qui correspond à la durée d'utilité (DU) des dossiers concernés<sup>2</sup>. A échéance de cette DU, les services ont l'obligation de proposer leurs dossiers aux Archives, qui les évaluent et définissent en accord avec l'administration, ceux qui peuvent être éliminés et ceux qui doivent être versés aux archives définitives pour être conservés sans limite de durée.

Les processus de dépôt et de versement des archives ont été simplifiés, suite au programme Efficience. C'est pourquoi ils sont maintenant regroupés.

Dépôts, versements et éliminations de documents en mètres linéaires (ml)<sup>3</sup> :

| Provenance                             | Dépôts et versements | Eliminations |
|----------------------------------------|----------------------|--------------|
| Administration générale                | 2,8 ml               | -            |
| Domaines et bâtiments                  | 1 ml                 | 1,1 ml       |
| Enfance                                | 0,1 ml               | 2 ml         |
| Finances                               | 6 ml                 | 34,2 ml      |
| Office de la population                | -                    | 8,2 ml       |
| Organismes intercommunaux <sup>4</sup> | 1 ml                 | -            |
| Ressources humaines                    | 0,8 ml               | -            |
| Urbanisme & constructions              | 1 ml                 | -            |
| Total                                  | 12,7 ml              | 45,5 ml      |

<sup>1</sup> Programme national de qualification de l'Université de Berne s'adressant aux personnes en recherche d'emploi.

<sup>2</sup> La durée d'utilité correspond à la valeur la plus élevée entre la durée d'utilité légale et la durée d'utilité administrative des dossiers. La durée d'utilité correspond à un nombre d'années.

<sup>3</sup> Unité de mesure correspondant à l'ensemble des archives rangées séquentiellement et occupant un mètre horizontal de rayonnage, abrégé « ml ».

<sup>4</sup> Archives de l'Association intercommunale pour la construction, la gestion des bâtiments et l'organisation de l'environnement scolaire de Prilly, Jouxens-Mézery et Romanel-sur-Lausanne (ASIGOS).



L'évaluation des archives encore entreposées au sous-sol du Collège de Jolimont a été initiée. Le but de ce travail sera le rapatriement des documents historiques à la Route de Cossonay 40 et l'élimination des documents qui n'ont pas de valeur patrimoniale.

Cinq dons d'archives privées sont venus enrichir les fonds sur les sujets suivants :

- Famille Dégailler
- Chorégraphie « Une danse ancienne »
- Café-restaurant La Treille (1913-1915)
- Union instrumentale de Prilly
- Festival de musiques sud-américaines (1980)

L'ARASPE a également bénéficié des conseils et du soutien de l'archiviste pour le dépôt des dossiers clôturés en 2021 ainsi que pour l'échantillonnage et l'élimination d'archives datées de 2013.

## Description

L'un des buts des archives communales est de mettre les documents conservés à disposition de l'administration et du public. Pour cela, il faut qu'ils soient identifiés et décrits.

Les séries concernant les préavis de la Municipalité au Conseil communal (Ab), la correspondance du Greffe (C), les conventions et les règlements (Admin-(3)-1-2)), les finances (F), les bâtiments communaux (I), la police des constructions (J) et les affaires culturelles (Y) ont été enrichies de nouvelles descriptions archivistiques. Les fonds privés (S) ont également été complétés avec de nouvelles descriptions, ainsi que les fonds spéciaux (Plans roulés – 06).

3105 nouvelles notices de description ont été rédigées sur la plateforme interne « AtoM » (Access to Memory).

## Recherches & communication

99 dossiers ont été consultés et/ou empruntés par le personnel de l'administration. 48 recherches ont été réalisées par les archivistes, dont 22 pour l'externe et 26 pour l'interne.

Après le montage vidéo réalisé en 2023 avec des images filmées à Prilly entre 1950 et 1953, un commentaire historique a été ajouté au film.



ACPrilly : M. Eugène Courvoisier-Clément avec sa sœur Clémence, son fils Robert et sa fille Héliène devant le Café de la Treille, vers 1913.  
Don de M. Christophe Courvoisier-Clément

## Conservation

Un meuble pour entreposer les objets conservés a été ajouté dans la salle d'archives, ainsi qu'une grille supplémentaire pour la conservation des tableaux en position verticale.

## Gestion documentaire

L'Archiviste intercommunale a poursuivi sa participation au comité de projet de mise en place du système de Gestion électronique des documents (GÉLO) au sein de l'administration.



## Activités externes

Les Archives ont participé aux séances d'informations organisées par l'Association vaudoise des archivistes (AVA) et à leur assemblée générale. Elles ont également pris part au groupe de travail des utilisateurs-rices de la plateforme de description et de diffusion d'archives « Vaud Archives communales » transférée aux Archives cantonales vaudoises.



ACPrilly – PG 061 : Vue partielle de Prilly depuis les Flumeaux / Combette. Route des Flumeaux, Grand'Vignes, Grand-Pré, Route de Neuchâtel, Mont-Goulin, Désert. Bâtiment : Collège Centre (après agrandissement). Vers 1935-1940.

## URBANISME & CONSTRUCTIONS

### Permis de construire et d'habiter

#### Permis de construire et/ou démolir avec traitement CAMAC

|                                                         |    |
|---------------------------------------------------------|----|
| Nombre de demandes de permis de construire enregistrées | 42 |
| Nombre d'ouvertures d'enquêtes publiques                | 31 |
| Nombre de dossiers en attente (oppositions)             | 9  |
| Nombre de projets dispensés de l'enquête publique       | 14 |
| Nombre de permis refusé ou abandonné                    | 0  |
| Nombre de permis délivrés                               | 44 |

- Avec logement : 10 permis de construire pour 12 immeubles pour un total de 177 logements, dont 27 LUP, ainsi que la rénovation de 2 immeubles avec augmentation de logements (4). 1 permis de construire pour la transformation/réfection et extension d'une villa avec augmentation de logements (6). 9 permis de construire pour la transformation/réfection de villas ou d'immeubles à usage d'habitation, telle qu'isolation périphérique et/ou changement de chauffage (PAC), etc., sans incidence sur les logements. 1 permis de construire relatif à des modifications du projet initial de construction.
- Sans logement : 1 permis de construire un bâtiment de laboratoires, 1 permis de construire pour la rénovation de l'enveloppe d'un bâtiment et modifications intérieures, et 1 permis de construire un bâtiment provisoire en éléments modulaires sur le site de l'hôpital de Cery. 10 permis de construire relatifs à des aménagements de surfaces commerciales (institut de beauté, cabinet de physiothérapie, etc.) ou de surfaces bureaux. 6 permis de construire pour des modifications-adaptations d'antennes de téléphonie mobile. 1 permis de construire pour l'aménagement d'un casino. 2 permis de construire pour le remplacement de production de froid. 1 permis de construire de nouveaux aménagements routiers et marquage sur la route de Neuchâtel.

Nombre de procédures de recours ouvertes : 0 au Tribunal cantonal

Nombre de procédures de recours clôturées : 1 au Tribunal cantonal



## Permis d'habiter/utiliser

Nombre de permis d'habiter ou d'utiliser délivrés : 29

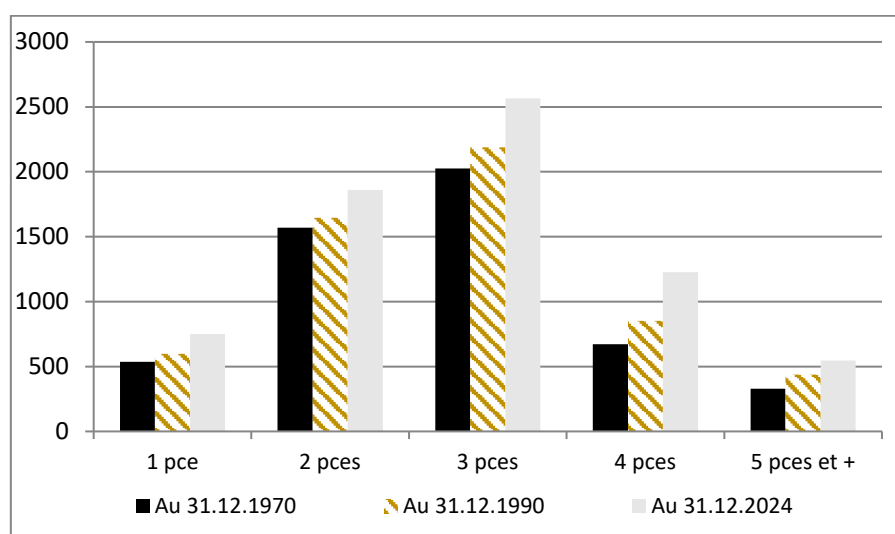
- Avec incidence sur le parc de logements : 3 permis d'habiter trois nouveaux immeubles totalisant 18 appartements. 4 permis d'habiter des immeubles rénovés avec création de logements (13).
- Sans incidence sur le parc de logements : 11 permis d'habiter/utiliser concernant des immeubles rénovés (assainissement énergétique, installation de PAC, etc.). 7 permis d'utiliser des surfaces bureaux ou commerciales. 4 permis d'utiliser suite à divers travaux de génie civil.

## Evolution dans la construction de logements en 2024

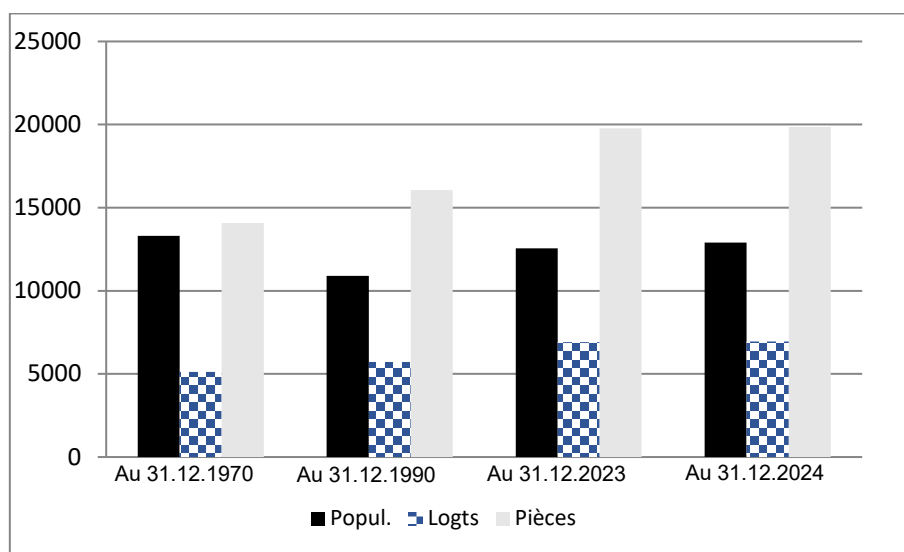
| Logements                    | 1 pce | 2 pces | 3 pces | 4 pces | 5 pces et + | Nbre logts | Total pces |
|------------------------------|-------|--------|--------|--------|-------------|------------|------------|
| <b>Permis de construire</b>  |       |        |        |        |             |            |            |
| Villas                       | 0     | 2      | 1      | 2      | 1           | 6          | 20         |
| Locatifs ou PPE              | 17    | 42     | 65     | 43     | 10          | 177        | 518        |
| Total                        | 17    | 44     | 66     | 45     | 11          | 183        | 538        |
| Transformations (différence) | 0     | 2      | 2      | 0      | 0           | 4          | 10         |
| Démolitions                  | 0     | 0      | -5     | -7     | -1          | -13        | -48        |
| Total au 31 décembre 2024    | 17    | 46     | 63     | 38     | 10          | 174        | 500        |

|                              |   |   |    |    |   |    |    |
|------------------------------|---|---|----|----|---|----|----|
| <b>Permis d'habiter</b>      |   |   |    |    |   |    |    |
| Villas                       | 0 | 0 | 0  | 0  | 0 | 0  | 0  |
| Locatifs ou PPE              | 0 | 5 | 6  | 7  | 0 | 18 | 56 |
| Total                        | 0 | 5 | 6  | 7  | 0 | 18 | 56 |
| Transformations (différence) | 3 | 4 | 6  | 0  | 0 | 13 | 29 |
| Démolitions                  | 0 | 0 | 0  | -2 | 0 | -2 | -8 |
| Total au 31 décembre 2024    | 3 | 9 | 12 | 5  | 0 | 29 | 77 |

## Evolution du parc de logements



## Comparaison entre le nombre de logements et la population



## Autorisations et prestations diverses

### Dispenses d'enquête publique

Au sens des dispositions de l'art. 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité peut dispenser de l'enquête publique les projets de minime importance, notamment ceux qui sont mentionnés dans le règlement cantonal.

Durant l'année 2024, 16 projets à caractère mineur, répondant à ces conditions restrictives, ont été autorisés sans enquête publique. Certains d'entre eux nécessitant un traitement CAMAC.

11 permis d'utiliser ont été délivrés pour des projets dispensés d'enquête publique.

### Dispenses d'autorisation

Les dispositions de l'art. 68a du Règlement d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), du 22 février 2008, définissent une liste d'objets non soumis à autorisation. Toutefois, la Municipalité est chargée de procéder à quelques vérifications. En 2024, 59 objets ont été dispensés d'autorisation, notamment pour le raccordement de bâtiments au chauffage à distance (CAD), la pose de panneaux solaires, changement de fenêtres, mise en conformité des canalisations (EC-EU), l'installation de pompe à chaleur, etc.

### Demandes de dérogation à la conservation du patrimoine arboré

En 2024, le service a traité 27 demandes d'autorisation d'abattage et d'élagage d'arbres protégés, conformément aux dispositions du Règlement communal et du Règlement d'application de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager. 21 autorisations ont été délivrées par la Municipalité, dont 2 pour l'élagage et 19 assorties de l'obligation de procéder à une plantation compensatoire. 2 demandes d'abattage non justifiées ont été refusées, 4 ont été abandonnées. De plus, un abattage illégal a été signalé à la préfecture.

### Procédés de réclame

Dans le cadre du Règlement communal sur les procédés de réclame, le Service préavise sur les demandes d'autorisation de procédés de réclame fixes ou temporaires, ainsi que sur ceux de la Société générale d'affichage (APG | SGA).

Durant l'année 2024, 31 demandes de procédés de réclame ont été autorisées, soit 3 pour la pose de procédés fixes, 6 pour la pose de procédés temporaires et 22 pour la pose de banderoles temporaires.

### Commission de salubrité

Conformément aux dispositions légales, la Commission de salubrité consulte tous les dossiers de demande de permis de construire et préavise l'octroi du permis d'habiter ou d'utiliser.



En 2024, trois plaintes de locataires pour des désagréments dans leurs appartements ont été enregistrées.

### **Contrôle des citernes**

La Directive cantonale d'application de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux), relative aux installations de stockage de liquides pouvant les polluer, du 1<sup>er</sup> décembre 2007, reste applicable. Elle définit les responsabilités du détenteur d'installations d'entreposage, notamment la recommandation d'effectuer un contrôle périodique tous les 10 ans. En 2024, un courrier de rappel a été envoyé aux propriétaires concernés.

### **Bureau de prévention des accidents (bpa)**

Le Service de l'urbanisme compte un délégué bpa chargé de veiller à la sécurité et de proposer des conseils aux particuliers et professionnels dans le domaine de l'habitat. En 2024, il a été sollicité à plusieurs reprises à propos des normes liées à la sécurité des constructions, essentiellement lors de demandes de permis de construire et d'habiter.

### **Prévention des accidents dus aux chantiers**

Selon les dispositions de l'art. 29 du Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers du 21 mai 2003, son application incombe aux Municipalités.

En 2024, le délégué de l'Inspection intercommunale des chantiers (IIC), dont la Commune est membre, est intervenu régulièrement sur les chantiers en cours. Au total, 78 chantiers ont fait l'objet de 208 visites.

### **Aliénation d'appartements loués**

Conformément aux dispositions de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) du 10 mai 2016, la Municipalité est tenue de préaviser sur chaque demande d'aliénation de logement loué. En 2024, 9 dossiers ont été traités.

### **Estimation fiscale**

Un délégué représente la Commune au sein de la Commission d'estimation fiscale. Son rôle est de renseigner cette instance sur les objets à évaluer.

En 2024, 35 dossiers ont été traités au cours des deux séances fixées par l'Autorité cantonale, soit : 2 visites sur place, 3 dossiers à réexaminer, 9 transformations, 2 constructions nouvelles, 11 achats, 3 partages, 1 fusion, 3 constitutions PPE et 1 groupement de biens-fonds, constitution PPE et achat.

### **Statistiques**

Depuis septembre 2010, la statistique de la construction et des logements, réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), se fait trimestriellement. Ce relevé est effectué conformément à la Loi sur la statistique fédérale du 9 octobre 1992, l'Ordonnance sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements du 31 mai 2000 et l'Ordonnance sur l'harmonisation de registres du 21 novembre 2007.

Tous les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire sont transmis à l'OFS, par le biais d'une application cantonale (Statistique Vaud) liée à la Centrale des autorisations en matière de construire (CAMAC) et au Registre cantonal des bâtiments (RCB). Ces derniers sont tenus à jour et vérifiés trimestriellement. En 2024, 68 dossiers ont été traités au 1<sup>er</sup> trimestre, 73 au 2<sup>ème</sup> trimestre, 78 au 3<sup>ème</sup> trimestre et 82 au 4<sup>ème</sup> trimestre.

La statistique du 4<sup>ème</sup> trimestre se porte également sur les investissements et dépenses communales en matière de construction ou entretien (bâtiment ou génie civil), hors-CAMAC.

Depuis juillet 2024, l'importation du RCB a été automatisée avec le Registre des bâtiments (cadastre administratif de la Commune).

### **Cadastre administratif**

Le Registre foncier transmet trimestriellement les mutations qui sont traitées. Un travail de mise à niveau et/ou de coordination se fait manuellement afin de mettre à jour le cadastre administratif de la Commune.



## **Cadastre - Registre foncier**

Conformément aux dispositions de l'art. 83 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité doit se déterminer sur tout fractionnement ou modification de limites dans le but d'éviter de rendre une construction non réglementaire suite à une mutation. En 2024, 1 dossier a été traité (parcelle : 870).

## **Droit de préemption**

Les articles 31 à 38 de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) du 10 mai 2016, permettent aux communes d'exercer un droit de préemption pour acquérir en priorité un bien-fonds mis en vente et affecté en zone à bâtir légalisée, dans le but d'y réaliser des logements d'utilité publique (LUP). Dès qu'une vente survient, les propriétaires ont l'obligation de demander à la Municipalité si elle souhaite exercer ce droit. En 2024, 13 demandes ont été soumises à la Municipalité. Cette dernière a exercé son droit de préemption dans le cadre de la vente d'une parcelle.

## **Libération de servitudes**

L'article 51 « Libération des servitudes » de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), du 1<sup>er</sup> septembre 2018, permet à la Municipalité de radier des servitudes qui se trouvent en contradiction avec des prescriptions impératives en matière de construction ou qui font obstacle à une utilisation rationnelle du sol dans l'intérêt public.

La Municipalité ayant décidé en 2022 d'activer une procédure de libération de servitudes, une enquête publique a été ouverte du 18 mars au 16 avril 2023 (art. 16 LE). Suite aux oppositions reçues, le dossier a été transmis dans les trois mois de la clôture de l'enquête publique (art. 19 LE), au Département des finances et de l'agriculture (DFA) qui a statué en déclarant l'intérêt public de la libération des servitudes. Un recours a été déposé auprès de la Cours de droit administratif et public (CDAP). La procédure est en cours.

## **Taxe sur les équipements communautaires**

En mai 2016, la commune de Prilly s'est dotée d'un règlement concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire communal et intercommunal. Ce document permet de prélever une taxe lorsqu'une mesure d'aménagement territoire augmente la capacité constructive d'une parcelle d'au moins 500 m<sup>2</sup> de plancher.

Suite à l'entrée en vigueur de la révision du plan général d'affectation (PGA), 75 parcelles ont été taxées en avril 2022. Une première convention qui accompagnait la décision de taxation permettait de différer la perception de la taxe à la délivrance d'un permis de construire, mais au plus tard au 1<sup>er</sup> mars 2031, pour éviter la prescription de la taxe. 21 conventions ont été signées. 33 recours ont été déposés contre ces décisions de taxation.

En 2024, une deuxième convention a été envoyée aux recourantes, permettant de différer la perception de la taxe à la délivrance d'un permis de construire ou, en cas de vente, de supprimer la date butoir et renoncer à invoquer la prescription de la taxe. Cette deuxième convention a été signée à huit reprises, 2 recours ont été rejetés (CDAP), 22 recours sont toujours en cours de traitement, et 1 décision de taxation a été annulée.

## **Constructions privées**

En 2024, les projets privés ci-dessous ont fait l'objet d'oppositions suivies ou non de recours :

### **Parcelle 1984 sise ch. de la Buissonnière**

Une demande de permis de construire un immeuble Minergie de 17 logements avec garage souterrain a été soumise à l'enquête publique du 2 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2024.

Cette procédure a suscité 11 oppositions dont 3 oppositions collectives.

### **Parcelle 407 sise av. des Cerisiers 13**

Une demande de permis de construire pour la transformation et l'extension d'une villa existante, la création de 5 nouveaux logements, 1 bureau, 7 places de parc extérieures, une PAC sol-eau et la pose de 90 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques, a été soumise à l'enquête publique du 11 mars au 9 avril 2023.



Cette procédure a suscité 17 oppositions dont une collective. La Municipalité a levé les oppositions et délivré le permis de construire le 25 novembre 2024.

#### **Parcelle 796 sise ch. des Planches 6**

Une demande de permis de construire un immeuble de 16 logements avec bonus LUP (10%) et bonus communal (5%) conformément à l'article 2.5 RPGA, après démolition du bâtiment existant, a été soumise à l'enquête publique du 30 septembre au 29 octobre 2023.

Cette procédure a suscité 3 oppositions. La Municipalité a levé les oppositions et délivré le permis de construire le 29 janvier 2024.

#### **Parcelle 414 sise rte de Cossonay 54**

Une demande de permis de construire pour l'assainissement de l'enveloppe du bâtiment, le remplacement des balcons et l'aménagement des combles a été soumise à l'enquête publique du 23 septembre au 22 octobre 2023.

Cette procédure a suscité 1 opposition. La Municipalité a levé les oppositions et délivré le permis de construire le 12 août 2024.

#### **Parcelle 1065 sise av. de la Rochelle 1-3-5**

Une demande de permis de construire pour la modification d'une installation de communication mobile pour le compte de Sunrise GmbH / VD168-2, a été soumise à l'enquête publique du 14 janvier au 12 février 2023.

Cette procédure a suscité 1 opposition. La Municipalité a levé l'opposition et délivré le permis de construire le 3 juin 2024.

#### **Parcelle 181 sise ch. d'Ombreval 7**

Une demande de permis de construire pour la rénovation et surélévation du bâtiment d'habitation existant (32 appartements) et la construction d'un immeuble d'habitation Minergie (39 appartements) a été soumise à l'enquête publique du 15 avril au 14 mai 2023.

Cette procédure a suscité 6 oppositions dont 1 qui a été retirée.

La Municipalité a levé les 5 oppositions restantes et délivré le permis de construire le 30 octobre 2023. Cette décision a fait l'objet d'un recours auprès de la CDAP qui a débouté la ville de Prilly le 12 décembre 2024.

#### **Parcelles 284-310 sises rte de Cossonay 110-112**

Une demande de permis de construire un immeuble d'habitation de 11 logements avec parking intérieur de 10 places de stationnement, a été soumise à l'enquête publique du 17 juin au 16 juillet 2023.

Cette procédure a suscité 2 oppositions dont 1 collective qui ont été retirées. La Municipalité a délivré le permis de construire le 11 mars 2024.

#### **Parcelle 803 sise ch. des Planches 7**

Une demande de permis de construire un immeuble Minergie de 19 logements PPE et locatifs, et un parking de 17 places, a été soumise à l'enquête publique du 21 octobre au 19 novembre 2023.

Cette procédure a suscité 6 oppositions dont 1 collective. 5 oppositions ont été retirées, la Municipalité a levé l'opposition restante et délivré le permis de construire le 13 mai 2024.

#### **Parcelle 161 sise ch. de Sous-Mont 17**

Une demande de permis de construire un immeuble Minergie de 10 logements, après démolition du bâtiment existant, a été soumise à l'enquête publique du 21 octobre au 19 novembre 2023.

Cette procédure a suscité 2 oppositions. Une opposition a été retirée, la Municipalité a levé l'opposition restante et délivré le permis de construire le 26 février 2024.



### **Parcelles 585-587-588 sises ch. du Vieux-Tilleul 12, 14 et 16**

Une demande de permis de construire deux immeubles de logements avec parkings souterrains, après démolition des 3 immeubles existants et 2 annexes, a été soumise à l'enquête publique du 18 novembre au 17 décembre 2023.

Cette procédure a suscité 2 oppositions dont une a été retirée par la suite. La Municipalité a pris la décision le 2 décembre 2024 de lever l'opposition restante et de délivrer le permis de construire.

### **Parcelles 257-258 sises rte de Perréaz 47 et 51**

Une demande de permis de construire un immeuble d'habitation de 9 logements avec garage souterrain, après la démolition des bâtiments existants, a été soumise à l'enquête publique du 3 février au 3 mars 2024.

Cette procédure a suscité 2 oppositions qui ont été retirées. La Municipalité a délivré le permis de construire le 9 décembre 2024.

### **Parcelle 79 sise ch. du Grand-Champ 19**

Une demande de permis de construire deux immeubles de 6 logements chacun, après démolition du bâtiment existant, a été soumise à l'enquête publique du 17 février au 17 mars 2024.

Cette procédure a suscité 10 oppositions dont 2 collectives. La Municipalité a levé les oppositions et délivré le permis de construire le 24 juin 2024.

### **Parcelle 790 sise ch. des Planches 32**

Une demande de permis de construire pour une nouvelle installation de communication mobile (3G-4G-5G) pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec mât, systèmes techniques et nouvelles antennes / RPAU, a été soumise à l'enquête publique du 3 février au 3 mars 2024.

Cette procédure a suscité 2 oppositions.

### **Parcelle 182 sise ch. d'Ombreval 5**

Une demande de permis de construire pour la rénovation, transformation et surélévation du bâtiment existant et la construction d'un nouvel immeuble de 24 logements avec deux niveaux de parking en sous-sol, a été soumise à l'enquête publique du 27 avril au 26 mai 2024.

Cette procédure a suscité 4 oppositions dont 2 collectives. La Municipalité a levé les oppositions et délivré le permis de construire le 9 décembre 2024.

### **Parcelles 28 et 41 sises ch. des Passiaux 21**

Une demande de permis de construire pour la démolition d'une villa et la construction de deux immeubles d'habitation de 12 logements chacun a été soumise à l'enquête publique du 18 mai au 16 juin 2024.

Cette procédure a suscité 4 oppositions dont 1 collective.

### **Parcelle 1 sise rte de Cery 15**

Une demande de permis de construire un bâtiment provisoire en éléments modulaires a été soumise à l'enquête publique du 8 juin au 7 juillet 2024.

Cette procédure a suscité 1 opposition qui a été retirée. La Municipalité a délivré le permis de construire le 19 août 2024.

### **Parcelle 88 sise ch. du Grand-Champ 7**

Une demande de permis de construire pour le remplacement du chauffage au gaz par une pompe à chaleur intérieure avec une sonde géothermique a été soumise à l'enquête publique du 8 juin au 7 juillet 2024.

Cette procédure a suscité 1 opposition qui a été retirée. La Municipalité a délivré le permis de construire le 26 août 2024.



### **Parcelle 521 sise av. de la Confrérie**

Une demande de permis de construire pour la démolition du bâtiment existant et la construction d'un bâtiment mixte au standard Minergie totalisant 16 logements et une surface commerciale, a été soumise à l'enquête publique du 31 août au 29 septembre 2024.

Cette procédure a suscité 3 oppositions.

### **Parcelle 917 sise av. du Chablais 27-29**

Une demande de permis de construire pour une nouvelle installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec support d'antennes, systèmes techniques et de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G / LPYM, a été soumise à l'enquête publique du 24 août au 22 septembre 2024.

Cette procédure a suscité 1 opposition. La Municipalité a levé l'opposition et délivré le permis de construire le 21 octobre 2024.

### **Parcelles 676-708 sises ch. de la Grand-Vigne 3**

Une demande de permis de construire pour la rénovation thermique et de sécurité du collège Grand-Pré a été soumise à l'enquête publique du 23 novembre au 22 décembre 2024.

Cette procédure a suscité 1 opposition.

### **Parcelle 27, sise ch. de la Cure 27**

Une demande de permis de construire un immeuble de 7 logements, après démolition du bâtiment existant a été soumise à l'enquête publique du 13 avril 2024 au 12 mai 2024.

Cette procédure a suscité 4 oppositions. Le permis de construire a été délivré le 07 octobre 2024, après que les 4 oppositions ont été retirées par leurs auteurs respectifs.

### **Parcelle 510 – 547 sise ch du Centenaire 4-6**

Une demande de permis de construire pour la démolition des bâtiments existants et abattage d'arbres. Construction d'un immeuble de 40 logements avec parking enterré Minergie de 44 places et rénovation énergétique avec adjonction des balcons pour les deux immeubles mitoyens existants ECA 1523, 1556 a été soumise à l'enquête publique du 18 novembre 2023 au 17 décembre 2023.

Cette procédure a suscité 2 oppositions. La Municipalité a levé les oppositions et délivré le permis de construire le 17 juin 2024.

### **Parcelle 484 sise ch de Fontadel 16**

Une demande de permis de construire pour l'isolation du bâtiment ECA 1273, remplacement de la production de chaleur avec une PAC géothermie, agrandissement des balcons sud et ouest, création d'un nouveau couvert d'entrée et d'un couvert à motos, déplacement de la zone poubelles, abattage d'un arbre et réaménagement des extérieurs a été soumise à l'enquête publique du 9 mars 2024 au 7 avril 2024.

Cette procédure a suscité 1 opposition. L'opposant a retiré son opposition et la Municipalité a délivré le permis de construire le 25 novembre 2024.

### **Parcelle 106 sise ch de Cottages 4**

Une demande de permis de construire pour la démolition et reconstruction d'une villa à trois logements Minergie et bonus énergétique communal. Création de 3 places de parc et de places pour vélos a été soumise à l'enquête publique du 8 juin 2024 au 7 juillet 2024.

Cette procédure a suscité 1 opposition.

### **Parcelle 216, 217 et 1075 sise av. de Chantegrive 9-11**

Une demande de permis de construire pour la rénovation et surélévation de deux bâtiments existants de logements, démolition de boxes garages pour voitures. Création de deux bâtiments de logements avec garage enterré, pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures a été soumise à l'enquête publique du 16 novembre 2024 au 15 décembre 2024.

Cette procédure a suscité 7 oppositions dont 1 collective.



### **Parcelle 583 sise av. des Acacias 9**

Une demande de permis de construire pour la modification du rez-de-chaussée, des niveaux et suppression du sous-sol a été soumise à l'enquête publique du 19 octobre 2024 au 17 novembre 2024.

Cette procédure a suscité 1 opposition.

### **Parcelle 586 sise av. de Léman 4**

Une demande de permis de construire pour la démolition du bâtiment ECA 236a-236b, construction d'un immeuble Minergie de 4 appartements en PPE, aménagement de 4 places de stationnement dont 3 couvertes et un abri vélo a été soumise à l'enquête publique du 8 juin 2024 au 7 juillet 2024.

Cette procédure a suscité 10 oppositions.

### **Parcelle 191 sise ch. de Sous-Mont 7**

Une demande de permis de construire pour la démolition d'une villa existante antérieure à 1991, construction d'un immeuble neuf de 9 logements en PPE et de 3 logements en LUP a été soumise à l'enquête publique du 12 octobre 2024 au 10 novembre 2024.

Cette procédure a suscité 4 oppositions.

## **Urbanisme**

### **Commission consultative d'urbanisme (CCU)**

En 2024, la commission s'est réunie à quatre reprises pour traiter de divers projets de rénovation, de construction ou de plans d'affectation.

#### **Plan d'affectation (PA) « Aux Flumeaux »**

En 2024, les résultats de l'examen préalable complémentaire ont été transmis par le Canton. Celui-ci faisait suite à des modifications engendrées par les amendements formulés et adoptés par le Conseil communal dans le cadre du Préavis N° 1-2023 concernant l'adoption de ce PA. A la suite de cela, le projet a été soumis à l'enquête publique complémentaire.

#### **Plan d'affectation (PA) « Au Galicien »**

En 2024, ce projet a été mis sur pause, mais il reprendra dès 2025, au vu de son enjeu stratégique.

#### **Plan d'affectation (PA) « Au Grand-Pré Ouest »**

En 2024, plusieurs points ont été traités avec les services cantonaux et les propriétaires. L'année 2024 a également été rythmée par la préparation de l'enquête publique, ainsi que la présentation publique.

### **Viaduc – Tilia Tower**

Etape hautement symbolique pour la Tilia, la première pierre a été posée pour cette tour qui culminera à 85 mètres en plein coeur du quartier de Malley, à l'ouest de Lausanne. Sur 27 étages, la tour abritera 221 logements, un "coliving" de 160 unités, des espaces de travail, de loisirs, de musique et de sport.

En 2024, la construction a évolué du 3ème sous-sol au 14ème étage.

### **Viaduc – Malley-Phare**

La tour Malley-Phare, érigée au-dessus de l'aile ouest du complexe de Malley Lumières, avait déjà atteint sa hauteur maximale de 60 mètres en 2023. En 2024, le chantier a concerné la construction des façades et la démolition de la station-service.

Nul ne peut malheureusement ignorer en juillet le triste et mortel événement de l'effondrement de l'échafaudage. En présence de nombreux collègues de travail et autres familles, autorités, amies, population, riverain-es, un hommage très émotionnel aux 3 victimes a été organisé conjointement par la Municipalité et la direction de la Vaudoise aréna.



## Malley-Gare » (Central Malley), poursuite des travaux

Suite à la pose de la première pierre en 2023, le chantier de Malley-Gare a progressé tout au long de l'année 2024. Marquant la première phase de la transformation du secteur, les cinq bâtiments de Central Malley ont pris de la hauteur dans le cadre des travaux de gros œuvre qui se sont achevés en fin d'année 2024. Outre les volumes finaux des bâtiments, les futurs espaces publics se laissent alors entrevoir.

Durant toute l'année, les communes de Prilly et Renens ont mis tout en œuvre pour que ces futurs espaces soient agréables, de jour comme de nuit.

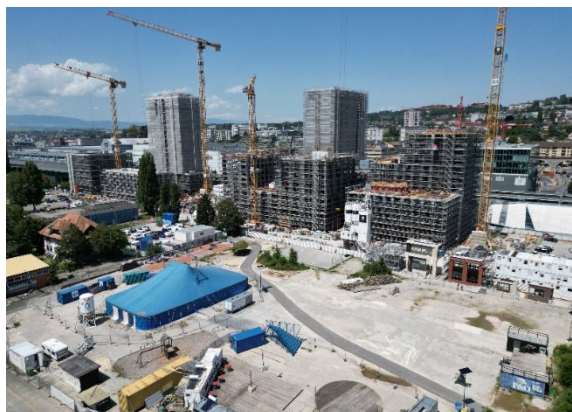
Crée en 2023, des groupes de travail se sont concentrés sur des sujets spécifiques tels que l'éclairage public, le stationnement vélo et la végétation. Les principales adaptations et orientations prises en 2024 sont résumées ci-dessous.

Un concept d'éclairage répondant aux enjeux liés à la sobriété énergétique et à la pollution lumineuse a été affiné, tout en garantissant un sentiment de confort et de sécurité dans le quartier. Pour ce faire, un système de télégestion permettra d'adapter l'intensité de l'éclairage en fonction des besoins. Une cinquantaine de points lumineux équipés en LED illumineront les futures places et ruelles du quartier ainsi que le chemin des Bouchers.

Par ailleurs, l'année 2024 aura aussi été l'occasion d'affiner le concept de stationnement vélos à Malley-Gare. Le chemin des Bouchers sera alors équipé de plus de 200 places de stationnement vélos. La plupart d'entre elles seront couvertes d'une toiture végétalisée. Des places réservées aux vélos cargos seront proposées. La population aura également l'occasion d'emprunter 20 vélos en libre-service pour parcourir de courtes et longues distances ou combiner ses déplacements avec les transports publics. Finalement, cet axe donnera aussi accès à une vélostation abritant 72 places intérieures et sécurisées. Une subvention PALM a été accordée à ce propos en 2024.

Le concept d'aménagement extérieur pour les futures places publiques a aussi évolué au cours de l'année écoulée, avec un renforcement de l'aspect végétal par rapport aux projets initiaux. La végétation sur les strates basses et moyennes a ainsi été augmentée sur la place de Malley, tandis que la surface plantée et l'arborisation ont été étendues sur la place de la Gare. Il est à noter qu'une très grande variété de plantations indigènes est prévue sur l'ensemble du quartier.

Parallèlement aux travaux des cinq bâtiments, le propriétaire a poursuivi la commercialisation des surfaces commerciales. Dans ce cadre, les communes de Prilly et Renens ont été informées et consultées tout au long du processus de la commercialisation des activités au rez-de-chaussée des bâtiments, selon la convention qui les lie au propriétaire.



Chantier Central Malley

## Plan d'affectation (PA) « Malley-Gazomètre »

Le plan d'affectation contient quatre aires dédiées aux constructions nouvelles, dont une aire mixte qui abritera un complexe scolaire intercommunal. Le dossier de plan d'affectation a été transmis aux services de l'urbanisme de Prilly et Renens pour consultation à l'été 2024. Suite à cette démarche, l'ensemble des documents ont été finalisés en fin d'année. Ils seront soumis aux services cantonaux pour un examen préalable début 2025.

Une étude d'allotissement a aussi été menée par le propriétaire. D'une part, cette étude offre une mise à jour de l'image directrice du secteur et permet de tester la nouvelle réglementation du plan



d'affectation. D'autre part, cette étude a pour objectif de définir des périmètres (lots) afin de mettre en œuvre la stratégie de logement, dont les orientations ont été validées par les communes territoriales en 2024.

Quant aux espaces publics, une vision globale a également été définie. La maîtrise d'ouvrage a été répartie entre les communes territoriales et le propriétaire. Les équipements de raccordement seront gérés par le propriétaire, sous conditions. Une gouvernance spécifique a été mise en place à ce sujet.

En outre, les communes de Prilly et Renens se réjouissent de l'engagement du propriétaire dans le label SNBS Quartier.

Suite aux résultats des investigations de détail effectuées ces dernières années, la Direction générale de l'environnement (DGE) du canton a classé la parcelle comme « site pollué nécessitant une surveillance » à l'automne 2024. Le secteur Malley-Gazomètre sort alors du statut « à assainir » selon l'OSites. La confirmation que la pollution ne migre pas à l'aval du site, constitue l'élément principal ayant permis à la DGE de prendre cette décision.

Un programme de surveillance devra être mis en place pendant toute la durée des travaux. Cela implique que chaque permis de construire devra démontrer que les projets de construction n'ont aucun impact sur l'écoulement des eaux souterraines et la migration de la pollution (fondations des bâtiments, parking, etc.).

Une séance d'information à ce sujet a été organisée fin novembre 2024. À la suite de celle-ci, un communiqué de presse a été diffusé. Des retombées médiatiques dans les journaux 24heures et Batimag ont été constatées.

Au printemps 2024, un groupe de travail intercommunal pour le suivi du projet du futur complexe scolaire, a été mis en place. Les grandes lignes de l'organisation du collège ont été consolidées. Il s'agira de réaliser une école primaire (1-6P) de 18 classes visant à accueillir à parts égales les futures élèves prilléraines et rennaises du secteur de Malley et environs (Longemalle, Chêne, Martinet et Galicien). Il est aussi rappelé que cette future école sera rattachée à l'établissement primaire de Renens-Est. En automne, un programme détaillé des locaux et des surfaces a été établi.

Une salle omnisport double, possédant un potentiel d'accueil de compétitions sportives et du public qui en découle, est notamment envisagée.

Aussi, des études de faisabilité ont été menées au deuxième semestre 2024, afin d'établir la compatibilité entre les droits à bâtir du programme prévu et le périmètre défini, mais aussi d'étudier l'articulation du complexe scolaire avec les espaces publics attenants et le programme privé. Un concours d'architecture est notamment prévu au printemps 2025.



Malley-Gazomètre

## Avenue de Malley

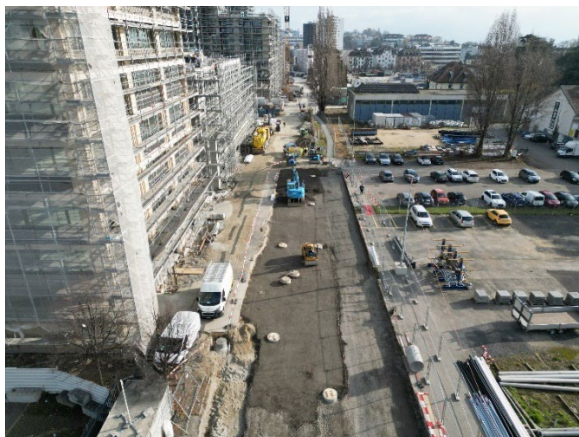
Le préavis pour le projet du tronçon 1 et ses crédits de construction ont été votés par les conseils communaux de Prilly et Renens en février 2024. Il est à noter que deux subventions PALM ont été obtenues pour le cheminement de mobilité douce et l'axe culturel.



Suite à l'approbation finale de la Direction générale de la mobilité et des routes, au printemps (DGMR), les travaux ont alors pu débuter en octobre 2024. Ils progressent devant les immeubles de Malley-Gare, d'ouest en est, en direction de l'avenue du Chablais.

Finalement, un mandat de traçabilité a été confié à une entreprise spécialisée, afin d'avoir une vision claire de la chaîne d'approvisionnement des matériaux. Notamment les bordures, l'arborisation, le remblai et l'enrobé. Les résultats seront connus en 2025.

Des travaux électromécaniques ont été réalisés à l'automne 2024, afin d'anticiper la mise en service du système de gestion des eaux pour les premiers locataires de Malley-Gare. D'autre part, les discussions au sujet de la mise en place de la récupération de chaleur des eaux usées se sont poursuivies avec les partenaires.



Avenue de Malley

## Malley - Communication

Une communication centralisée sous la forme de panneaux d'affichage a été réalisée dans le secteur à l'été 2024. Accessible depuis l'avenue du Chablais, cet espace d'information a été aménagé avec du mobilier urbain, afin de le rendre attractif et accueillant. Il vise principalement à communiquer sur l'histoire du secteur, les grandes étapes de la transformation de la friche de Malley et les différents projets de quartier en développement, tant au sud qu'au nord de la halte CFF.

## Malley - Périmètre de coordination élargi

Depuis novembre 2024, l'ensemble du secteur possède un nouveau schéma de circulation.

Pilotés par les Services industriels de Lausanne (SIL), la réalisation du projet de centrale de chauffage à distance Malley 3 et les travaux de réseaux qui en découlent ont débuté en octobre 2024. Ces derniers engendrent un changement de la circulation routière dans le secteur au sud des voies. Un accès pour les véhicules a notamment été créé devant le centre de détente de gaz en novembre 2024.

## Plan d'affectation (PA) intercommunal « Malley-Martinet »

Le quartier de Malley-Martinet, qui s'étend sur les communes de Prilly et Lausanne, est situé à proximité immédiate du la halte RER de Prilly-Malley. Début 2020, les Municipalités des 2 communes territoriales ont donné leur accord à la révision des règles de constructions en vigueur dans le quartier, dont certaines sont fixées par des plans datant de 1972.

En 2024, les 2 communes et le propriétaire le plus engagé dans la transformation du quartier ont travaillé sur le projet d'un accord-cadre qui mentionnera les éléments à prendre en compte lors de l'élaboration du PA intercommunal.

## Plan d'affectation (PA) « Corminjoz Sud »

Préalablement à l'élaboration du PA sur les parcelles 834 et 1055, une démarche participative a été organisée en juin 2023. Les résultats de cette démarche ont fait l'objet d'un rapport qui a été publié en septembre 2023.

La procédure d'examen préliminaire du projet a été lancée fin janvier 2024. Le retour du Canton a été transmis à la Commune le 22 mars 2024, ce qui a permis de débuter l'élaboration du PA avec les bureaux spécialisés mandatés.



## PGA

Le Plan général d'affectation (PGA) et son règlement (RPGA) sont entrés en vigueur le 10 juin 2020. Bien qu'ils soient conformes au cadre légal fédéral et cantonal, il est nécessaire d'y apporter des modifications afin de permettre :

- La mise en œuvre de 9 mesures du Plan climat ratifié en mars 2024 par la Municipalité
- La mise en œuvre de la politique communale en matière de logements, en assurant une mixité sociale par l'augmentation du quota de logements d'utilité publique
- La sauvegarde du patrimoine bâti par le renforcement des mesures de préservation des bâtiments recensés

Le Plan général d'affectation ne sera pas modifié, seul son règlement sera mis à jour par la révision de certains articles et par l'introduction de nouvelles prescriptions.

Le 24 juin 2024, le Conseil communal a accordé le crédit d'étude nécessaire, ensuite de quoi le travail a débuté avec le bureau spécialisé mandaté.

## Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)

En 2024, la part prillérane au fonctionnement du bureau de l'entité SDOL et aux chantiers d'études a été respectivement de CHF 127'750.- et de CHF 52'810.-. Ces montants sont pris en charge par le budget.

### Chantier 0 - Plate-forme logement

En mars 2024, un atelier a été organisé dans le cadre de la plateforme logement, qui avait pour but de déterminer les tâches que les Communes effectuaient dans le cadre leurs activités en lien avec le logement et leur politique.

En novembre 2024, un second atelier a eu lieu. La thématique était le logement de transition.

## Uzuverse

En 2024, l'uzuverse de la Ville de Prilly a été élaboré par la société Uzuflly, en plus de l'uzuverse « Ouest Lausannois ». Celui-ci consiste en une maquette 3D de la Ville, dotée d'une qualité graphique supérieure à Google Earth/Google Maps.

## Règlement sur le patrimoine arboré

En 2024, plusieurs séances ont été organisées par le SDOL, dans le but d'élaborer un règlement-type intercommunal. Celui-ci sera complémentaire au règlement-type cantonal, tout en répondant aux problématiques locales du terrain, en lien avec l'expérience des communes du district.

## Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

En 2024, la part prillérane au fonctionnement du bureau du SDNL a été de CHF 20'823.-. Ce montant est pris en charge par le budget.

La Commune a participé à plusieurs séances de la cellule de pilotage technique (CPT) du SDNL.

# INFORMATIQUE

## Matériel

L'un des principaux achats de l'année 2024 pour la Ville a été le renouvellement des pare-feux de deuxième niveau. Les autres acquisitions ont concerné le remplacement de matériel, ainsi que la couverture des besoins des nouveaux-elles arrivantes, notamment : 13 nouveaux ordinateurs portables et stations d'accueil, 2 imprimantes, divers périphériques de bureautique et 28 nouveaux écrans. Le remplacement d'un poste de caisse à l'Office de la population a également été effectué, ainsi que celui d'un terminal de paiement.

## Logiciels

Plusieurs mises à jour logicielles ont été effectuées. L'ERP Abacus, ainsi que le logiciel Innosolv ont été mis à jour vers leur dernière version. Le logiciel de gestion des temps a également été actualisé pour passer à sa version V23. Les outils de connexion à distance, tels que le VPN (Virtual Private Network) et



la double authentification (MFA - Multi-Factor Authentication), ont aussi été mis à jour. Le serveur de vidéosurveillance est passé d'une machine physique à une machine virtuelle à jour. Enfin, les outils de ticketing helpdesk et de monitoring ont été mis à niveau vers leurs dernières versions disponibles.

## Gestion de projet

Les projets terminés au cours de l'année 2024 sont :

- Installation des nouveaux pare-feux de deuxième niveau
- Mise à disposition et reprise du WiFi scolaire par le canton
- Nouvelle politique de mise à jour des serveurs pour la Commune et toutes ses affiliées
- Finalisation de la mise en service du logiciel SAI-ERP
- Optimisation de la bibliothèque : mise à disposition d'un iPad et Wi-Fi invité sécurisé
- Mise en service de nouvelles bornes de timbrage pour les employées situées à Corminjoz et Jolimont
- Nouveaux développements du logiciel Innosolv pour l'Office de la population
- Nouvelle caisse 2.0 pour le logiciel Innosolv à l'Office de la population
- Suivi des connexions des équipements pour la rénovation du pavillon de Corminjoz
- Élaboration d'une charte d'utilisation de l'IA
- Logiciel de gestion des domaines et bâtiments - Affaires patrimoniales : mise en place des évolutions et développements de 2024, finalisation de l'étude et mise en conformité avec la LPrD, suivi des engagements contractuels y relatifs pour un lancement en production début 2025
- GED : mise en production automatique du client, passage en production des services de la Bourse et du Greffe (les autres services sont en cours), changement d'intégrateur et mise en production du module de gestion des communes
- Revue des conventions entre le service informatique de la Ville de Prilly et la Police de l'Ouest Lausannois ainsi que l'Araspe (les autres affiliés sont en cours de révision)
- Renouvellement et mutualisation de l'infrastructure complète, incluant les serveurs et le réseau de la Police de l'Ouest Lausannois, étude de mutualisation des serveurs par hyperconvergence avec l'infrastructure existante de la Ville de Prilly, exécution du marché public afin de lancer les commandes d'achat
- Préparation de la mise à disposition des abonnements piscine, via un nouveau logiciel
- Préparation des connexions réseau pour la rénovation du Collège Grand Pré
- Poursuite de la participation à la conception du logiciel eSéance Législatif
- Mise à disposition des connexions pour les ANF des classes prévues en 2024
- Mise à disposition des connexions, du partage documentaire et de l'ERP pour les prestataires externes du service Domaine et Bâtiments
- Pour l'Araspe : mandat pour la mise à disposition d'un logiciel de gestion des tickets, ainsi que l'organisation et la participation à une campagne de phishing et de sensibilisation
- Pour la Police de l'Ouest Lausannois : mandat pour la mise à disposition de bornes de recharge connectées et de bornes de connexion liées aux trams
- eSéance Univers a été paramétré et mis à disposition pour la Police de l'Ouest Lausannois et l'Araspe

## Sécurité

Au cours de l'année 2024, l'amélioration de la sécurité du système d'information s'est poursuivie. Le domaine de la sécurité étant en constante évolution, une veille technologique a été menée dans ce sens, et nous disposons toujours de l'appui de nos partenaires en cybersécurité.

Les actions suivantes ont été menées :

- Suite à une attaque DDoS a priori ciblée sur la Ville de Prilly, plusieurs mesures de protection ont été mises en place. Une RCA (Root Cause Analysis) est toujours en cours pour déterminer l'origine des événements.



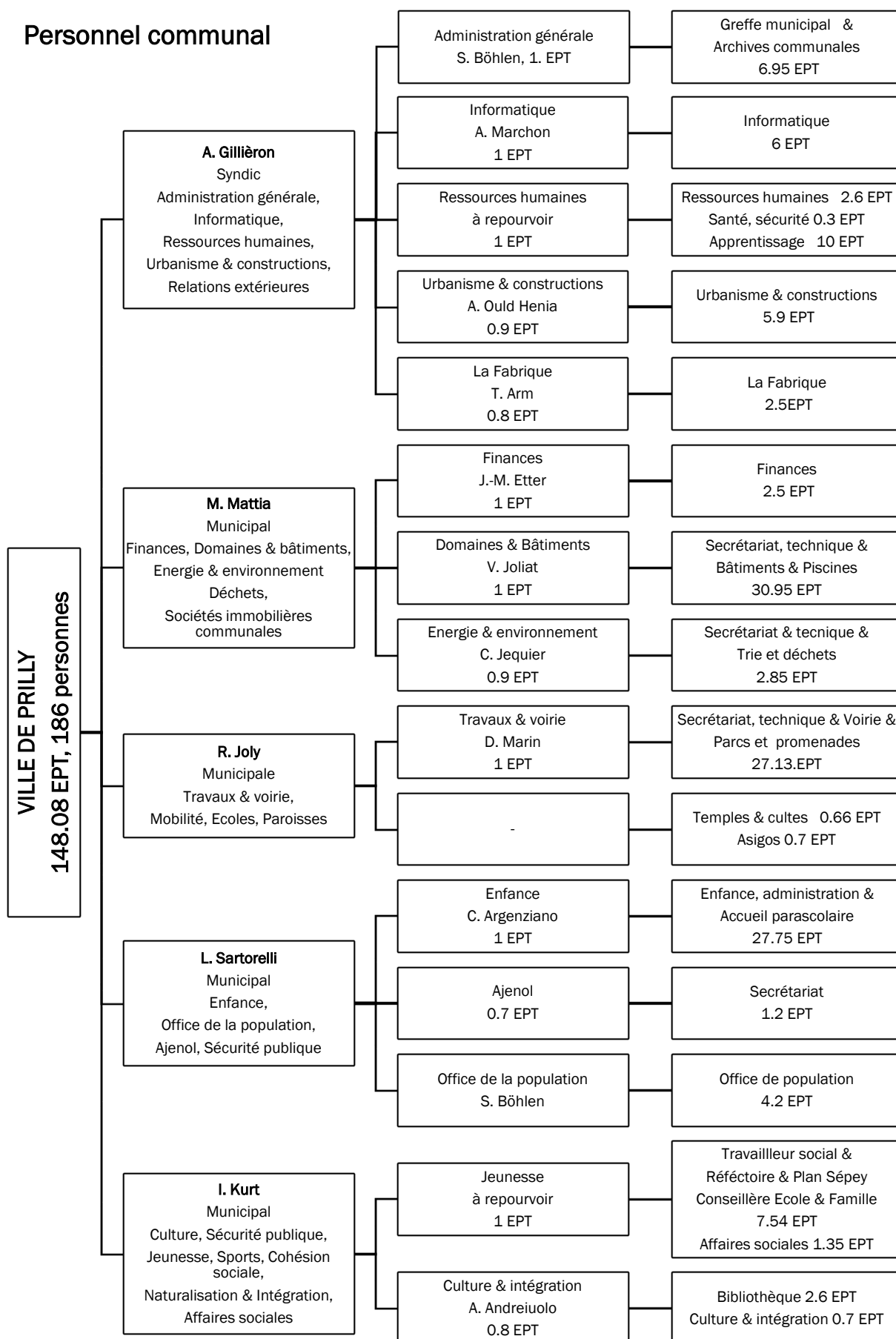
- Installation des nouveaux pare-feux de deuxième niveau et des sites distants
- Avancée significative sur le plan de remédiation suite à l'audit de sécurité
- Formation et campagne de phishing pour notre affilié, l'Araspe
- Souscription aux services du CSIRT (Computer Security Incident Response Team) du Canton de Vaud, affilié à la DGNSI (Direction générale du numérique et des systèmes d'information)
- Souscription à un prestataire spécialisé en cas d'attaque de sécurité avec un contrat de type IRFA (Incident Response & Forensic Analysis)
- Remplacement progressif des serveurs arrivant en fin de support
- Mises à jour régulières des équipements de sécurité VPN-MFA, de l'antivirus et des éléments réseau
- Remise en service du Wi-Fi invité sécurisé
- Préparation d'un audit de sécurité pour l'année à venir

## Consommables

Durant cette année, 88 cartouches et toners d'imprimantes, toutes pièces confondues, ont été distribués. Pour rappel, ce chiffre n'inclut que les imprimantes ne faisant pas partie du contrat général de location des grandes imprimantes multifonctions partagées entre plusieurs personnes et services.

# RESSOURCES HUMAINES

## Personnel communal



## Apprentissage

Quatre apprenties ont terminé leur apprentissage et un collaborateur a validé ses acquis avec l'article 32 en 2024, de gauche à droite :



**Esteban Ahumada,**  
Assistant socio-  
éducatif

**Clémence Durbiano,**  
Employée de  
commerce

**Mohamed Shaw,**  
Horticulteur paysagiste

**Lio Taverney,**  
Employée de  
commerce

**Naim Dina,**  
Agent d'exploitation-  
conciergerie

Le service des Ressources humaines supervise l'ensemble des apprentissages en dual, les validations des acquis selon l'article 32, ainsi que toute autre formation continue.

Chaque profession a sa propre ordonnance fédérale, qui régit les principaux aspects de la formation professionnelle initiale : la durée, les objectifs, les exigences, ainsi que la procédure de qualification.

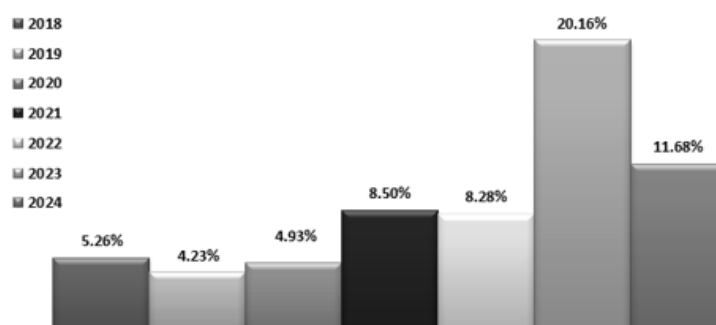
## Reporting RH

La structure de l'effectif au sein de la Ville de Prilly évolue d'année en année, notamment en raison des départs à la retraite et des démissions. Les indicateurs ci-dessus, en plus du taux de rotation du personnel, détaillent l'évolution de la répartition des forces de travail selon l'effectif par genre. Ils présentent également l'histogramme d'ancienneté ainsi que les indicateurs liés à l'âge.

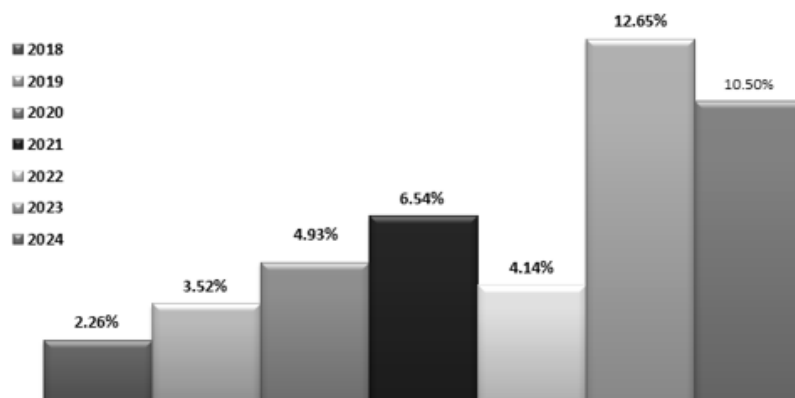
### Taux de rotation du personnel

Le taux de rotation du personnel, tous départs confondus, inclut également les départs à la retraite. Le taux de rotation net (turnover), quant à lui, ne tient compte que des démissions et des licenciements. Il s'élève à 11,68 % pour l'année 2024.

#### Tous départs confondus



## Uniquement démissions et licenciements



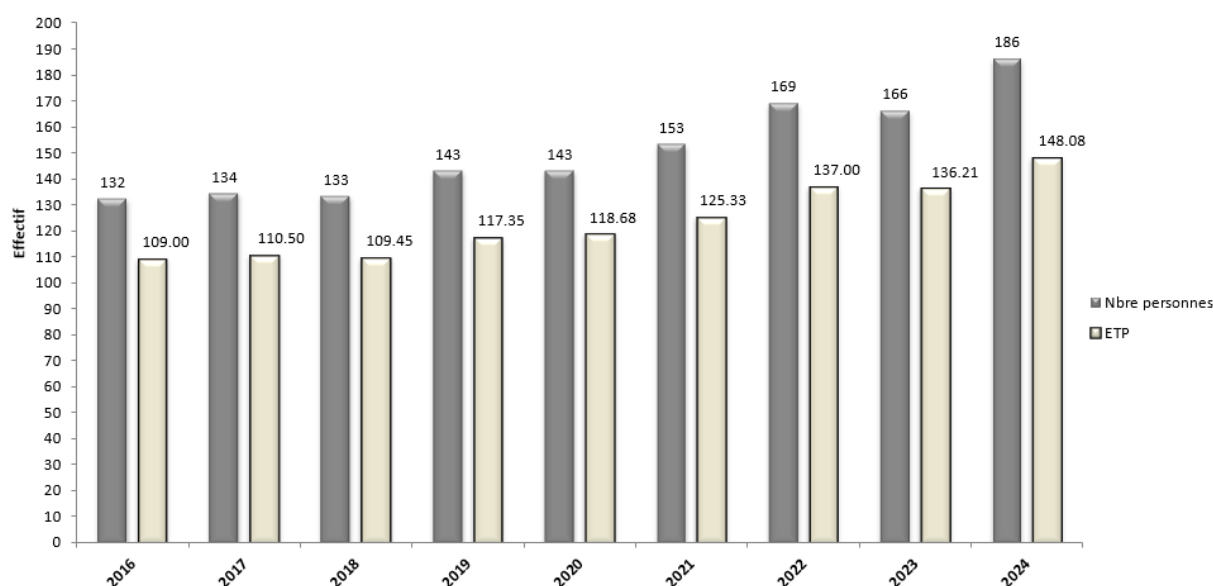
## Répartition de l'effectif par genre

La répartition des effectifs par genre depuis 2016 à 2024.

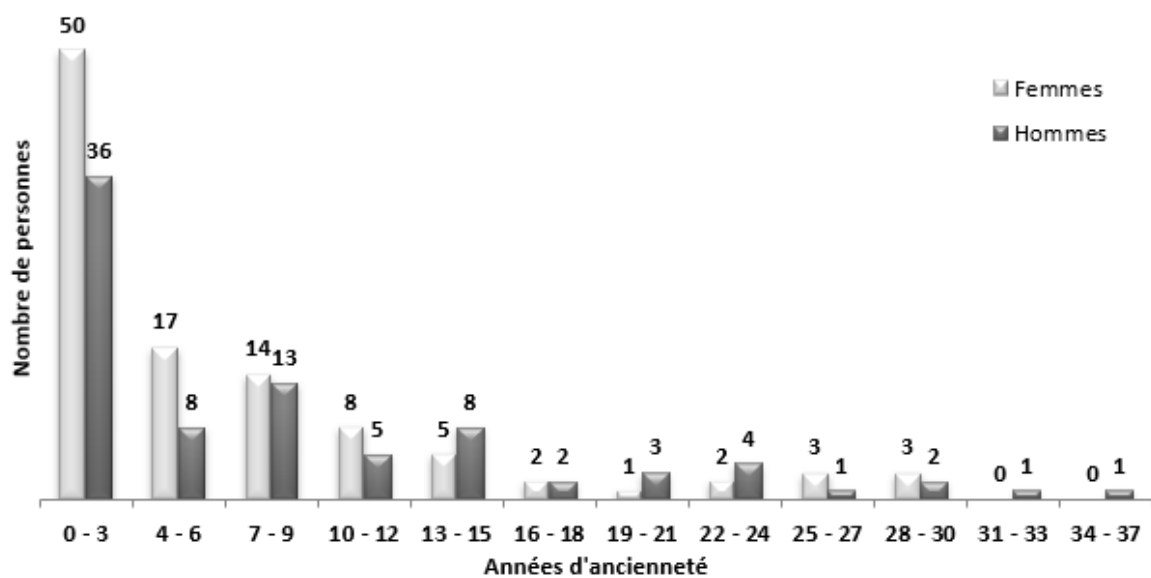


## Evolution de l'effectif depuis 2016

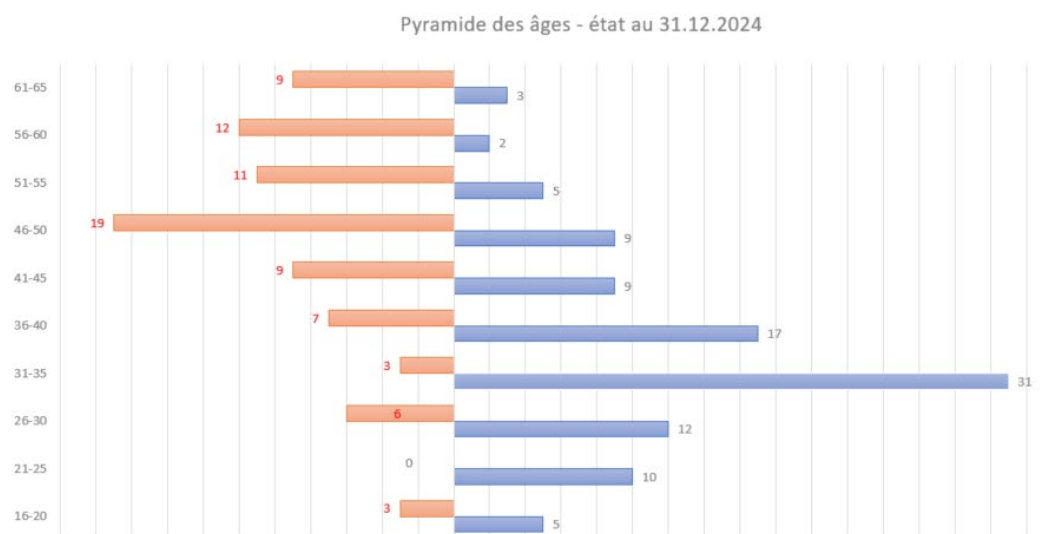
Evolution de l'effectif depuis 2016



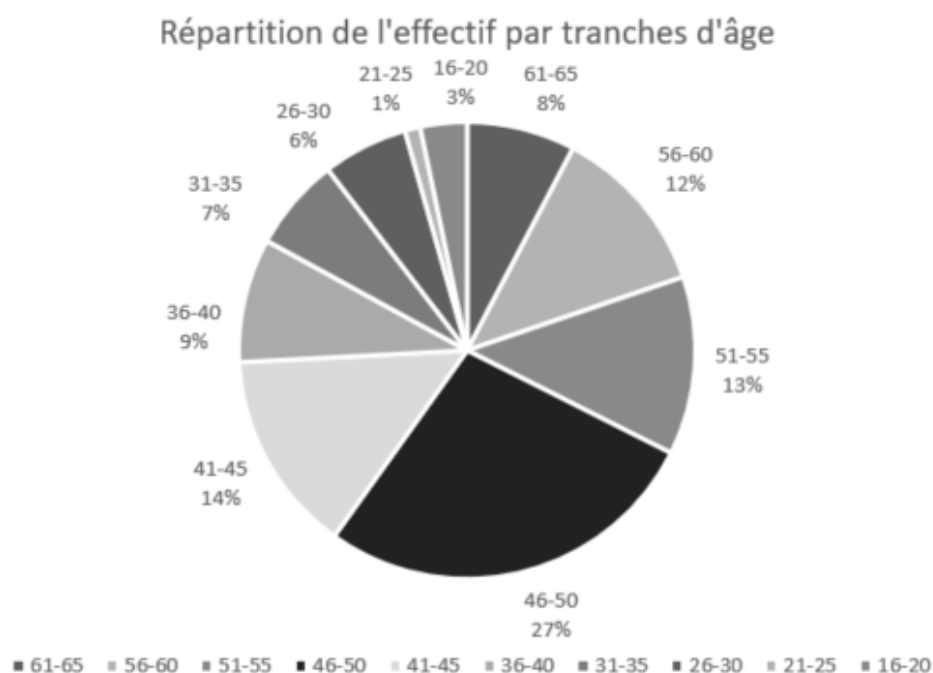
## Histogramme d'ancienneté



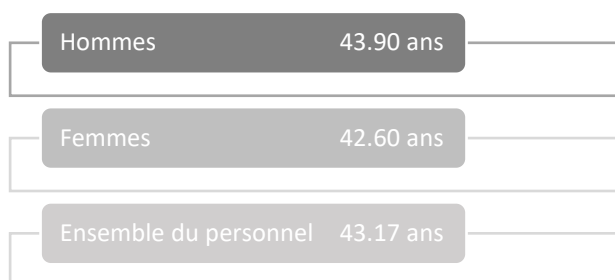
## Pyramide des âges



## Répartition de l'effectif par tranches d'âge

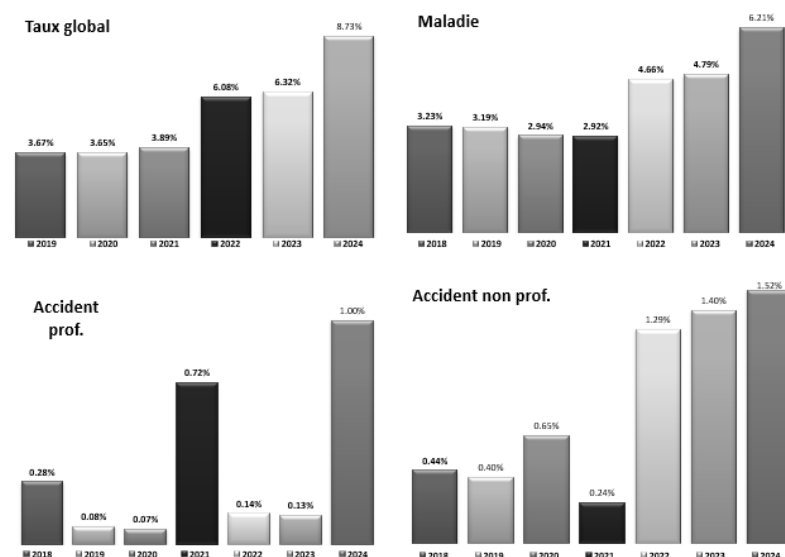


## Moyenne d'âge



## Taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme global de 2024 lié à la maladie et aux accidents professionnels et non professionnels.



| Cas d'incapacité | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|------------------|------|------|------|------|------|------|
| Plus de 6 mois   | 2    | 1    | 2    | 3    | 3    | 9    |
| Plus de 3 mois   | 0    | 1    | 1    | 6    | 2    | 11   |
| Plus de 2 mois   | 5    | 2    | 2    | 1    | 5    | 6    |
| Plus d'un mois   | 5    | 11   | 6    | 12   | 11   | 33   |

## Recrutement

L'activité de recrutement en 2024 a été intense, puisque le service des Ressources humaines a traité plus de 4'500 dossiers de candidatures et procédé à 157 entretiens de recrutement, débouchant sur l'engagement de 30 personnes.

Les recrutements sont effectués par un membre de l'équipe des Ressources humaines, conjointement avec les cheffes de service des fonctions concernées. Les membres de la municipalité participent également au processus de recrutement pour les postes de cheffes de service ou ceux directement rattachés à leur fonction.

## Jubilés

En 2024, sept personnes ont été félicitées pour leur fidélité :

30 ans

- Amilcar De Almeida, Travaux & Voirie

20 ans

- Graciosa Rothwell, Domaines & Bâtiments et Enfance

10 ans

- Anabela dos Santos Gomes, Domaines & Bâtiments
- Diego Marin, Travaux & voirie
- Alexandra Meyer, Jeunesse
- Catherine Moos, Domaines & Bâtiments
- Carole Reigner, Enfance

## Formation

En 2024, un total de 675 heures de formation ont été suivies. 46 collaborateur·rices ont bénéficié de mesures de formation, organisées tant en interne qu'en externe. Parmi celles-ci, deux formations ont été réalisées via une convention de formation.

## Activités

Dans les activités mensuelles, le service des Ressources humaines a établi plus de 5'500 fiches de salaire et réalisé plus de 2'500 saisies manuelles. Il a également établi 541 certificats de salaire pour l'année 2024, couvrant le personnel fixe, surnuméraire, l'accueil familial de jour et les jetons de présence.

Un sous-effectif important et l'absence d'une cheffe de service ont entraîné un ralentissement dans l'avancée des projets. Malgré ces difficultés, le service des Ressources humaines a mené les tâches courantes avec succès : gestion des salaires, accompagnement des cheffes de service et des collaborateur·rices dans la résolution de problématiques, recrutement et budget.

# FINANCES

## Mission, mandants externes, tâches déléguées

Le service des Finances a pour mission la gestion financière et comptable de la Ville de Prilly et de mandants externes.

Les mandants suivants ont délégué à la Ville de Prilly la gestion financière et comptable de leurs activités et, pour deux mandants, la gestion des salaires (classement par ordre d'importance) :



- Association intercommunale pour la construction, la gestion des bâtiments et l'organisation de l'environnement scolaire de l'arrondissement scolaire de Prilly (ASIGOS) ;
- Fondation des Acacias
- Ajenol
- CADouest SA
- S.I. Sous le Collège SA
- Lanterne magique, club de Prilly (fin du mandat au 30.6.2024)
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV)

Les tâches suivantes ont été déléguées à des tiers :

- L'Administration cantonale des impôts encaisse les divers impôts des personnes physiques et morales, ainsi que les impôts dits conjoncturels pour le compte de la Ville de Prilly
- Les taxes d'épuration sont facturées par la Ville de Lausanne en vertu de la Convention intercommunale Step de Vidy (CISTEP), puis versées à notre commune
- La gestion du réseau d'eau potable et la facturation des consommations sont intégralement prises en charge par les Services Industriels de Lausanne contre versement unique d'un droit du sol

## Conduite de projets

Les deux projets « phares », en termes de visibilité ont été la collaboration étroite avec l'Union des Communes Vaudoises, pour la réalisation du Plan financier à 5 ans, d'une part, et avec la société mandatée pour auditer la Ville sur le plan organisationnel et financier, d'autre part.

Le service des Finances facture annuellement la taxe déchets. En 2024, le montant facturé est de CHF 682'000.— (arrondi). Il s'agit d'une tâche conséquente en terme du nombre d'heures de travail en raison du volume (11'000 factures), de la gestion des exonérations (environ 1'200 cas) et de la réticence d'une partie des citoyen·nes à la payer (2'130 rappels et 316 poursuites). Face à l'ampleur de cette tâche et compte tenu des ressources (3,5 ETP), le service des Finances, en accord avec la Municipalité, a conduit le projet visant à simplifier et optimiser la perception de cette taxe plutôt que recourir à l'embauche d'une ressource humaine supplémentaire. Toute cette problématique a été présentée en 2024 à la CoGest, ainsi qu'à la CoFin afin de partager les pistes de réflexion. Au final, la Municipalité a validé les mesures suivantes :

- Décaler au 15 décembre 2024 la perception de la taxe, afin de réduire au minimum les traitements manuels des citoyen·nes ayant quitté la commune et
- Exonérer les habitantes de moins de 26 ans, avec comptabilisation d'une subvention représentant le manque à gagner. Cette population représente environ 40 % des cas d'exonération, mais nécessite un traitement individuel (donc lourd en termes de charge de travail) pour un montant encaissé relativement faible.

Pour le mandataire Asigos, en vue du passage au nouveau modèle comptable harmonisé MCH2 au 1<sup>er</sup> janvier 2026, le service s'est formé et a établi la table de conversion tout en préparant les aspects informatiques de la chose. Pour la Ville, la bascule est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2027. Il s'agit là de deux projets majeurs, qui impacteront l'ensemble de l'Administration ces deux prochaines années.

Par ailleurs, pour la Commune et pour l'Asigos, le service a initié et suivi les démarches visant à transférer juridiquement tous les bâtiments scolaires primaires, sous la forme de droits distincts et permanents (DDP).

Enfin, le Service a conduit ou participé aux projets suivants :

- GED : mise en production du logiciel Gestion électronique des documents en qualité d'un des deux services pilotes
- ERP Abacus-Innosolv : migration sur la nouvelle version en collaboration avec le service Informatique
- Actes de défaut de biens en stock pour les années 2004, 2005 et 2006 : relance par lettres, puis par poursuites



- Caisse OPO : participation à l'implémentation de la solution Innosolv, connexion à l'ERP Abacus et suppression du compte courant comptable de ce service (projet conduit par OPO)
- Caisses piscine Fleur-de-Lys : participation aux études visant à implémenter une solution connectée à l'ERP Abacus (Projet conduit par Service Domaines & Bâtiments)
- Facturation des prestations du service de l'Enfance (UAPE-APEMS-AMF) : implémentation du logiciel SAI (projet conduit par le service de l'Enfance)
- Cadouest SA : amélioration du plan comptable.

Pour les deux principaux mandats, soit Ville de Prilly et Asigos, les volumes d'opérations traitées par le Service sont présentés ci-après (le volume des autres mandats n'est pas chiffré) :

| Nombre d'opérations         | 2024   |        | 2023   |        | 2022   |        | 2021   |
|-----------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
|                             | Asigos | Prilly | Asigos | Prilly | Asigos | Prilly | Prilly |
| Créanciers, factures reçues | 1 427  | 5 759  | 1 532  | 6 586  | 579    | 6 574  | 6 364  |
| Débiteurs, factures émises  | 1 538  | 16 838 | 252    | 19 637 | 70     | 18 866 | 16 541 |
| Caisses-Poste-Banque        | 387    | 5 759  | 1 193  | 5 797  | 397    | 6 410  | 6 529  |
| Journal des écritures       | 4 033  | 48 642 | 3 584  | 58 923 | 1 345  | 49 089 | 45 469 |

## JEUNESSE & SPORTS

### Travail social de proximité (TSP)

L'année écoulée a été marquée par des événements importants et cruciaux pour le Service Jeunesse, sport & Cohésion sociale de Prilly. La perte tragique du Chef de service, Lucien Avanzino, a profondément touché et impacté l'équipe et son fonctionnement. Par ailleurs, les démissions successives des deux travailleurs sociaux de proximité (TSP), sans passage de témoin avec leurs futures remplaçantes, a accentué les difficultés organisationnelles.

Malgré ce contexte singulier, durant cette année, les TSP ont mis l'accent sur le renforcement du partenariat avec le Centre Social Régional (CSR), favorisant ainsi un meilleur suivi des jeunes en situation complexe. Des réunions mensuelles ont été instaurées entre TSP et assistantes sociales, afin de partager les informations et de coordonner les interventions. Cette collaboration s'inscrit dans la continuité de la mission de la commission « O Seuil d'accès », projet élaboré en collaboration avec le Canton de Vaud, destiné à réinsérer des jeunes en rupture sévère, qui est arrivé cette année à la fin de sa phase pilote.

Dans un autre registre, le service Jeunesse soutient et accompagne des jeunes qui en font la demande dans des projets personnels. Dès lors, deux jeunes de Prilly ont été soutenus financièrement pour s'envoler au Québec et participer au « Mondial d'Impro Junior », un événement international qui rassemble des équipes francophones venues de Suisse, de France, de Belgique et du Québec. La Suisse s'est inclinée de justesse en finale, face au Québec.



Matt Wiedmer et une joueuse québécoise lors de la finale © Chana Batch

## Sports

### Gratuit : On s'bouge même le dimanche, Urban Fit Senior, Urban training et Gypmousette

Les activités offertes par la Commune à sa population, ont à nouveau rencontré un vif succès en 2024 ! Les moniteur-rices d'"On s'bouge même le dimanche" ont accueilli dans les salles de sport du Collège de l'Union et sur le mur de grimpe une moyenne d'environ cinquante enfants et leurs parents pour les dernières éditions de novembre et décembre.

De mai à octobre, "Urban training" a proposé aux habitantes de Prilly, chaque jeudi soir, une heure d'activités sportives en plein air, alliant marche et exercices encadrés par un coach. Ces sessions ont affiché complet durant toute la saison. La piscine de la Fleur de Lys a également accueilli les participantes d'"Urban training", pour des cours d'aquagym, les mercredis soir durant tout l'été.



Le rendez-vous dominical "Gypmousette" a répondu aux attentes des jeunes parents qui souhaitaient se remettre en forme avec leurs tout-petits. Tous les dimanches matin de mai à octobre, cette activité encourageant une vie active et sociale en famille et une pratique sportive pour se remettre en forme après la grossesse, a également favorisé les échanges conviviaux et les rencontres entre les participantes. Une quinzaine de parents y ont participé chaque dimanche matin avec leur enfant. Cela a également offert l'opportunité aux jeunes familles de nouer des contacts sociaux, tout en s'occupant de leurs enfants.

Le service Jeunesse, Sport & Cohésion sociale a proposé une nouvelle activité cette année. Tous les lundis matin d'avril à octobre des sessions de sport dédiées aux seniors ont été mises en place au parc du Grand-Pré. Urban Fit Senior a ainsi accueilli une trentaine de personnes, dès la fin des vacances de Pâques, pour une heure de sport. Celle-ci a été proposée par tous les temps !

L'équipe d'animation du Service a également proposé des moments sportifs gratuits consacrés à notre plus jeune public. Du futsal au Collège de l'Union les mercredis après-midi dès 12 ans et de la boxe les jeudis soir au Centre de Loisirs dès 10 ans. Une quarantaine de jeunes sont venus se dépenser en salle tous les mercredis après-midi et Carrefour-sud a accueilli une quinzaine de jeunes pour leurs entraînements de boxe le jeudi en fin d'après-midi.

## Passeport Vacances

En 2024, la vente des Passeports Vacances pour Prilly s'est déroulée par correspondance. Le service de l'Enfance, de la Jeunesse et des Quartiers de la Ville de Lausanne s'est chargé de l'envoi de 79 passeports traditionnels, destinés aux enfants de 9 à 15 ans (soit une augmentation de 10%) et 36 passeports « farniente » réservés aux ados de 13 à 15 ans (soit une augmentation de 71% par rapport à 2023). Les enfants inscrites sur le principe du « premier arrivé, premier servi » ont pu profiter des animations proposées par les partenaires engagés pour la Ville de Prilly. Ceux-ci ont offert 630 places pour des activités, telles que la découverte d'une ludothèque, les petits maraîchers, les échecs, une aventure scoutie en forêt, de l'escrime ou encore du tennis de table. Il est cependant toujours plus difficile de trouver des organisateur-rices qui acceptent de participer bénévolement.

Quant aux jeunes participantes, ils et elles ont pu bénéficier de la gratuité des transports Mobilis, de l'accès aux piscines et aux musées, ainsi que de 3 entrées de cinéma dans les salles Europlex et Cinétoile. La grande majorité des activités proposées par Prilly ont été offertes par les organisateur-rices. Certaines ont fait cependant l'objet d'une indemnisation, pour compenser la fourniture de matériel, à hauteur de CHF 4'647.70, incluse la participation communale au financement des 651 entrées enregistrées dans les salles de Cinétoile, à raison de CHF 2.- par entrée.

Le prix d'un passeport « Traditionnel » se maintient à CHF 45.- (CHF 40.- pour le 2<sup>ème</sup> enfant de la même famille) et CHF 25.- pour le « Farniente ». Si le prix de revient de ce dernier est équivalent à son prix de vente, le coût réel d'un passeport « Traditionnel » s'est élevé, en 2024, à CHF 79.67 contre CHF 77.30 en 2023. Quant au nombre total de passeports vendus au sein des 38 communes membres de l'association, il s'est élevé à 2'332 en 2024 (2'098 en 2023).



## Réfectoire scolaire de St-Etienne

Depuis la rentrée scolaire 2024-2025, en raison d'une demande grandissante, il a été décidé de ne plus limiter le nombre d'inscriptions. Cela permet à tous les enfants qui en ont besoin de manger dans les locaux de St-Etienne les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les collaboratrices ont ainsi accueilli depuis le mois d'août entre 95 et 126 élèves par jour de 7P à 11S scolarisé-es aux Collèges du Grand-Pré et de l'Union. En 2024, ce ne sont pas moins de 11'919 repas (10'426 en 2023, 9'477 en 2022 et 7'700 en 2021) qui ont été servis aux enfants durant l'année. Depuis quelques années, l'organisation du réfectoire est gérée via la plateforme MonPortail qui permet aux parents d'inscrire facilement leurs enfants, de réserver les repas et de gérer les présences et absences. Ce système est également utilisé par la Fringale (Service de l'enfance), le traiteur et le personnel du réfectoire pour gérer les commandes et la présence des enfants, ainsi que pour la gestion des activités parascolaires des 7P-8P et des devoirs surveillés des 3P à 6P (Service de l'enfance).

## Centre de Loisirs - Carrefour-Sud

L'année 2024 a été marquée par de nombreux projets visant à renforcer la participation des jeunes et à favoriser l'accès à des activités socioculturelles et sportives.

### Voyage à Budapest

Dans le cadre d'un projet réparti sur une année et demie, un groupe de jeunes du Centre de loisirs a eu l'opportunité de partir trois jours à Budapest en train de nuit. Ce voyage a été l'aboutissement d'un investissement important de leur part dans des actions d'organisation et de financement, avec notamment :

- Un travail lors des festivités des 50 ans du centre à fin 2022
- La tenue d'un stand durant le marché de Noël en 2023
- Une vente de pâtisseries

D'une part, pour la majorité des participantes, il s'agissait de la première découverte d'une ville européenne en dehors de la Suisse. Ce projet a non seulement permis une immersion culturelle enrichissante, mais aussi démontré la capacité des jeunes à s'impliquer activement dans un projet collectif et solidaire.

### Renforcement de l'offre

Consciente de l'importance du sport pour le bien-être et la cohésion sociale, l'équipe d'animation a également renforcé son offre sportive gratuite, accessible aux jeunes de 7 à 25 ans, avec des cours de boxe.

En partenariat avec l'association CSCUP, créée en 2022 par 3 jeunes Prillérans soutenus par l'un des animateurs du Centre de loisirs, des après-midi sportifs destinés aux jeunes adultes de 18 à 25 ans, en particulier celles et ceux qui ne fréquentent pas les structures jeunesse de la ville, ont été organisés à raison d'un à deux dimanches par mois durant la période hivernale.

En février 2024, une quinzaine de jeunes a également pu profiter d'un week-end de camp de ski à Plan-Sépey qu'ils ont également pu financer par la vente de confitures, de biscuits de Noël et de bijoux en pâte Fimo.

En plus de ces événements exceptionnels, le Centre de loisirs accueille toujours les jeunes pour des repas les vendredis soir, des cours de chant, des cours de danse et de l'accueil libre en général les mercredis, jeudis et vendredis soir ainsi qu'un dimanche après-midi sur deux en alternance avec l'activités aux salles de gym de l'Union « On s'bouge même le dimanche ».

L'ensemble de ces actions ont permis d'encourager la participation des jeunes et de favoriser leur implication dans des projets collectifs. Nous continuerons à développer ces initiatives pour renforcer les liens sociaux et promouvoir l'accès à la culture et au sport pour toutes et tous.

## Plan-Sépey, Colonie de vacances et école à la montagne

### Colonies 2024

Comme chaque année, de nombreux enfants ont été accueillis durant les vacances d'été et d'octobre. En 2024, il a été décidé de déplacer les séries d'août et de les proposer juste avant la rentrée scolaire.



En effet, beaucoup de parents recommencent à travailler alors que les jeunes attendent encore la rentrée scolaire. Ces 2 séries ont remporté un grand succès avec une belle équipe d'enfants inscrits.

Le groupe inscrit à la grande colonie de juillet a pu s'essayer à l'accrobranche, aller à la piscine, partir en randonnée sur 2 jours, et participer à nombre de jeux collectifs organisés sur la propriété. Lors des jours pluvieux, la poterie, le bricolage, le yoga et la confection de bougies ont bien occupé ces colons.

Il est à relever, que cette première colonie de juillet a accueilli quelques enfants difficiles, certains d'entre eux auraient eu besoin d'un accompagnement spécifique et individuel tout au long des 12 jours. Les moniteurs ont dû apporter une attention toute particulière à ces jeunes. Depuis quelques années, ces préoccupations sont constatées avec la mise en place de l'école inclusive. Dans le cadre scolaire ils bénéficient souvent de l'accompagnement d'une éducatrice. En colonie, aucune indication relative à leur besoin n'est communiquée par les parents, même si cette demande figure dans le courrier d'inscription.



Comme chaque année, des fils rouges ont été proposés aux enfants, leur permettant de s'inscrire à une activité spéciale sur plusieurs jours. Cette année, la création d'un jardin, incluant une spirale aromatique, a rencontré un succès bien au-delà de nos attentes, les enfants inscrits ne voulant plus quitter le jardin !

## **Ecole à la montagne**

Comme chaque année, les classes de 4P à 10S de Prilly, Jouxten et Romanel ont bénéficié du cadre idyllique de Plan-Sépey, pour des séjours d'école à la montagne. Les classes de 9 et 10<sup>e</sup> ont profité de la neige avec des semaines de ski. Les plus jeunes ont appris à vivre en collectivité au contact de la nature, renforçant ainsi la cohésion de classe pour le reste de l'année. Les enseignantes peuvent aussi demander des séjours clé en main, adaptés à leurs thèmes de prédilection.

La propriété dispose d'un atelier et de matériel qui permettent un large éventail de créations et de bricolage. Les animateurs sont toujours enthousiastes à l'idée d'élaborer de nouvelles activités. Le lieu se prête particulièrement bien à tout ce qui touche à la nature, l'écologie et le sport.

## **Conseillère École-Famille**

Relais entre l'école et la famille, la conseillère peut être consultée librement dans le respect de la confidentialité par les élèves, les parents, les enseignantes, les directions scolaires et les membres du réseau pluridisciplinaire.

Elle a pour mission d'écouter, de soutenir, d'informer et de conseiller les familles.

Elle peut être sollicitée pour répondre à des questions relatives à des difficultés à l'école (comportement, difficultés d'intégration, absentéisme, etc.), à la maison (problèmes éducatifs, relations parents-enfants difficiles, séparation, migration, etc.), ou encore à des difficultés sociales et d'organisation (loisirs, camps, garde d'enfant, aide dans des démarches administratives, etc.)



En 2024, le nombre d'élèves du primaire et du secondaire (Prilly, Romanel et Jouxens-Mézery confondu), s'élève à 2080. Plus de 110 de ces élèves et leurs parents ont pu bénéficier d'un accompagnement avec la conseillère.

Les motifs principaux des interventions sont liés à des difficultés financières, ainsi que d'éducation pour les parents et de mal-être de la part des élèves. Un travail en étroite collaboration avec les personnes ressources des établissements (infirmières, psychologues, médiateur-ices, médecins et doyen-nes), ainsi qu'avec les différents partenaires sociaux de la région, est appliqué en accord avec les familles pour répondre à leurs besoins.

Les situations rencontrées sont de plus en plus complexes et demandent un suivi conséquent, afin que le réseau de soutien nécessaire puisse se mettre en place. Les problématiques liées à la pénurie de logement et à la migration sont également fréquentes. Le service d'aide sociale communale, ainsi que la cohésion sociale ont été sollicités pour certaines situations. Plusieurs demandes de fonds auprès d'organismes privés ont été demandées par les parents, afin que leurs enfants puissent poursuivre leurs activités extra-scolaires ou participer à des camps.

Au niveau des perspectives, la conseillère école-famille et les TSP ont pour projet d'élaborer une nouvelle prestation autour de la thématique de l'insertion professionnelle des jeunes par des ancien-nes élèves plus âgées, au Collège de l'Union.

## COHÉSION SOCIALE

L'année 2024 a marqué une étape majeure pour la cohésion sociale à Prilly, avec la mise en œuvre de plusieurs projets structurants et innovants, favorisant le dialogue, la solidarité et la qualité de vie sur le territoire.

La démarche "Mon quartier, ma voix", financée par la Fondation Leenaards et menée en partenariat avec l'Université de Lausanne, ainsi que le Canton de Vaud, a débuté par des rencontres avec les habitantes et la mobilisation des acteurs locaux pour identifier les enjeux sociaux et environnementaux du territoire nord de la Commune. Le lancement officiel a eu lieu le 1er juin 2024, lors de la Fête des voisins au Centre sportif de la Fleur-de-Lys. Celle-ci a été marquée par la remise du label "Commune en santé" et la promotion des initiatives des Quartiers solidaires. Tout au long de l'année, la Ville a participé aux groupes de travail intercommunaux d'Unisanté et à l'étude BeComes sur la promotion de la santé et de la qualité de vie. Le soutien à l'association Quartier Nord et la relance de la coordination des Quartiers solidaires ont renforcé les synergies locales. Une attention particulière a été accordée aux aînées avec la célébration de la Journée internationale des aînées, le 1er octobre. En décembre 2024, la création d'une Table de développement social intersectorielle a été adoptée pour accompagner la démarche et co-construire des projets en réponse aux besoins du territoire. D'autre part, la collaboration avec l'UNIL a permis d'enrichir les démarches en cours :

- Une stagiaire, étudiante en master d'urbanisme, a été accueillie de septembre à décembre. Elle a notamment réalisé un journal de bord retraçant les étapes et enjeux de la démarche, document précieux pour son évaluation et valorisation. En 2025, elle poursuivra son implication tout au long de la rédaction de son mémoire portant sur la cartographie sensible.
- Les travaux d'autres étudiantes en études urbaines et en psychologie ont abouti à la production de cartes subjectives et analytiques (quartier Nord et environnement) qui ont été présentées le 18 décembre, lors d'un événement réunissant des cheffes de projet et des directrices de services communaux, ainsi qu'un membre de la Municipalité.

Par ailleurs, l'année 2024 a vu la réalisation de la suite du projet d'enquête « Femmes et Espaces publics » au travers de la réalisation de marches exploratoires.

Pour rappel, cette démarche participative a été initiée à la suite d'un Postulat constatant l'utilisation différenciée des espaces publics selon le genre. Cette enquête visait à comprendre comment les femmes utilisent et perçoivent les espaces publics prillérans, dans le but d'introduire une perspective de genre dans l'aménagement de l'espace public et, ainsi, d'en favoriser un accès inclusif et équitable.

Une première étape d'enquête, menée entre 2021 et 2023 par les travailleuses sociales de la Ville, avait permis d'identifier les enjeux principaux de l'utilisation de ces espaces. Pour aller plus loin, une démarche participative a donc été engagée en 2024 avec la réalisation de quatre marches exploratoires coordonnées par un partenaire externe. Trois de ces balades s'adressaient à des publics identifiés comme ayant une expérience différenciée de l'espace public : les mamans, les jeunes (12 à 20 ans) et



les aînées. La quatrième marche était ouverte à toutes les femmes intéressées. Le parcours et les modalités ont été pensés en lien avec les réalités de chacun des publics.

Une restitution publique, organisée en novembre 2024, a permis de partager les résultats de cette enquête aux participantes et à la population.

Enfin, la participation à différents événements comme le webinaire sur l'aménagement d'espaces de circulation adaptés aux enfants proposé par l'UNICEF en septembre, la conférence « Les enfants seront-ils un jour des citoyens ? » organisée par l'Université de Genève ou encore le colloque international « Ville et santé mentale », organisé à Lausanne en novembre, a nourri les réflexions sur la vision que la Ville de Prilly souhaite porter pour toutes, et particulièrement les liens entre santé mentale, qualité de vie et urbanisme.

Ces actions traduisent l'engagement de la commune en faveur d'une cohésion sociale renforcée, portée par des collaborations multiples et une approche participative répondant aux besoins de ses habitantes.

## AIDE SOCIALE COMMUNALE

Le bureau de l'aide sociale communale et de l'aide individuelle au logement est chargé, comme son nom l'indique, de plusieurs activités distinctes.

La première, destinée uniquement aux personnes bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI, consiste en l'allocation d'un certain nombre de prestations. Ces aides ne sont pas automatiques, les bénéficiaires doivent en faire la demande. Elles sont les suivantes :

- Aide communale (divers remboursements comme les décomptes d'eau/chauffage, podologue, lunettes médicales, abonnement CFF, etc.)
- Participation à l'achat de l'abonnement TL mensuel et annuel. Depuis cette année, des bons de 50% à valoir aux points de vente sont remis aux bénéficiaires. Une facture mensuelle des TL est ensuite adressée à notre bureau
- Octroi de dons et de prêts
- Remboursement de frais d'obsèques

Ces deux dernières prestations peuvent toutefois être attribuées à toute personne domiciliée sur la Commune de Prilly, qu'elle réponde ou non au critère d'octroi de l'aide sociale communale. Le bureau de l'aide sociale communale constitue un dossier avec la demande, et la décision d'octroi est prise par la Municipalité.

Ce bureau est également chargé de la gestion des allègements financiers consentis pour la taxe au sac, octroyés à la naissance des enfants, aux personnes au bénéfice des prestations complémentaires, ainsi qu'aux personnes incontinentes.

La seconde activité concerne l'aide individuelle au logement (AIL), qui a pour but de fournir un soutien financier direct aux familles qui disposent de moyens suffisants pour subvenir à leurs besoins, mais qui doivent faire face momentanément à une charge locative trop importante par rapport à leur revenu. Depuis le 1<sup>er</sup> février 2023, l'aide au logement communale a été introduite pour aider également les personnes seules ou les couples sans enfant.

La troisième activité est le subventionnement des études musicales, conformément au règlement en la matière approuvé par le Conseil communal le 30 mars 2014. Il s'agit d'une subvention communale pour les études musicales suivies par les élèves jusqu'à 20 ans révolus et, à titre exceptionnel, jusqu'à 25 ans révolus. La condition préalable est que l'élève soit inscrit auprès d'une école de musique reconnue par la fondation pour l'enseignement de la musique (FEM).

Le bureau assure également le suivi des expulsions de logement, qui sont, comme le prouve les chiffres ci-dessous, de plus en plus importantes et la gestion du garde-meubles communal.

De plus, l'aide sociale collabore étroitement avec le service des Domaines et Bâtiment pour l'octroi des appartements communaux. Ainsi, cette année, 3 studios ont pu être attribués à des personnes en difficulté.

En outre, l'aide sociale communale gère la validation de l'octroi des bons, ainsi que les statistiques liées aux transports des personnes à mobilité réduite et Transport Handicap Vaud.



## Statistiques

| Prestations financées                            | Nbre de remboursements |      |      |
|--------------------------------------------------|------------------------|------|------|
|                                                  | 2022                   | 2023 | 2024 |
| Aide sociale communale (Télé réseau* inclus)     | 395                    | 433  | 440  |
| TL 2024 <sup>5</sup>                             |                        |      | 118  |
| Taxe au sac - prestation financière <sup>6</sup> | 156                    | 159  |      |
| Taxe au sac - octroi de sac 17/35l               | 109                    | 93   | 85   |
| Aide individuelle au logement                    | 32                     | 35   | 40   |
| Aide individuelle au logement communal           | -                      | 10   | 16   |
| Subvention études musicales                      | 6                      | 6    | 6    |
| Procédure d'expulsion : garde-meubles communal   | 7                      | 14   | 17   |
| Autres requêtes <sup>7</sup>                     | 702                    | 901  | 860  |

## CULTURE & INTÉGRATION

Cette année a été marquée par la création d'un poste de cheffe de service occupé par la déléguée à l'intégration et à la culture en place à Prilly depuis août 2022. Un poste de chargée de projet et de médiation culturelle (0.8 ept) a également été créé.

Elle a aussi été marquée par la réorganisation de la commission Prilly Animation, renommée Commission culturelle de Prilly. Son rôle et ses missions ont été définis et validés par la Municipalité.

Dorénavant, la bibliothèque communale fait partie de ce service qui regroupe ainsi 4.2 ETP, sans compter les auxiliaires et stagiaires.

Les principales missions du service sont de :

- Contribuer à la politique culturelle en élaborant une stratégie d'accès et de participation à la culture
- Contribuer à la définition de la politique communale en matière d'intégration
- Coordonner les activités de la Commission d'Intégration Suisses Immigrés de Prilly (CISIP), ainsi que celles de la Commission culturelle de Prilly.

## Culture

### Commission culturelle de Prilly

En 2024, 14 projets soutenus par la Commission culturelle ont été proposés aux Prillérane-s. Ces projets ont été organisés dans différents lieux emblématiques de la Ville qui doivent être mis en valeur, comme la Chapelle de Cery, le Temple de Broye ou des sites en plein air, comme celui de Corminjoz. Les domaines concernés sont variés, les événements touchant diverses disciplines artistiques telles que le cinéma, la musique, la littérature, la danse ou encore le théâtre. Un rapport d'activités qui détaille chaque projet réalisé dans l'année est consultable sur la page Internet dédiée à la culture.

<sup>5</sup> TL 2024 : nbre de personnes au bénéfice d'abonnement Mobilis.

<sup>6</sup> Taxe aux sacs : depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, une partie de la prestation est financée avec une aide financière et une autre avec l'octroi de sacs taxés 17 ou 35l. Comme le paiement de cette prestation est rétroactive le montant de 2024 sera communiqué lors du rapport de gestion 2025.

<sup>7</sup> Comprend les demandes ne relevant pas du Bureau et orientées vers le service compétent (concerne principalement : Agence d'assurances sociales, Pro Senectute, Revenu d'insertion, Chômage, autres services communaux).

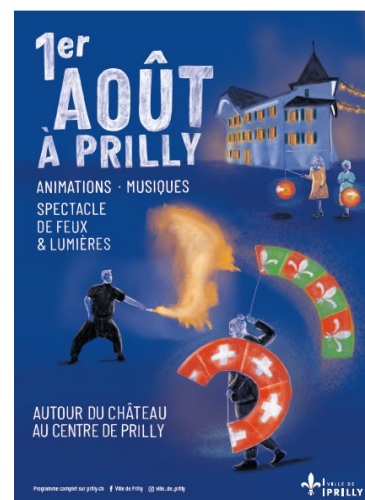


## Evénements nouvellement mis en place par le service

Outre le Marché de Noël local et solidaire, réitéré en 2024 dans une version plus étoffée, le service Culture et Intégration a mis en place deux événements pour la première fois : la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août et le festival Prilly Courts Mixages.

### - La Fête nationale du 1<sup>er</sup> août :

En 2024, la Municipalité a décidé que la Fête nationale serait mise en place par les services Culture & Intégration, ainsi que Jeunesse, Sport & Cohésion sociale. Elle a décidé de changer de lieu et de date. Les festivités ont eu lieu au centre-ville, le 1<sup>er</sup> août au lieu du 31 juillet et non à la piscine de la Fleur de Lys. Le matin, de 10h à 12h, une tartine party offerte, préparée et servie par la Municipalité a été proposée devant le Four à pain. Le public a également été invité à participer à une visite historique proposée par les Archives. Puis dès 17h, les festivités se sont poursuivies : atelier de fabrication et cortège de lampions, parcours ludique pour les enfants, spectacles de rue, concert participatif, silent party, ainsi qu'une partie officielle avec un discours des autorités (M. le Municipal Ihsan Kurt et M. Fabien Deillon, membre du bureau du Conseil communal), chant du Cantique suisse et verre de l'amitié. La soirée s'est terminée avec un spectacle de feux et lumières sur la place du Pré-Bournoud.



Affiche : Fête nationale du 1<sup>er</sup> août 2024

### - La première édition du festival Prilly Courts Mixages :

Le week-end du 23 et 24 août, la première édition du festival de courts métrages Prilly Courts Mixages a investi la cour du Château pour deux soirées estivales de projections en plein air. Le public est venu en nombre (environ 130 personnes par soir) pour découvrir la sélection de films sur le thème des droits humains et de la migration et également rencontrer certaines réalisatrices, pour un échange autour de leurs films et sur ces thématiques. Un foodtruck et une ambiance musicale aux sonorités d'ailleurs offraient un accueil convivial. Cet événement a été le fruit d'une collaboration avec les associations base-court (pour la programmation) et Roadmovie (pour la médiation).



Affiche : festival Prilly Courts Mixages 2024

## Soutien à la culture

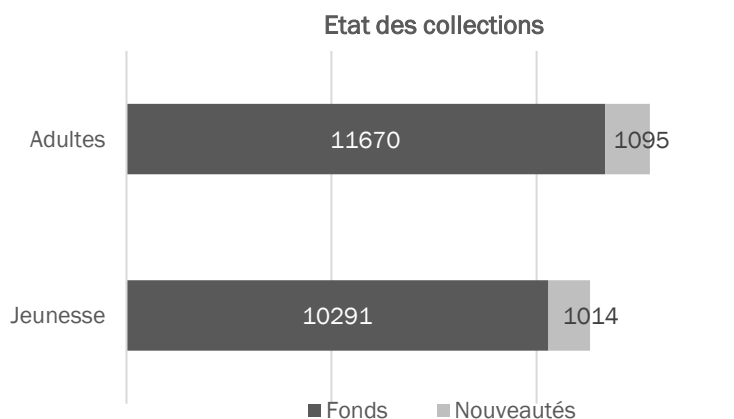
La Ville soutient différentes institutions culturelles comme le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, le Théâtre Zig Zag, le Théâtre Kléber-Méleau-TKM, l'association APERTI, la Lanterne magique de Prilly, la Ligue d'improvisation de la Galicienne, l'Association Romande Technique Organisation Spectacle ARTOS, ainsi que le Bureau culturel Vaud.

## Bibliothèque communale

La Bibliothèque de la Ville de Prilly a pour mission de contribuer au développement de chacune en lui donnant accès à un large éventail d'idées, d'informations et de savoirs, dans un environnement favorable. Pour cela, elle offre divers services et met à disposition de toutes et tous, des ressources documentaires sans cesse actualisées, sur supports variés, à consulter sur place ou à emprunter. Elle fournit un espace public de rencontre, d'échange et de réflexion, dans lequel elle accueille également des animations. Des professionnel·les sont disponibles pour renseigner, conseiller et orienter le public.



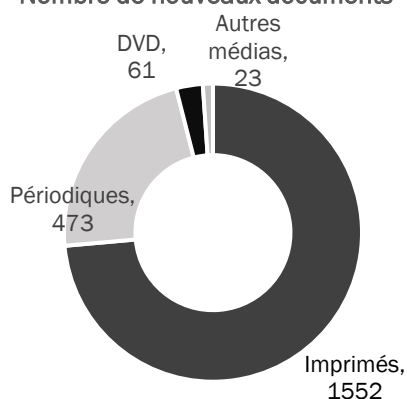
- **Gestion des collections :** Le fonds de la Bibliothèque compte un total de 21'961 ouvrages, dont 5'652 ressources documentaires sur tous les domaines de la connaissance et 15'536 ouvrages de fiction. Si l'on considère la taille du fonds par rapport à la taille de la population prillérane (12'899 habitantes), cela équivaut à 1.7 documents par habitante. En 2024, 2'109 nouveaux documents, tout support confondu, ont intégré les collections. Un total de 2'271 documents a été retiré des collections. Le taux d'accroissement du fonds est nul.



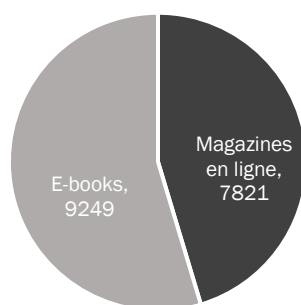
En ce qui concerne les nouveautés, citons la constitution d'un fonds de kamishibai avec castelet, la création d'un espace d'ouvrages « Facile à lire » (FàL), qui s'adresse aux personnes adultes en difficulté avec la lecture, ainsi qu'une collection d'imagiers pour la communication signée avec les bébés. En 2024, le fonds de documents en langue étrangère a été renouvelé auprès du partenaire Bibliomedia.

-

**Nombre de nouveaux documents**



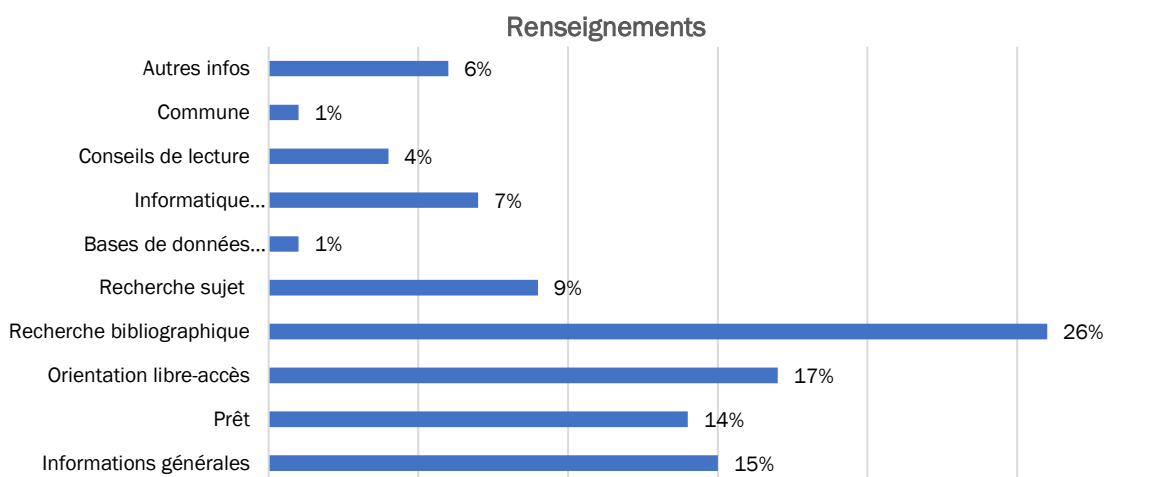
**Nombre de titres numériques**



### Prestations aux publics et espaces

|                   |                                  |   |                            |
|-------------------|----------------------------------|---|----------------------------|
| 21                | heures d'ouverture hebdomadaires | 2 | postes informatiques       |
| 2                 | guichets d'accueil               | 3 | imprimantes/photocopieuses |
| 227m <sup>2</sup> | d'espace accessible au public    | 1 | borne wifi                 |
| 20                | places assises                   | 2 | machines à café/thé        |

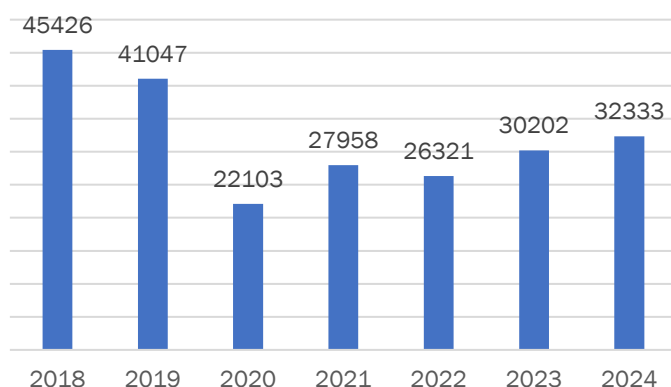
Les bibliothécaires ont renseigné 2'441 personnes en présentiel, et 199 par téléphone. Un total de 3'280 renseignements a été fourni au public.



De plus, une assistance personnalisée a été offerte à 8 personnes qui ont sollicité les bibliothécaires pour l'utilisation des liseuses et la consultation de livres numériques.

- **Service de prêts et d'inscriptions** : La Bibliothèque compte un total de 1'908 inscrites dont 253 nouvelles inscriptions (-19%). Les collectivités titulaires d'un compte s'élèvent à 69. Quant à la provenance des inscrites, elle est la suivante : Prilly 78%, Jouxens-Mézery 5%, autres communes 17%. Pendant l'année, la Bibliothèque a comptabilisé une affluence importante avec un total de 71'343 transactions dont 32'333 prêts (+7%), 32'024 retours et 7'077 prolongations. Un total de 1'727 prolongations a été fait en ligne, depuis le site web de la bibliothèque. Parmi les documents les plus empruntés, la fiction est de nouveau en tête du classement. En 2024, les bandes dessinées et les mangas demeurent les médias les plus appréciés du public. On compte 1'174 emprunteurs actifs (taux stable), soit des individus soit des collectivités, qui ont emprunté au moins une fois dans l'année. Parmi les documents qui ont rejoint les étagères en 2024, 79% ont trouvé leur public et ont été empruntés au moins une fois.

### Evolution des prêts



### Les titres les plus empruntés



Le nombre de prêts numériques sur la plateforme e-Bibliomedia s'élève à 437 (-8%). Cette dernière compte un total 30 usager·ères, y compris 10 comptes nouvellement créés.

En outre, la bibliothèque a demandé un document en prêt à une autre bibliothèque pour l'un de ses membres (service de prêt entre bibliothèques).

A noter que les bibliothécaires ont effectué 24 visites au domicile de 3 personnes à mobilité réduite, afin de leur apporter régulièrement de nouvelles lectures.

Les événements et animations organisés tout au long de l'année ont rencontré un vif succès auprès des participant·es :

- 41 visites de classes ont été organisées pour 620 élèves de l'école primaire
- 18 expositions ont été proposées en lien avec des thématiques variées et des sujets d'actualité (les expositions ont suscité 248 prêts de livres pour 183 usager·ères)
- Le Prix Chronos, prix littéraire intergénérationnel organisé en collaboration avec Pro Senectute, a réuni 21 participant·es, dont 13 adultes et 8 enfants
- 42 animations gratuites, telles que des contes, rencontres littéraires, ateliers créatifs, partages de connaissances, bricolages, lectures, ont réuni un total de 695 participant·es (+72%)
- Le riche programme proposé de septembre à décembre, à l'occasion des festivités pour les 40 ans, a été particulièrement apprécié, comme le démontre l'augmentation importante des participant·es par rapport à 2023. Parmi les événements à l'affiche sont à relever la rencontre avec l'écrivain, Metin Arditi et la journée de lancement des festivités du 7 septembre qui a réuni, à elle seule, environ 170 personnes. De plus, une exposition célébrant l'histoire et la mission de la Bibliothèque a été organisée dans les locaux de Castelmont. Dans ce cadre, un court sondage a été proposé aux visiteur·euses, qui ont pu communiquer leurs souhaits quant aux possibilités de développement futur de la Bibliothèque. Les personnes ont exprimé une préférence pour une bibliothèque « comme à la maison » (33%), soit un tiers lieu confortable pour se rencontrer, discuter, échanger ; une bibliothèque d'objets et une grainothèque (21%) ; un lieu calme pour lire, étudier, réviser, télétravailler, travailler en groupe (21%) ; un espace pour la culture numérique (18%) ; un lieu d'apprentissage (9%).

#### Collaborations et autres activités :

- Communication : les pages du site Internet, regroupant le catalogue en ligne, ont été visitées 13'895 fois. La Bibliothèque a été particulièrement active sur les réseaux sociaux, cela a permis de renforcer le lien avec ses lecteur·rices et d'attirer de nouveaux publics. La page Facebook est suivie par 607 personnes. Quant au compte Instagram, il regroupe, depuis son ouverture en 2024, 297 followers. En outre, la Bibliothèque a diffusé la newsletter à ses usager·ères pour un total de 12 parutions.
- Informatique : installation et mise à disposition d'un iPad en salle de lecture pour la consultation de la presse en ligne et des recherches documentaires. Optimisation du Wi-Fi de la Bibliothèque à travers la mise en place d'un nouveau système de connexion par « ticket ».



Un aperçu des événements de 2024



- Abri-livres : l'équipe compte 6 personnes bénévoles. Le groupe assure activement le rangement et le tri des documents situés à l'arrêt du bus 9 « Prilly centre » en collaboration avec la Bibliothèque.
- Accueil des stagiaires : la Bibliothèque a contribué à la promotion de la profession. Pour ce faire, elle a accueilli 5 jeunes stagiaires qui ont découvert les différents aspects du métier avec un stage de quelques jours.

## Intégration des personnes migrantes

### Commission d'Intégration Suisses Immigrés de Prilly (CISIP)

La CISIP, avec le soutien du service, a proposé les rendez-vous suivants :

- Exposition « Migration : Voix de Femmes » : Du 8 au 22 mars, cette exposition conçue par l'association Belles Pages, elle a mis en lumière les parcours des femmes migrantes ayant dû quitter leur terre natale pour s'établir en Suisse, avec leurs récits poignants. Un vernissage réunissant près de 80 personnes, a eu lieu en présence de madame la conseillère d'État, Rebecca Ruiz. Des visites guidées ont été proposées aux membres de l'administration, aux apprenantes de Français en jeu et aux élèves des classes 9-10-11H du Collège de l'Union, totalisant ainsi environ 120 personnes. Ces visites ont offert des moments d'échanges et de réflexion sur des thématiques telles que les droits des femmes, la discrimination ou le racisme.
- Cinquantenaire de la Révolution des œillets :  
Le 25 avril 2024, la CISIP a collaboré avec la Fédération des Associations Portugaises de Suisse (FAPS), pour célébrer les 50 ans de la fin de la dictature au Portugal, marquée par la Révolution des Œillets. Une soirée conférence-musicale a été organisée, rassemblant 200 personnes dans la Grande salle.
- Festival des Menus Métissés : Pour la quatrième année consécutive, la CISIP a reçu le soutien financier du Canton de Vaud pour l'organisation du Festival des Menus Métissés (21 au 25 mai). Le but de cette manifestation est de faire collaborer les restaurants situés sur le territoire communal avec les Prillérois-e-s issues de l'immigration dans une démarche de vivre-ensemble. Des plats péruviens, kurdes, perses, équatoriens, colombiens, macédoniens et indiens ont été proposés dans plusieurs restaurants de Prilly. Le festival a connu un grand succès, la grande majorité des restaurants étant très satisfaits et voulant réitérer l'expérience. L'association « Lausanne à table » et la presse de manière plus générale ont également relayé le festival.



Affiche : Cinquantenaire de la Révolution des œillets



Affiche : Festival des Menus Métissés de Prilly - mai 2024

### Nouveaux projets d'intégration mis en place par le service

- Cours de français au centre commercial Prilly-Centre :  
Ces cours pour débutant ont favorisé l'accessibilité à l'apprentissage du français dans un espace ouvert et fréquenté, le centre commercial. Ce cadre informel a permis de motiver les personnes potentiellement réticentes face à un environnement plus scolaire à s'initier en douceur à l'apprentissage du français.  
  
Gratuit et sans inscription, les personnes intéressées avaient rendez-vous pendant 3 semaines de 9h à 10h30 au restaurant Coop du centre commercial Prilly-Centre. Là, les enseignantes de l'association Nouvelles Perspectives abordaient une thématique par jour qui comprenait des activités et des visites auprès des magasins du centre. L'objectif final étant d'encourager les participantes à poursuivre leur apprentissage dans des cours formels, mis sur pied par des structures de la région.



- Cours de français estival : Les villes de Prilly et de Renens se sont associées pour offrir aux personnes allophones des cours de français en plein air à la Grange de Florissant à Renens, durant le mois de juillet. Gratuits et sans inscription, les participantes ont pu assister à autant de cours qu'iels le souhaitent, sans obligation de présence continue. Pour les parents, un espace dédié a permis de confier leurs enfants, dès 5 ans, à des animateur·rices afin de suivre les cours. Cette initiative répond à la forte demande de cours de français, surtout en période estivale où l'offre est plus restreinte. Grâce à cette collaboration entre Prilly et Renens, les résidentes de l'Ouest lausannois ont pu bénéficier d'une opportunité pour se lancer dans l'apprentissage du français tout en profitant de l'été.

## **Soutien aux institutions œuvrant dans le domaine de l'intégration des personnes migrantes**

La Ville de Prilly soutient plusieurs institutions qui proposent des prestations aux personnes migrantes. Il s'agit des associations Français en Jeu, Lire et écrire, Franc Parler et la bibliothèque interculturelle Globlivres :

- Français en jeu a proposé des cours, entre autres à Prilly (avenue de la Confrérie 11), de français hebdomadaires, ainsi que des cours semi-intensifs.
- Lire et écrire a proposé des cours, en grande partie à Prilly (avenue du Château 1), pour progresser en lecture et en écriture, des cours pour préparer à entrer en formation professionnelle, des ateliers d'initiation à l'informatique pour communiquer par écrit et un pour préparer l'examen théorique du permis de conduire.
- Franc-Parler est une association située à Renens, dont l'objectif est de créer un espace de solidarité et de formation accessible à toute personne, quel que soit son statut ou sa situation économique. Elle a proposé entre autres des cours de français.
- Globlivres est une bibliothèque interculturelle publique et associative sise à Renens. Les Prillérans, ont pu accéder aux prestations proposées.

## **INFRASTRUCTURES, ESPACES PUBLICS, VOIRIE ET ESPACES VERTS**

### **Projets en cours**

#### **Démarrage du Plan lumière**

Le Conseil communal ayant adopté le préavis 03-2024, la Municipalité a pu démarrer la constitution d'un plan lumière. Cette planification stratégique doit à la fois prendre en considération le potentiel d'économie d'énergie, les effets de la pollution lumineuse sur la biodiversité et l'ambiance nocturne. La constitution du plan lumière a été poursuivie tout au long de l'année 2024 avec des étapes importantes, comme l'organisation de marches nocturnes et d'ateliers participatifs avec le Greffe et l'office de la population, afin de comprendre les ressentis dans la Ville de nuit. Le plan lumière de Prilly devrait être finalisé lors du premier semestre 2025 et un nouveau préavis concernant la mise en œuvre des mesures devraient être présenté au Conseil communal en 2025.

#### **Avancée du projet du chemin du Viaduc**

Le projet du chemin du Viaduc a avancé durant l'année 2024 et l'avant-projet est sur le point d'aboutir. Cette requalification d'espaces publics est très importante, au vu des développements des projets privés de part et d'autre de la route. Toutefois, étant donné justement l'ampleur des projets privés dont il est question, l'avancement du projet n'est pas aisé, car cela demande beaucoup de ressources internes dans plusieurs services. De plus, le secteur du chemin du Viaduc est une véritable plaque tournante de mobilité : des flux piétons importants sont à attendre au vu des gros attracteurs que sont la Vaudoise Aréna, ainsi que le futur casino. Le secteur est également un véritable hub de transport public, avec à la fois des axes forts et des futures lignes de bus importantes, qui devraient s'arrêter dans le secteur.



Une demande de crédit d'ouvrage pour la partie routière devrait intervenir au premier semestre 2027. Une demande de crédit d'ouvrage pour la participation prillérane aux aménagements extérieurs du projet Tillia devrait intervenir séparément en 2025.

### **Débloccage de l'avenue du Chablais**

La requalification de l'avenue du Chablais est essentielle pour la Ville de Prilly, au vu des développements au sud de son territoire et des besoins en mobilité d'ici à 2030. Ce projet était en stand-by, notamment en raison d'un besoin important de coordination avec la Ville de Lausanne, cette dernière comptant environ un tiers de l'avenue sur son territoire. En 2024, les Municipalités de Prilly et de Lausanne ont signé une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, pour avancer sur un avant-projet, sous l'égide de la Ville de Prilly. Ainsi, il est possible d'avancer sur une étape importante pour ce projet majeur, que la Ville de Prilly a demandé de mettre en « horizon A » dans les mesures PALM. Ce qui a été accepté. Des subventions sur cette requalification sont également attendues, si le dossier du PALM 5 est accepté par la Confédération. Toutefois, si elles sont accordées, l'horizon de réalisation des travaux est plus contraignant, puisque ceux-ci doivent impérativement avoir lieu entre 2028 et 2032. La Ville va ainsi continuer à avancer sur le projet, pour assurer une réalisation dans les délais prescrits.

### **Adoption de notre dossier OPB et avancement des zones 30 et 30 de nuit**

Le dossier d'assainissement du bruit routier de la Ville de Prilly a été approuvé par le Conseil d'Etat le 20 décembre 2023. Celui-ci a été présenté dans les grandes lignes dans le préavis 13-2023 adopté par le Conseil communal le 5 février 2024. Ce préavis demandait également le financement des mesures d'abaissement de vitesse qui contribuent à la réduction du bruit de la circulation. Le dossier de régularisation de ces nouvelles zone 30, ainsi que des axes à 30 km/h de nuit, ont pris un peu de retard en raison notamment de nombreux aller-retours avec la POL. Finalement, le dossier légèrement moins ambitieux que celui présenté au Conseil communal, a été mis à l'enquête durant l'été 2024. Cette dernière n'a soulevé aucune opposition et l'abaissement de vitesse peut donc aller de l'avant. Les travaux doivent encore être adjugés, de même que le matériel de signalisation, avant que tout ne soit posé en début d'année 2025.

De plus, l'adoption du dossier d'abaissement du bruit routier a permis de débloquent des subventions cantonales pour les mesures prévues, y compris de manière rétroactive. Ainsi, pour l'année 2024, la Commune a touché une subvention de CHF 133'623.95.

### **Avancement des travaux Route de Cossonay**

La requalification de la Route de Cossonay et le projet de BHNS ont bénéficié de progrès significatifs durant l'année 2024. En effet, durant celle-ci, les travaux de génie civil se sont terminés le long de la route. Le point d'orgue aura évidemment été les travaux sur le giratoire du centre de Prilly, qui ont été les plus compliqués en termes d'impact sur le trafic. Ils se sont déroulés dans les délais fixés et les nuisances ont donc été limitées aux seules vacances d'été. Au mois de septembre, quelques travaux avaient encore lieu vers le terminus de Prilly-Eglise. Au cours de l'automne, les îlots des passages piétons, ainsi que la régulation par feux du passage piétons devant le Château communal ont été installés. Les derniers travaux (plantation, signalisation verticale et pose de la couche de roulement) seront réalisés d'ici à l'été 2025.

Les travaux du BHNS concernent les communes de Prilly, Renens et Crissier. Si les travaux sont quasi terminés à Prilly, ils sont encore en cours à Renens et Crissier. Le projet a ainsi pris plusieurs mois de retard. De plus, les prévisions de coûts définitifs ont été revues à la hausse. Les relations se sont tendues avec nos mandataires et avec les entreprises qui travaillent sur ce projet. Plusieurs difficultés se sont présentées, qui ont été rapportées au Conseil communal dans la mesure du possible. Ainsi, les trois Municipalités ont informé les Conseils communaux de difficultés sur le projet en octobre 2023. Puis, un préavis de demande de crédit complémentaire a été déposé auprès des trois Conseils, faisant état des surcoûts déjà portés à la connaissance des communes. Cependant, au vu des difficultés, notamment dans le suivi administratif et financier du projet, il n'est pas encore possible de chiffrer totalement lesdits surcoûts. Il n'est pas non plus possible, à ce stade, d'établir les responsabilités respectives des différentes parties prenantes, quant aux retards et aux surcoûts. Les trois Municipalités ont fait appel à un avocat, ainsi qu'à un bureau d'aide à la maîtrise d'ouvrage pour les épauler. Une expertise a été sollicitée par toutes les parties prenantes et une convention y relative a été signée en automne 2024. Les experts ont pu débuter leurs travaux à la fin de l'année 2024. Il est peu probable qu'une réponse définitive sur la répartition des surcoûts en découle, mais une évaluation des



responsabilités de chaque partie sera établie. En attendant ces résultats, la Municipalité ne peut s'exprimer à ce sujet.

### **Mise en bus articulé de la ligne 33**

Le projet de mise en bus articulé de la ligne 33 a bien avancé en 2024. Les études, ainsi que les appels d'offres se sont terminés, ce qui a permis de constituer un préavis d'investissement. Celui-ci a été adopté par le Conseil communal, le 17 juin 2024. Parallèlement, la demande de cofinancement, liée aux mesures du PALM 2016, a été envoyée et le retour est attendu au printemps 2025. Le projet a également été soumis à l'enquête publique, en fin d'année, et cette dernière n'a soulevé aucune opposition. Le projet routier a donc pu être soumis au Conseil communal pour une validation au début de cette année. En cas d'acceptation par le Conseil communal lors de sa séance du 10 février, les travaux commenceront en avril 2025, dès que la validation définitive du Canton aura été reçue.

### **Lancement des projets de planification de mobilité**

Plusieurs mesures du plan climat communal ont trait à la mobilité. Lorsque la Municipalité a organisé la mise en œuvre de celles-ci, il est apparu évident qu'il fallait commencer par établir des planifications directrices en matière de mobilité. Cela afin de déterminer quelles mesures étaient réalisables, réalistes et prioritaires, ainsi que leurs coûts. De ce fait, la Municipalité a demandé un crédit au Conseil communal, afin d'établir trois planifications générales concernant la mobilité piétonne, cyclable et les transports individuels motorisés. Ces études ont commencé en 2024, notamment par un diagnostic de marchabilité sur la Commune. Des études exploratoires sur les axes nord-sud ont également été finalisées. Celles-ci demanderont des approfondissements en 2025. Les résultats seront présentés au Conseil communal lorsqu'ils seront connus.

### **Image directrice des Transports Publics 2040 de l'Ouest lausannois**

Les transports publics de la région lausannoise ont retravaillé leur image directrice des transports publics de l'Ouest lausannois pour l'étendre à l'horizon 2040. Cette planification directrice a vocation à réfléchir les transports publics à une plus large échelle temporelle et ainsi pouvoir anticiper les besoins et faciliter le développement de l'offre. Les Municipalités de l'Ouest lausannois ont été intégrées à cette démarche, notamment au sein du groupe décisionnel Mobilité du SDOL. Les municipales et municipaux en charge de la mobilité ont participé à plusieurs ateliers, tout comme les techniciens concernés. L'objectif était de définir les raccordements manquants et les solutions pour mieux connecter les différentes centralités de l'Ouest. Il en ressort une image directrice ambitieuse, qui se concentre sur le développement des lignes secondaires. En effet, les axes forts étant en cours de réalisation, quelques lignes de BHNS pourront encore être prolongées, mais le grand défi consiste maintenant à mieux relier les différents pôles et les différentes lignes d'axes fort avec les quartiers. Le développement de la gare de Renens confirme la direction prise, ainsi que les besoins d'augmenter les liaisons nord-sud dans le district. Une présentation détaillée sera faite au Conseil communal au printemps 2025.

### **Redémarrage de Pré Bournoud**

Le projet de Pré Bournoud avait fait l'objet d'un concours d'urbanisme en 2021. Depuis, le projet piloté par le service des Travaux en tant que service constructeur, aurait dû suivre son cours. Toutefois, en raison d'une surcharge de travail sur les autres projets en cours et d'un besoin de priorisation sur certains projets au sud de la Ville, la reprise du dossier a pris un peu de retard. En automne 2024 le projet a pu être relancé à l'interne notamment en mettant à plat tous les besoins des différents services et les coordinations nécessaires avec les autres projets de la Ville. La suite des phases d'étude devrait avoir lieu en 2025 avec le dépôt d'un crédit d'étude planifié cette année-là.

### **Réaménagement de la place du Collège centre**

La place devant le collège Centre (rebaptisée entre-temps place Catherine Colomb) souffre depuis son inauguration d'une image de « place grise ». Son manque de convivialité et d'ombrage a fait couler beaucoup d'encre chez nos concitoyen·nes. Afin de rendre cet espace plus attractif, la Municipalité a chargé le service concerné de lancer un projet d'aménagement éphémère pour tester divers aménagements et leur compatibilité avec les activités culturelles ayant lieu sur cette place. Le résultat a été très bien accueilli par la population, qui a utilisé cet espace bien plus que lors des dernières années. Divers végétaux ont été installés dans des nids fabriqués à partir de déchets de taille par les équipes des Espaces verts. Les plantes sont à la fois indigènes et exotiques, rappelant les origines



multiples de la population prillérane. Cet aménagement a été inauguré en juin 2024, avec une dégustation de plantes comestibles qui émaillaient les arrangements.

## Parcelle 51

La parcelle 51 de la Ville de Prilly se situe le long de la Route du Mont, à côté des terrains de football de la Fleur-de-Lys. Elle est propriété de la Ville de Prilly et n'a pas vraiment été aménagée jusqu'à présent. Le Service a décidé de proposer un aménagement boisé, du mobilier sous forme de bancs et de tables d'aspect naturel, ainsi que la création d'un couloir de biodiversité depuis la forêt adjacente, en direction des espaces plus bas, notamment celui du cimetière. Le boisement de cette parcelle et les aménagements de biodiversité ont été partiellement subventionnés par la SOCOSEV. Des panneaux de sensibilisation seront également installés. La réalisation est intervenue entre la fin 2024 et le début 2025, avec notamment la plantation de 110 arbres et 180 arbustes.

## Micro-paysage

Le projet intercommunal de Micro-paysage s'inscrit dans le prolongement de l'obtention du Prix Wakker par l'Ouest lausannois, il y a 10 ans. Les huit communes ont aménagé de petits espaces urbains pour augmenter la biodiversité, ainsi que les espaces de délasséments. Les aménagements à Prilly ont pris place sur une petite parcelle à l'angle de la Route de Cossonay et du chemin de Jolimont, ainsi que sur la parcelle voisine, appartenant à la paroisse du Bon Pasteur. Cet aménagement offre à la fois une meilleure arborisation (15 arbres comestibles), des arbustes comestibles et la plantation de vivaces, ainsi que l'installation d'une balancelle multigénérationnelle. Il a été réalisé par les équipes Espaces verts et a profité d'une subvention de l'association Prix Wakker.



## Entretien courant des espaces verts

La mue de l'entretien des espaces verts continue d'aller de l'avant grâce à notre architecte-paysagiste, ainsi qu'aux équipes des Espaces verts. Le but est d'aller vers un entretien dit « différencié » des espaces verts, qui permet d'être plus respectueux de la biodiversité, d'augmenter la nature en ville et de restreindre le besoin en intervention. Cela permet donc de limiter l'augmentation de la taille des équipes, malgré l'augmentation sensible des espaces verts. Dans ce contexte, la Ville a augmenté les espaces en éco-pâturage, c'est-à-dire pâturés par des moutons, au lieu d'être fauchés ou tondus. Ce projet permet à la fois d'économiser de la main d'œuvre, mais revêt également un aspect pédagogique important. Des visites de classes ont d'ailleurs été organisées avec le berger qui s'occupe des animaux et une après-midi découverte, ouverte à toutes et tous, a eu lieu en juin au parc du Grand-Pré. Deux agnelles sont nées à la Piscine de la Fleur-de-Lys et la population a été invitée à les baptiser. Elles se nommeront : Fleur et Lys.





L'entretien des talus de la Ville a nécessité 234 heures EPT et 300 heures de véhicules et matériel, soit environ 45% de ressources de moins qu'en 2023. Celles-ci ont donc été affectées à d'autres tâches.

Enfin, en 2024 le Service a dû procéder au curage des bassins de rétention du ruisseau de Broye, ainsi que de certains ouvrages de gestion de l'eau. Il a été réalisé en respectant la faune et la biodiversité qui s'est développée dans ces espaces, tout en assurant la fonction de bassin de rétention en cas d'orage. Là aussi, une analyse plus orientée « nature » a permis d'espacer les curages et de les limiter, ce qui a également diminué les coûts d'entretien.

### Quelques chiffres d'entretien

L'audit a permis de mettre en lumière le travail conséquent des équipes de terrain. Pour environ 20 ETP, les équipes de Voirie et des Espaces verts entretiennent, réparent et maintiennent en état :

|                                    |                                         |
|------------------------------------|-----------------------------------------|
| Surface d'espaces verts            | 16 hectares et 2 jardins                |
| Places de jeux                     | 9                                       |
| Bancs publics                      | 150                                     |
| Bacs de plantes                    | 67                                      |
| Haies                              | 4156 mètres linéaires                   |
| Arbres – total                     | 1176                                    |
| Poubelles                          | 120 dont 54 équipés de sacs pour chiens |
| Routes                             | 19.3 km                                 |
| Trottoirs                          | 26.5 km                                 |
| Arbres et arbustes plantés         | 130 arbres et 190 arbustes              |
| Déchets de poubelles urbaines      | 42 tonnes                               |
| Sacs poubelles                     | 98'000 plus 300'000 sacs pour chiens    |
| Déchets de route                   | 55 tonnes                               |
| Déchets verts                      | 186 tonnes                              |
| Consommation de l'éclairage public | 65'570 kW/h                             |

De plus, 131 arbres auparavant taillés sont en cours de conversion avec un arboriste, afin qu'ils puissent offrir plus d'ombre.





### **Manifestation et emprise sur le domaine public**

Le service Voirie & Espaces verts a reçu 35 sollicitations d'organisation de manifestations, qui ont engendré 2'913 mouvements de matériel, 796 heures EPT et 303 heures de machines et véhicules. Le montant relatif à la location de matériel offert gracieusement par la Municipalité de Prilly, s'élève à CHF 32'546.50, contre CHF 7'434.95.- facturés. Il est important de noter, qu'afin d'effectuer la livraison du matériel vers les événements, une mobilisation d'un nombre non négligeable de collaborateurs de la voirie est nécessaire. Cela pour assurer le chargement, déchargement et la récupération du matériel.

Le service a été sollicité à 5 reprises pour le déneigement et le salage des rues, places et escaliers de la Ville, pour un total de 15 tonnes de sel épandues, durant les 22 semaines de piquet neige.

Pour l'année 2024, le service des Travaux a délivré 132 autorisations d'usage, comprenant le domaine public, ainsi que le domaine privé communal, pour une recette totale de TTC CHF 310'605.-.

### **Clôture de plusieurs préavis et fin de certains projets**

Un certain nombre de projets ont pu être clôturés cette année, car les travaux sont terminés et les dernières factures entrées. Il s'agit notamment des travaux sur la Route de Neuchâtel, en lien avec le passage inférieur d'Ombreval, qui doit faire l'objet d'une demande de crédit complémentaire en 2025, du préavis d'entretien routier de 2021 et 2022, qui s'est terminé cette année. L'ensemble des préavis clôturés et les plus ou moins-values correspondantes ont été communiquées au Conseil communal le 9 décembre, via les communications municipales.

### **SIT intercommunal**

Sous l'égide du SDOL, les communes de l'Ouest lausannois ont souhaité s'allier, afin de mettre en ligne un géoportail intercommunal prenant en compte l'ensemble du district. Ce projet a semblé totalement faire sens pour la Municipalité, qui a également décidé de modifier son système d'information du territoire, afin de le rendre compatible avec le futur géoportail. Cela permettra également d'avoir une présentation harmonisée des différentes données du territoire à l'échelle de l'Ouest. Le projet a bien avancé en 2024 et devrait pouvoir être mis en ligne en 2025. Un travail important de mise à jour de nos géodonnées est également en cours en vue de cette mise en ligne.



## **Galerie de Broye**

La déviation du ruisseau de Broye directement dans le lac, via une galerie souterraine, est un projet d'envergure. Il est porté par les Communes, qui utiliseront celle-ci pour leurs eaux claires, ainsi que par le Canton. Ce projet est intrinsèquement lié à la renaturation des eaux de la Chamberonne, même s'il s'agit de deux projets distincts. En 2024, il a franchi une étape décisive en étant mis à l'enquête publique en fin d'année, en même temps que le projet de renaturation de la Chamberonne et d'île aux oiseaux dans le lac. La suite de la procédure est pilotée par le Canton. Les appels d'offres internationaux seront entrepris dès 2025, avec le traitement des oppositions.

## **Aménagement de la Route de Renens – projet du tram**

Le projet du tram ne concerne qu'une petite partie du territoire communal, mais les travaux ont avancé de manière spectaculaire en 2024. Fin 2023 le prolongement du viaduc du Galicien a pu être inauguré et cette année, les travaux routiers sur le territoire prilléran sont pratiquement finis et les rails ont été en partie posés en 2024. Les travaux de génie civil sur tout le tracé devraient être terminés en 2025. Ensuite, des tests de conduite et de sécurité, ainsi que la formation des conducteurs devraient être entrepris entre 2025 et 2026, date d'ouverture prévue de la ligne. Les retards de livraison annoncés pour le matériel roulant ne devraient pas, pour le moment, différer la mise en service.

## **PGEE communal**

La mise à jour du PGEE communal a continué lors de l'année 2024. Les données existantes parfois lacunaires ont nécessité un gros travail de mise à jour, ce qui a quelque peu ralenti l'avancement du projet. Un nouveau PGEE communal devrait toutefois pouvoir être présenté au Conseil communal en début d'année 2026. Une mise à jour du règlement d'évacuation des eaux doit également être menée, en raison du déficit de couverture actuel de la taxe sur l'évacuation des eaux usées du secteur concerné.

## **Mise en séparatif : Chasseur et Floréal**

Deux travaux d'opportunité concernant la mise en séparatif du carrefour du Chasseur d'une part, et du haut de l'avenue de Floréal de l'autre, sont planifiés pour 2025. Pour ce qui est du carrefour du Chasseur, une opération coup de poing du LEB est prévue cet été avec un arrêt de la ligne entre Lausanne-Flon et Cheseaux. Le Service a ainsi proposé à la Municipalité de saisir cette opportunité pour effectuer la mise en séparatif du carrefour, afin de faire des économies substantielles si les travaux devaient entrer en conflit avec la circulation du LEB. Un arrêt de la ligne pour les besoins communaux devrait être entièrement pris en charge par la Commune, ce qui ne sera pas le cas dans cette configuration. Des études de projet ont été faites en 2024 et un préavis sera présenté au printemps 2025 au Conseil communal.

Pour ce qui est du haut de l'avenue de Floréal, une conduite d'eau potable a cédé et a endommagé la route. Ainsi, le service de l'eau a non seulement dû effectuer des travaux de réhabilitation de la conduite, mais doit à présent remettre en état l'avenue. Le Service a, là aussi, proposé à la Municipalité de profiter de l'ouverture de la route et des travaux de génie civil, pris en charge par le service de l'eau de la Ville de Lausanne pour effectuer des travaux de mise en séparatif à moindre frais. Les études ont commencé en 2024 et un préavis sera proposé en mars 2025 au Conseil communal.

## **Parc du viaduc et du Grand Pré**

L'espace libéré par la prolongation du viaduc du Galicien peut être aménagé par la Ville de Prilly en vertu de la convention d'ouvrage. La Municipalité désire arboriser davantage cette zone qui, pour le moment, est très minérale avec l'esplanade de la Vaudoise Aréna. Le projet devrait s'inscrire dans la continuité de l'espace autour de la tour Tilia, qui sera largement arborisé, et de ladite esplanade, laquelle devra continuer à supporter un important flux piétonnier. Les études pour cet espace public sont en cours et un préavis sera présenté, en principe en 2025. Le titre de « parc du Viaduc » est pour le moment un nom de travail et devra faire l'objet de réflexions ultérieures.

Le parc du Grand Pré est également un projet d'opportunité. En effet, le Collège du Grand Pré bénéficiera, dès 2025, d'une mue importante pour le mettre aux normes actuelles. Cette rénovation d'envergure permettra également de revoir les aménagements extérieurs, ce qui a initié des réflexions sur le parc en contre-bas. Cela répondrait également à l'un des enjeux du plan climat, qui prévoit un parc arboré à cinq minutes de marche pour toutes les Prilléranes. De plus, l'espace de jeux nécessite un grand rafraîchissement. Ainsi, un projet de modernisation du parc, avec une arborisation



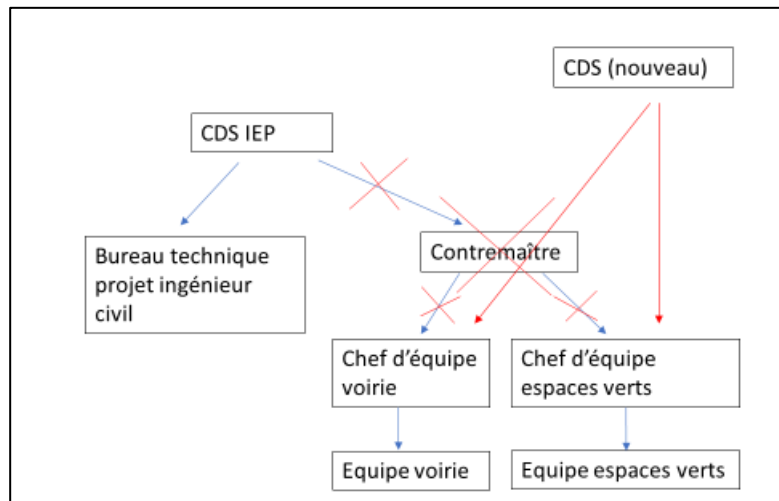
complémentaire, un renouvellement des places de jeux et l'aménagement d'un plan d'eau a été mis à l'étude en 2024. Là encore, un préavis est prévu pour le premier semestre 2025.

## Nouvelle gouvernance des tl

Les transports publics de la région lausannoise ont opéré une grosse mue de leur gouvernance en 2023, qui est entrée en force en 2024. Le Conseil d'administration a été réduit et des délégations spécifiques ont été créées en son sein. De plus, un nouvel organe chargé de préavisier le développement de l'offre a été créé : le Conseil du réseau. Le but de cet organe est de permettre aux communes du réseau d'être représentée et de défendre leurs enjeux et non de devoir défendre les intérêts de l'entreprise, comme un poste au Conseil d'administration l'exige. Cette première année de fonctionnement a été plutôt positive avec des débats nourris et intéressants, avec toutes les communes du réseau. La représentante de la Ville de Prilly dans cette instance est Mme la Municipale Rebecca Joly, qui assure également la présidence du Conseil du réseau.

## Organisation et constitution de l'équipe du service

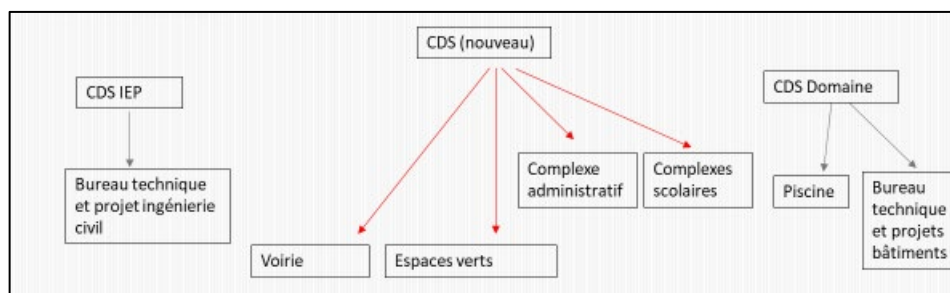
L'année 2024 a été mouvementée pour le service des Travaux, notamment en termes d'organisation. Au début de l'année, la Municipalité a d'abord pris une décision importante : celle de scinder le service en deux. En effet, sa taille, mais également la diversité de ses tâches, couplées à l'augmentation des projets en cours rendait la mission du chef de service pratiquement impossible. Le profil de mouton à cinq pattes souhaité, à savoir, à la fois un superviseur de projets de génie civil complexes et un superviseur de toutes les tâches d'entretien de l'espace public, privilégiait souvent un secteur au détriment de l'autre. À cela s'ajoutait la masse de travail en augmentation qui rendait l'exercice impossible. La Municipalité a donc décidé de diviser le Service comme suit : projets d'infrastructure (Service Infrastructures et espaces publics) d'une part et exploitation (Service Voirie & Espaces verts) d'autre part. Ces nouvelles entités ont été dirigées par le même chef de service de manière temporaire. Cette réorganisation s'est faite à personnel égal, puisque nous avons remplacé un contremaître de l'ancienne organisation par un chef de service.



Un poste a été mis au concours à l'été 2024 mais sans succès. Suite à cela, la Municipalité a décidé de surseoir à la nomination d'un chef de service, en attendant d'éventuelles pistes d'organisation venant de l'audit, dont les résultats n'étaient pas encore connus. Au surplus, les mêmes constats pouvaient s'appliquer à d'autres services, notamment le service Domaines & Bâtiments.

Suite à l'audit et à ce constat partagé, la Municipalité a finalement décidé de modifier également l'organisation du service Domaines & bâtiments, en suivant la même logique de séparer la partie de gestion de projets et la partie exploitation. Dans une idée de rationalisation des moyens et de synergie renforcée des équipes de terrain, la Municipalité a réuni les deux parties exploitations des anciens services Travaux et Domaines & Bâtiments. Ce nouveau Service pourra être dirigé par un véritable facility manager, qui sera à la fois sur le terrain et en collaboration étroite avec tous les autres services.

Cela donne le nouveau schéma suivant :



Cette nouvelle organisation sera mise en place en 2025.

Dans le même temps, le service Infrastructures et Espaces publics s'est étoffé en 2024, avec l'arrivée d'une chargée de projet en mobilité, augmentant ainsi l'interdisciplinarité et la polyvalence de l'équipe de projet. Le but de cette dynamique est de prendre en compte, le plus tôt possible, tous les aspects des projets d'espaces publics. La dynamique d'équipe s'en est trouvée renforcée.

L'année 2024 a été également le théâtre d'autres changements importants au sein du service Infrastructures et Espaces publics. Il y a lieu de mentionner que depuis mai 2024, c'est la Municipale qui assure l'intérim au poste de chef de service. L'équipe en place a montré une grande capacité d'adaptation et de flexibilité.

## ENFANCE

### Accueil en milieu familial

#### Nouveautés

La Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ) a mis en place, dès 2024, des analyses de pratique obligatoires. Les accueillantes en milieu familial (AMF) ont eu l'occasion lors de ces rencontres, d'amener des sujets ou des expériences vécues, au sein du groupe, pour un échange avec des professionnelles sur les différentes manières de gérer les situations rencontrées dans leur pratique.

#### Accueillantes en milieu familial (AMF) et placements

En 2024, 279 demandes d'accueil, dont 45 concernant des bébés à naître ont été enregistrées sur la liste d'attente du réseau AJENOL pour une place chez une accueillante en milieu familial (AMF) à Prilly. Il a été possible de proposer une solution d'accueil pour 168 de ces demandes.

181 enfants ont été accueillis chez 32 AMF, avec au total 157'589 heures facturées pour 149 places d'accueil autorisées. Le nombre d'AMF a baissé avec des départs, dont un à la retraite.

Le tableau, ci-dessous, récapitule l'évolution de l'accueil en milieu familial entre 2023 et 2024 :

| Nb AMF |      | Nb places autorisées |      | Nb enfants accueillis |      |
|--------|------|----------------------|------|-----------------------|------|
| 2024   | 2023 | 2024                 | 2023 | 2024                  | 2023 |
| 32     | 35   | 149                  | 146  | 181                   | 179  |

#### Activités de la coordinatrice

A un taux d'activité de 80%, la coordinatrice de l'accueil familial de jour accompagne, encadre et surveille l'activité des AMF. Durant l'année 2024, elle a effectué 48 entretiens avec des nouvelles familles, ainsi que 38 visites de surveillances chez les AMF.

Les AMF ont pu bénéficier cette année d'analyses de pratique et de rencontres de soutien sur les thèmes des conflits et transgressions, de l'enfant en mouvement et de l'enfant TDAH. Elles ont, en outre, été formées à l'utilisation du nouveau logiciel de gestion des enfants du réseau AJENOL.



## Accueil parascolaire

### Nouveautés

A la rentrée scolaire 2024-2025, l'APEMS de Mont-Goulin a pu augmenter sa capacité d'accueil des enfants en passant de 36 à 40 places.

### APEMS et UAPE

Avec 6 structures d'accueil parascolaire : 1 unité d'accueil pour écolier-ères (UAPE) et 5 accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS), le service de l'enfance a pu proposer un total de 244 places durant cette année. L'accueil est proposé les matins, à midi et les après-midis pour les enfants de 1P à 6P. Les écolier-ères de 7P et 8P commençant l'école tôt le matin, l'accueil n'est proposé que les midis et après-midis.

| Nom de la structure    | Niveaux scolaires accueillis | Nb de places d'accueil | Nb d'enfants accueillis au second semestre 2024 |
|------------------------|------------------------------|------------------------|-------------------------------------------------|
| UAPE Le Tilleul        | 1P-3P                        | 54                     | 67                                              |
| APEMS de la Confrérie  | 4P-6P                        | 54                     | 54                                              |
| APEMS de Jolimont      | 1P-3P                        | 24                     | 30                                              |
| APEMS de Corminjoz     | 3P-6P                        | 36                     | 42                                              |
| APEMS de Mont-Goulin   | 1P-6P                        | 40                     | 52                                              |
| APEMS du Vieux-Collège | 7P-8P                        | 36                     | 51                                              |
| <b>TOTAL</b>           |                              | <b>244</b>             | <b>296</b>                                      |

En 2024, les équipes permettant le bon fonctionnement de l'UAPE et des APEMS se répartissaient de la manière suivante :

|                         | Nb de personnes | Nb EPT      |
|-------------------------|-----------------|-------------|
| Responsables APEMS/UAPE | 5               | 3.15        |
| Personnel éducatif      | 24              | 15.7        |
| Personnel d'intendance  | 8               | 4.4         |
| Personnel administratif | 3               | 1.95        |
| Apprenties              | 1               | 1           |
| <b>TOTAL</b>            | <b>41</b>       | <b>26.2</b> |

### Activités et animations

Cette année encore, les enfants des APEMS et de l'UAPE ont participé à une multitude d'activités comme par exemple : visiter la cathédrale, peindre, dessiner, faire des bricolages à la manière de...



(Christian Voltz, Picasso, etc...), visiter les Grottes de Vallorbe, faire la traditionnelle sortie aux Pléiades durant les vacances UAPE, traiter de thèmes tels que l'amitié et le bonheur dans les ateliers de philosophie, suivre un cours de hip-hop, etc.

« à la manière de Christian Voltz »

## **La Fringale**

Tous les jours, sauf le mercredi, 2 monitrices et 1 moniteur accueillent les écoliers de 3P à 6P au réfectoire La Fringale. Cette année, 25 enfants étaient inscrits à cette prestation.

Des jeux, des livres ou encore du matériel pour dessiner ou bricoler sont proposés comme activité aux enfants après le repas jusqu'à l'heure du retour à l'école. Les enfants peuvent également aller jouer dans la petite cour dehors sous la surveillance d'un adulte.

## **Via Escola et Vers l'école**

Il n'a pas été possible de proposer le projet Via Escola cette année. Toutefois, un travail a été entrepris dès octobre pour revoir l'entier du concept en vue d'une nouvelle édition en 2025.

## **Devoirs surveillés**

Les devoirs surveillés sont proposés par le service de l'enfance aux enfants de 3P à 6P. Ils sont pris en charge par 12 responsables de devoirs à la fin des cours. Une petite récréation de 15 minutes leur est proposée, avant de remonter en classe pour faire leurs devoirs entre 15h45 et 16h30. Si les enfants n'ont pas terminé leurs leçons pour le lendemain, ils ont la possibilité de rester jusqu'à 17h.

Au dernier trimestre de cette année, 88 enfants étaient inscrits à cette prestation.

# **FONDATION DES ACACIAS**

## **Direction Fondation**

### **Conseil de Fondation**

L'administratrice P. Rollier a annoncé prendre une retraite anticipée dès le 1<sup>er</sup> mars 2025. Consécutivement à cette annonce de départ, le président L. Sartorelli et C. Argenziano, membre du Conseil de fondation et cheffe du service de l'enfance, ont proposé de dissoudre la fondation et d'en intégrer les structures et le personnel au service de l'enfance de la Ville de Prilly. Cette décision a été avalisée, d'abord par la Municipalité et ensuite par le Conseil de fondation restreint (sans la participation des directrices), lors d'une séance organisée exceptionnellement à cet effet, en date du 10 octobre 2024. La dissolution de la Fondation et l'intégration du personnel qui y est employé et de ses structures à la Ville de Prilly aura lieu le 1<sup>er</sup> mai 2025.

### **Aperçu de données chiffrées**

En faisant l'addition des structures, 88 places d'accueil ont été proposées au sein de la fondation. Le nombre d'enfants accueillis a été, quant à lui, de 150 en moyenne, de janvier à juillet (2023 : 160) et de 147 en moyenne, d'août à décembre (2023 : 149). Sur l'année entière, le nombre moyen d'enfants accueillis par mois a été de 149 (2023 : 155).

En tout, en 2024, 212'964 heures ont été facturées (2023 : 219'598) à partir de 293 contrats (2023 : 312), comprenant les modifications de contrats effectuées en cours d'année. Il en résulte un taux d'occupation de 90 %, comparativement à un taux d'occupation de 94.75 % en 2023.

Le nombre moyen de salaires versés a été de 57 par mois. 5 contrats se sont terminés dans le courant de l'année et 5 collaboratrices ont été recrutées, abstraction faite du personnel en formation. Il est à noter qu'il y a eu trois situations de maternité et 4 missions d'accompagnement d'enfants à besoins particuliers sur plusieurs mois, impliquant un volume élevé de remplacements intérimaires sur plusieurs mois.

### **Séances du Conseil de fondation et fête du personnel**

Le Conseil de fondation élargi (avec les directrices) s'est réuni le 30 mai 2024, pour sa première séance. Une deuxième séance du Conseil de fondation sans les directrices a eu lieu le 10 octobre 2024 pour



statuer sur la dissolution de la Fondation et l'intégration de ses structures et de son personnel au service de l'enfance de la Ville de Prilly. Le troisième Conseil de fondation élargi a eu lieu le 31 octobre.

La fête du personnel « chapeau et/ou paillettes » a été célébrée le 20 novembre, sous la forme d'un apéritif dînatoire avec musique et photomaton. 49 personnes y ont participé. Ce fut une fête lumineuse avec de la danse qui a remporté un immense succès.

## **Centre de vie infantine Les Acacias**

Durant l'année, le travail éducatif s'est décliné comme suit :

- Élaboration de nouvelles grilles d'observations se rapportant au comportement et au développement des enfants
- Participation de l'ensemble de l'équipe à la journée intercantonale du 16 novembre sur la santé psychique des professionnels des structures d'accueil
- Organisation du traditionnel camp d'une nuit sur la paille dans un alpage à la Vallée de Joux Camp les 4 et 5 juillet, celui-ci étant réservé pour les enfants allant à l'école dès la rentrée scolaire d'août
- Le samedi 1<sup>er</sup> juin, les nouvelles familles accueillies ont visité la structure. Le 11 juillet, la fête costumée de l'été a pris la forme d'un buffet canadien, les familles sont venues nombreuses. La fête de Noël a eu lieu le 11 décembre.

### **Fréquentation**

En 2024, 31 enfants ont fréquenté le Centre de vie infantine Les Acacias.

Le taux d'accueil des enfants enregistré en 2024 était de 93.40% de janvier à juillet et de 94.83% d'août à décembre, ce qui représente une moyenne de 93.99 % sur l'année.

## **Centre de vie infantine Le Tilleul**

Durant l'année, le travail éducatif s'est décliné comme suit :

- Mise en place d'un nouveau projet permettant aux parents du groupe des Trotteurs de s'inscrire à des petits-déjeuners avant d'aller travailler, une fois par mois
- Après une réflexion des équipes éducatives, adaptation des aménagements des salles d'activité.
- Avec les saisons comme thème de l'année, le quotidien de la structure a été ponctué d'activités, de découvertes multiples et de décors créés par les membres de l'équipe éducative s'y rapportant

La fête de l'été, qui a eu lieu le 6 juillet sous la forme d'un repas canadien, a été un franc succès et les familles sont venues nombreuses à la fête de Noël du 10 décembre.

### **Fréquentation**

En 2024, 64 enfants ont fréquenté les groupes Bébé et Trotteurs du Centre de vie infantine Le Tilleul.

Le taux d'accueil des enfants enregistrés en 2024 était de 90.67% de janvier à juillet et de 90.81% d'août à décembre, ce qui représente une moyenne de 90.73% sur l'année.

## **Centre de vie infantine Les Sorbiers**

En 2024, il est à relever que le recrutement d'une seule éducatrice, au mois d'août, dans le groupe de la nurserie, a permis la stabilisation du personnel. En outre, les absences pour maladie se sont largement réduites et les heures supplémentaires ont été maîtrisées.

Durant l'année, le travail éducatif s'est décliné comme suit :

- Mise sur pied de flyers et de panneaux pédagogiques en fonction des événements organisés
- Construction d'une véritable cohésion au sein de la structure impliquant des interactions et une conscience collective commune aux trois groupes, plus particulièrement depuis la matinée créative de team building qui a eu lieu le 7 septembre, ayant pour objet la construction et renforcement de l'esprit d'équipe

Les événements incluant les parents furent nombreux en 2024 parmi lesquels :

- Le 28 juin, la fête traditionnelle d'été sur le thème de la fête foraine avec des animations pédagogiques et festives s'est déroulée à l'intérieur de la structure et aussi dans le jardin



- 3 réunions de parents pour chaque groupe avec, chaque fois, une formule différente
- Les 30 octobre et 3 novembre, un café-croissants a été proposé pour les familles de la nurserie afin de créer du lien
- Le 11 décembre, la fête de Noël sur le thème « Noël au chalet » a eu lieu avec une attention particulière portée sur la décoration des locaux dans une ambiance imprégnée de la magie de Noël.

Les fêtes d'été et de Noël furent deux moments marquants, tant par l'enthousiasme généré au sein des trois groupes qu'auprès des parents.

## Fréquentation

En 2024, 111 enfants ont fréquenté les groupes Bébé, Trotteurs et Moyens du Centre de vie enfantine Les Sorbiers.

Le taux d'accueil des enfants enregistrés en 2024 était de 92.36% de janvier à juillet et de 92.40% d'août à décembre, ce qui représente une moyenne de 92.38% sur l'année.

# OFFICE DE LA POPULATION

## Activités principales

- Mutations concernant l'ensemble de la population de la Ville de Prilly
- Permis de séjour et d'établissement
- Demandes de cartes d'identité
- Registre civique (tenue du rôle des électeur-rices et validation des signatures lors d'initiatives et de référendums)
- Demandes de renseignements
- Registre des chiens
- Etablissement des cartes de déchetterie
- Statistiques diverses
- Rédaction d'attestations et de certificats divers
- Lettres aux jeunes atteignant leur majorité
- Préparation du plan canicule
- Attribution des numéros de bâtiments et de logements à tous les ménages dans le cadre de la Loi fédérale sur l'harmonisation des registres
- Gestion des inhumations et des cimetières

## Données démographiques

Evolution de la population de Prilly depuis 1910

| <u>1910</u> | <u>1940</u> | <u>1950</u> | <u>1960</u> | <u>1970</u> | <u>1980</u> | <u>1990</u> | <u>2000</u> | <u>2010</u> | <u>2020</u> | <u>2024</u> |
|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 2'358       | 3'440       | 3'992       | 8'122       | 13'297      | 11'476      | 10'905      | 10'754      | 11'510      | 12'437      | 12'899      |

| Répartition de la population totale | 2005          | 2010          | 2020          | 2024          |
|-------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Nationalité suisse                  | 6'766         | 6'982         | 7'160         | 7'128         |
| Nationalités étrangères             | 4'302         | 4'528         | 5'277         | 5'771         |
| <b>Total population établie</b>     | <b>11'068</b> | <b>11'510</b> | <b>12'437</b> | <b>12'899</b> |
| Résidences secondaires              | 306           | 270           | 207           | 243           |
| <b>Total population résidente</b>   | <b>11'374</b> | <b>11'780</b> | <b>12'644</b> | <b>13'142</b> |

Nombre de nationalités présentes à Prilly : 116

Nationalités les plus représentées : Portugal 1'427, France 861, Italie 680, Espagne 536, Kosovo 218

## Modernisation des processus

Caisse et comptabilité : un nouveau système de gestion de la caisse de l'office a été mis en place à la fin de l'année. Celui-ci permet de lier directement un encaissement à une administrée, ce qui facilite ensuite la gestion des encaissements d'avance pour les permis étrangers. L'impact de cette modification sur la gestion comptable est qu'il n'est plus nécessaire de passer par des comptes d'attente à balancer chaque mois, car la comptabilisation et la ventilation des montants se font quotidiennement directement par le personnel du contrôle des habitants.

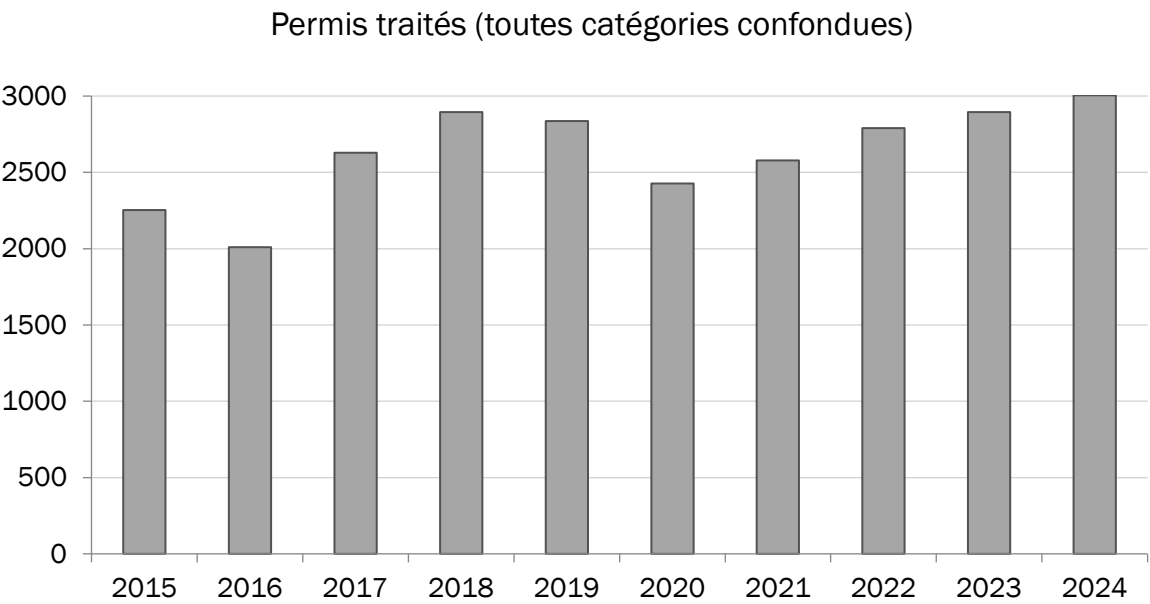


Numérisation des dossiers : en prévision de la mise en œuvre de la gestion électronique des documents (GED), le scannage des dossiers des habitantes sous forme papier a débuté. Tous les dossiers des titulaires de permis à l'exception des permis C ont été numérisés. Les dossiers des personnes titulaires d'un permis C et des ressortissantes suisses suivront en 2025. Pour les dossiers déjà scannés, tout traitement et transmission se font dorénavant sous forme numérique.

### Permis de séjour et d'établissement

Le nombre de permis traités en 2024 s'est élevé à 3'005, contre 2'895 en 2023. Cette augmentation est principalement due au cycle quinquennal de renouvellement des permis B et C, dont la validité a été portée de 3 à 5 ans lors de l'introduction, en juin 2002, de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP). Il y a lieu toutefois de préciser que, suivant le type de permis et la nationalité, la validité des titres de séjour peut être d'une ou deux années, voire moins pour les requérantes d'asile.

Le tableau ci-dessous démontre les fluctuations relativement importantes que génère le cycle quinquennal :



Le processus complet de renouvellement d'un permis de séjour, du premier entretien au guichet, à la transmission à son destinataire, incluses l'ensemble des tâches administratives et comptables, représente une durée de traitement moyenne de 20 minutes et donc une charge de travail non négligeable pour l'Office.

### Entretiens aux guichets

Toutes démarches confondues, le personnel de l'Office a accueilli 8'403 personnes en 2024, contre 8'294 en 2023, soit une hausse de 1 %.

### Cartes d'identité suisses

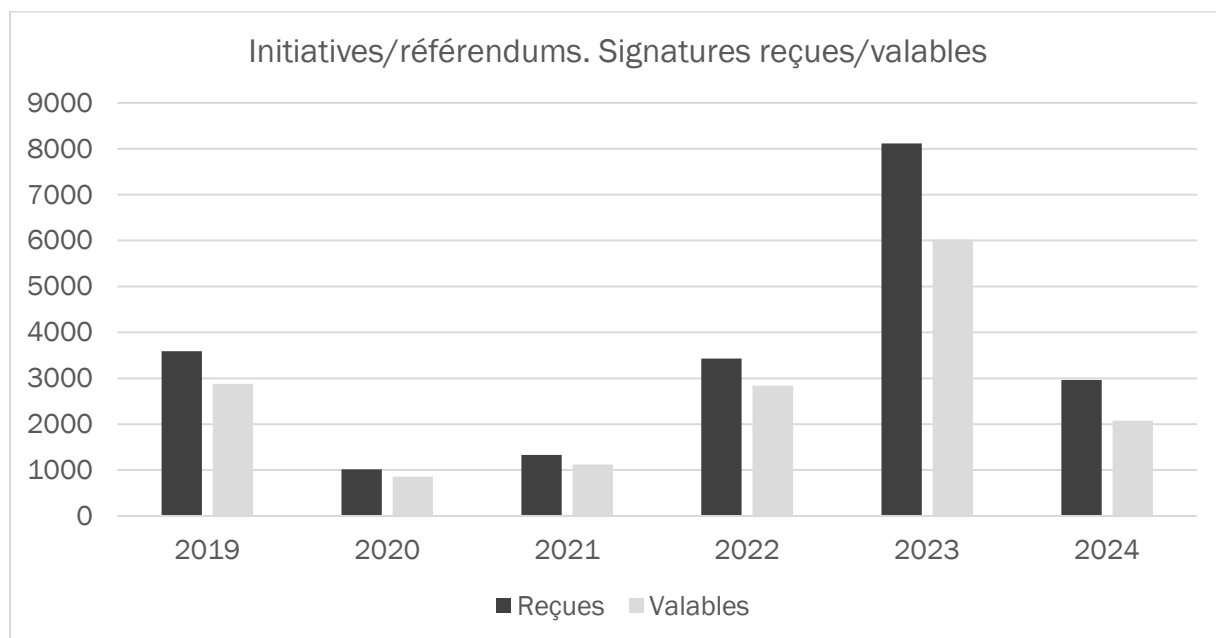
Evolution du nombre de cartes d'identité demandées à l'office

| <u>2019</u> | <u>2020</u> | <u>2021</u> | <u>2022</u> | <u>2023</u> | <u>2024</u> |
|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 259         | 216         | 337         | 308         | 246         | 195         |



## Registre civique

La situation s'est normalisée en 2024 en matière de contrôle de signatures d'initiatives et référendums. Alors qu'en 2023, le bureau en avait reçu 8'119, dont 74% avaient été validées, leur nombre est descendu à 2'965 en 2024, dont 70% étaient valables. La baisse sur une année est de 63% et retrouve la moyenne des années précédentes.



### Nombre d'électeur.rice.s au 31 décembre 2024

|                                              |              |
|----------------------------------------------|--------------|
| Suissesses                                   | 5'937        |
| Etrangerères ayant le droit de vote communal | 2'441        |
| Total                                        | <u>8'147</u> |

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, les membres du corps électoral qui changent de commune au plus tard durant l'avant-dernière semaine avant le scrutin, votent en principe dans la commune d'arrivée. Ceci implique que les communes doivent vérifier si l'électeur.rice a déjà voté, établir des attestations de radiation du rôle pour chaque départ et renvoyer tout le matériel de vote à chaque nouvelle arrivante n'ayant pas voté.

La surcharge de travail par rapport à la situation antérieure, qui laissait l'électeur.rice voter dans son ancienne commune jusqu'au scrutin, est importante.

## Inhumations

| Décès enregistrés                                                              | 2023 | 2024 |
|--------------------------------------------------------------------------------|------|------|
| Personnes domiciliées à Prilly                                                 | 74   | 77   |
| Personnes décédées à Prilly et domiciliées hors de la Commune                  | 16   | 24   |
| Personnes ni domiciliées ni décédées à Prilly (inhumées au cimetière communal) | 32   | 14   |
| Formalités de décès concernant le cimetière israélite                          | 16   | 11   |
| Total des décès enregistrés                                                    | 138  | 126  |



## Cimetière communal

|                                            |    |    |
|--------------------------------------------|----|----|
| Inhumations de corps                       | 14 | 12 |
| Urnes dans des nouvelles tombes cinéraires | 6  | 4  |
| Urnes dans des tombes existantes           | 13 | 10 |
| Urnes déposées au columbarium              | 5  | 9  |
| Nouvelles concessions                      | 1  | 4  |
| Jardin du Souvenir                         | 26 | 18 |

## Cimetière israélite

|                      |    |    |
|----------------------|----|----|
| Inhumations de corps | 16 | 12 |
|----------------------|----|----|

## Recensement des chiens

Le nombre de chiens recensés au 31 décembre 2024 était de 494 (485 à fin 2023).

# DOMAINES & BÂTIMENTS

## Bâtiments communaux

2024 a été une année d'intense activité au sein du service. Ainsi, pas moins de 755 affaires ont été ouvertes durant cette période. Celles-ci vont de la réparation d'une fuite, à l'établissement d'un préavis complet pour l'ASIGOS. Le service a d'ailleurs beaucoup œuvré pour l'ASIGOS. Une planification concernant les bâtiments scolaires a été définie et donne ainsi une direction claire des investissements à venir ces prochaines années. D'importantes ressources ont été mobilisées notamment sur le projet du Grand-Pré, afin de pouvoir commencer les travaux de rénovation à l'été 2025, comme prévu.

D'indispensables études de faisabilité ont également été réalisées pour avoir une vision claire de l'état des bâtiments de la société immobilière et des capacités constructives supplémentaires dans le cadre du PGA.

Un gros travail visant à optimiser les procédures de location des salles a également été effectué. Ainsi, un règlement de locations des salles a été validé, les tarifs ont été revus et uniformisés, des formulaires ont été établis et le site Internet a été mis à jour. Ceci nous a permis de rationaliser l'ensemble du processus et de gagner en visibilité et en temps de travail.

De nombreuses améliorations dans la Grande Salle permettent une meilleure utilisation de celle-ci. Elle est aujourd'hui également disponible aux privés. Elle est d'ailleurs de plus en plus sollicitée.

En outre, le service a mené à bien les projets et coordinations suivantes au cours de l'année écoulée :

- Continuation du projet de sécurité sismique des bâtiments de la Ville et de l'ASIGOS. La finalisation de l'étape 2 des vérifications parasismiques a permis de connaître d'une manière approfondie le comportement des bâtiments face au risque de séisme.
- Réalisation d'un répertoire de l'ensemble des parcelles privées communales, avec compilation de diverses informations concernant ces parcelles, entre autres : surface, zone PGA, couverture du sol, constructions et lien vers plan pdf.
- Identification des parcelles qui pourront être transférées au domaine public et celles qui pourront être vendues ou cédées à des parcelles privées voisines.

## Préavis 12-2023 - transition Fluo-Led,

Coordination et pilotage des travaux de remplacement des anciennes sources lumineuses en technologie LED, selon le projet de transition des éclairages FLUO vers LED dans tous les bâtiments communaux (hors bâtiments scolaires). En totalité, env. 1'800 sources lumineuses LED ont été changées en 2024.

## Parcelles communales

Le local-dépôt existant au sous-sol de la parcelle n° 590 a été immatriculé au Registre foncier.



La procédure de décadastation des parcelles n° 2014, 2015, 2016 et 2017 est terminée et le passage au domaine public des susdites parcelles a été inscrit au Registre foncier.

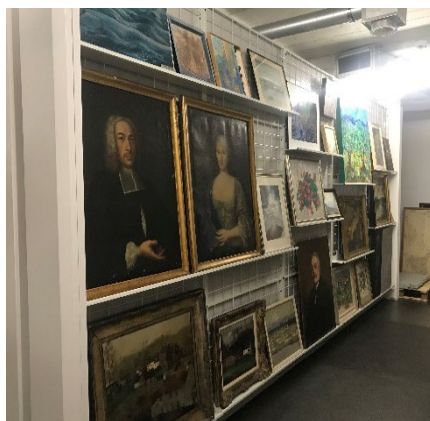
### **Le Château - Bâtiment administratif**

Le nouvel horaire de l'administration a été affiché sur les portes du bâtiment administratif. Plusieurs travaux de maintenance ont été réalisés, notamment la réfection des joints, ainsi que le nettoyage des pavés de la cour du Château et le sous-plancher du local serveur de l'informatique.

Le détecteur de mouvements régissant la lumière de la cage d'escalier du 2e étage a été réparé, et les seuils Planet défectueux ont été remplacés pour garantir l'étanchéité des portes coupe-feu. Un limiteur d'ouverture a été installé sur une fenêtre de la cage d'escalier. L'entretien des installations photovoltaïques, de ventilation, de climatisation et de la centrale d'effraction du bâtiment a été effectué. Le bandeau lumineux des marches de Castelmont a également été réparé.

Enfin, des adhésifs (trame de points gris clair) ont été appliqués sur les vitrages de la passerelle reliant le Château et le bâtiment administratif, afin d'éviter que les oiseaux ne percutent ces surfaces.

Afin d'optimiser l'espace à disposition aux archives, deux nouvelles étagères ont été fabriquées sur mesure, l'une pour le classement des plans d'archive, l'autre pour l'entreposage d'objets divers à conserver. Une nouvelle grille avec tablettes de support, pour le stockage des tableaux, a été installée sur le mur du local pour compléter la série de grilles installées en 2023.



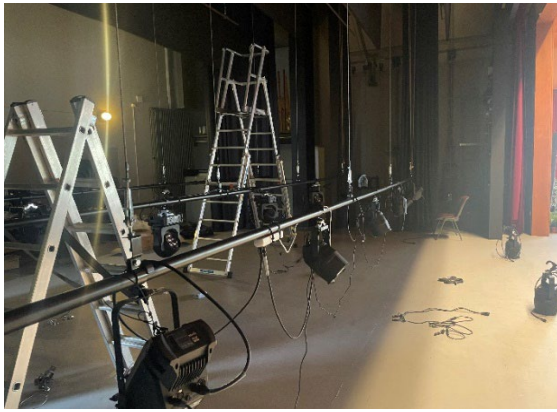
### **Grande Salle**

Plusieurs interventions de maintenance des installations existantes ont été effectuées, afin de garantir le niveau de sécurité demandé par les normes en vigueur. Notamment la mise en conformité des installations électriques sur scène et de l'éclairage de secours du bâtiment.

Une étude sur l'état général des différentes toitures, notamment concernant le fonctionnement du système d'évacuation des eaux de pluie, a été réalisée par une entreprise spécialisée.

Les installations scéniques ont subi plusieurs interventions visant à améliorer les performances techniques, à mettre aux normes les installations existantes et/ou à garantir la sécurité des utilisateur-rices, à savoir :

- Mise en sécurité de la perche sur la salle, avec l'ajout d'un troisième point d'ancrage au plafond, selon les normes de sécurité en vigueur
- Remplacement des perches sur la scène avec des perches euro-compatibles, qui permettent une flexibilité d'usage grâce à leur profilé standard (tubes ronds normalisés).
- Remplacement d'un haut-parleur défectueux en salle



La galerie à l'étage de la salle de spectacle a été mise en conformité par rapport aux normes de sécurité incendie en vigueur :

- Remplacement de l'ancienne barre métallique, faisant office de garde-corps du balcon, avec une nouvelle balustrade vitrée avec la résistance aux sollicitations requise par la norme en cas de mouvement de foule à proximité d'une voie de fuite
- Sécurisation de toute la voie d'évacuation (depuis la sortie de sécurité vers la terrasse jusqu'à la sortie à l'extérieur du bâtiment Le Tilleul) avec l'installation de barrières métalliques
- Remise en état de fonctionnement de la signalisation de la voie de fuite qui était manquante ou défectueuse



Les marches de tous les escaliers du bâtiment ont été équipées de bandes antidérapantes pour assurer la sécurité. Les contrôles OIBT demandés par les SIL ont été réalisés, ainsi qu'un contrôle de la qualité de l'eau de la Grande Salle. L'entretien annuel et les réparations nécessaires ont été effectués sur le monte-charge de la salle et le servomoteur de la vanne de régulation a été remplacé. Un contrôle et une réparation de l'extincteur dégoupillé ont également été réalisés, tout comme le remplacement de 2 vannes et la pose d'un T sur la nourrice.

Des travaux de maintenance ont aussi concerné l'équipement de cuisine avec le remplacement de la cartouche d'adoucisseur sur le four COMBI RATIONAL. L'entretien et la réparation du monte-charge OTIS ont été effectués, ainsi que le paramétrage de la supervision de la Grande Salle. L'entretien des éclairages de secours a également été réalisé. Enfin, un rafraîchissement de la façade nord-est, ainsi qu'une partie de la façade nord-ouest, a été effectué avec l'application de nouvelles peintures.

Le bâtiment est entièrement équipé de sources lumineuses LED.

### Renens 22 (locaux voirie)

La temporisation de la charge électrique des appareils du local de la voirie a été effectuée. L'entretien et les réparations des portes automatiques de ce même local ont été réalisés. La « Romaine » a été rénovée et inaugurée lors du marché de Noël. De plus, le remplacement de deux vannes de fermeture et d'un réducteur de pression a été effectué pour assurer le bon fonctionnement des installations.





## Renens 22 (Carrefour-Sud)

Pour des questions de sécurité, l'assainissement des installations électriques et le démontage d'une mezzanine ont été réalisés au centre de loisirs.

Un audit sur la stabilité des bâtiments et sur la sécurité incendie a été réalisé. Une liste de mesures et des travaux à effectuer pour garantir la sécurité des utilisateur-rice-s, pour les dix prochaines années, a été établie. Grâce au préavis 20-2024, nous disposons maintenant du financement nécessaire pour réaliser les travaux requis.

## Refuge communal

Le remplacement de la cheminée fermée à bois, par un nouveau poêle à pellets programmable, a été effectué pour optimiser le chauffage et supprimer les radiateurs électriques. Un aspirateur à cendres a également été acheté pour faciliter l'entretien. Le contrôle et la réparation d'un extincteur dégoupillé ont été réalisés, garantissant la sécurité des installations.

Le bâtiment est entièrement équipé de sources lumineuses LED.



## Complexe sportif de la Fleur-de-Lys (terrains de football)

La pose d'une prise RJ45 a été réalisée dans le local du concierge, pour permettre l'utilisation d'un ordinateur. Les robinets extérieurs du lave-bottes ont tous été remplacés, garantissant un fonctionnement optimal. De plus, 4 syphons anti-odeur ont été fournis et remplacés dans les douches. Un contrôle et une réparation ont été effectués sur un extincteur dégoupillé, et le système de ventilation pour les vestiaires a été contrôlé et optimisé pour améliorer la qualité de l'air.

## Castelmont

L'ascenseur a été entretenu et une mise en conformité a été réalisée, tout comme celle de l'escalier de la bibliothèque. La serrure électrique de l'entrée principale du bâtiment a été réparée et remplacée. La réparation des fissures sur les tablettes de fenêtre a été effectuée. Enfin, le contacteur de pompe de circulation de chauffage a été changé et l'installation de détection incendie a été remise aux normes.



Le bâtiment est entièrement équipé de sources lumineuses LED.

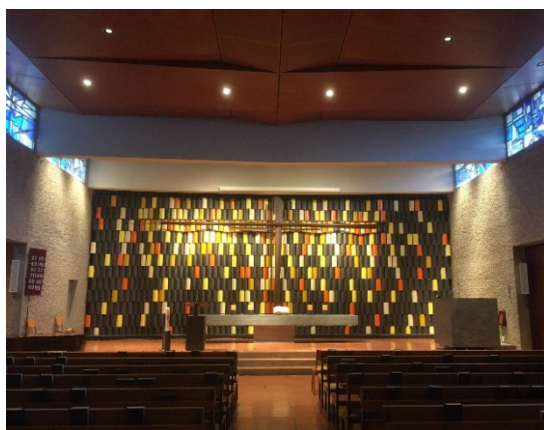
### Complexe de St-Etienne

Les rénovations de l'extérieur des fenêtres et de la peinture du hall d'entrée, de l'annexe de la cafétéria et de la salle Calvin ont été réalisées, à temps pour l'anniversaire de la Paroisse. La mise en conformité de l'escalier technique de la scène de la salle Calvin a été effectuée pour améliorer la sécurité. Un nouvel appareil Karcher a été acheté pour faciliter les nettoyages de la salle du temple. De plus, 3 seuils inox et des ciseaux de fenêtres ont été posés.

Un constat d'état des lieux avant travaux a été effectué par un ingénieur civil, mandaté par les Retraites Populaires, propriétaire de deux parcelles contiguës concernées par les futurs travaux, sur l'ensemble des bâtiments du complexe de St-Étienne.

Le bâtiment est entièrement équipé de sources lumineuses LED.

Un interrupteur électrique a été remplacé dans le local d'exercices des pompiers, et un moteur a été changé sur une porte de garage de la caserne des pompiers pour garantir leur bon fonctionnement.



### CVE et UAPE Le Tilleul (Flumeaux 2)

Les contrôles périodiques de sécurité de la place de jeu extérieure sont exécutés par une entreprise spécialisée, conformément aux normes en vigueur. Un rapport annuel est rédigé, détaillant l'état des jeux installés ainsi que le degré d'urgence des interventions nécessaires pour leur réparation ou leur remplacement.

Une nouvelle tente pare-soleil a été installée devant la porte-fenêtre de l'espace de vie des enfants, au rez-de-chaussée du bâtiment. Cette installation vise à atténuer la chaleur estivale à l'intérieur de la pièce pendant la saison chaude.

Deux petits portails ont été fabriqués sur mesure et installés pour clôturer et sécuriser les espaces de jeux extérieurs. Ces ajouts contribuent à garantir la sécurité des enfants dans cette zone.

L'ensemble de l'éclairage de secours du bâtiment a été mis aux normes et contrôlé par une entreprise spécialisée. De plus, un contrat d'entretien annuel a été établi avec cette entreprise, en conformité avec la norme incendie en vigueur. Un contrat spécifique pour le contrôle périodique de sécurité de l'exutoire de fumée a également été mis en place.

Les contrôles OIBT demandés par les SIL ont été réalisés. La plaque vitrocéramique endommagée, le plan de cuisson et le séchoir ont été remplacés. Les débouchages des WC et des écoulements du rez-de-chaussée ont été réalisés. Des travaux d'entretien et de réparation ont également été menés pour l'ascenseur. Le bâtiment est entièrement équipé de sources lumineuses LED.

Un détecteur de mouvement défectueux dans le local poussettes a été remplacé et un entretien complet des extincteurs et des postes incendie a été effectué.

Un grand nettoyage de la terrasse et des annexes extérieures a été réalisé à l'aide d'un nettoyeur haute pression. De plus, pour renforcer la sécurité des enfants accueillis dans ce centre, de nouveaux filets ont été posés dans les cadres des garde-corps de la terrasse.



Suite à la demande de l'Office de la consommation, une moustiquaire a été installée sur la fenêtre de la cuisine afin de répondre aux exigences cantonales.

### **Four à pain**

Un premier nettoyage approfondi a été réalisé pour préparer le four à pain en vue de son utilisation lors du marché de Noël. Ce four a servi à la vente de pizzas, de soupes, de risottos et de vin chaud.



### **Av. du Château 1**

Le détartrage du chauffe-eau a été effectué pour garantir son bon fonctionnement. Parallèlement, la vanne permettant la fermeture du secteur d'arrosage a été remplacée, assurant ainsi un contrôle optimal de l'approvisionnement en eau pour les installations extérieures. Le bâtiment est entièrement équipé de sources lumineuses LED.

### **Av. des Acacias 7**

Dans le cadre de la maintenance de l'établissement, un contrôle annuel de l'éclairage de secours a été réalisé conformément aux normes en vigueur, sur la base du contrat d'entretien établi avec une entreprise spécialisée. En parallèle, des contrôles périodiques de sécurité de la place de jeu extérieure ont été effectués, toujours en adéquation avec les normes en vigueur. Un rapport annuel a été rédigé pour évaluer l'état des jeux installés et définir le degré d'urgence des interventions de réparation ou de remplacement nécessaires.

La place de jeux extérieure a fait l'objet d'un réaménagement complet, avec l'installation d'une nouvelle structure ludique en remplacement de l'ancienne, arrivée en fin de vie, ainsi qu'un nouveau toboggan. Le bac à sable existant a également été réparé et remis en conformité. De plus, après les travaux de réaménagement de la place de jeux, le cabanon a été remis en état. Ces actions ont permis de garantir la sécurité et la qualité des équipements pour les enfants.





En outre, les contrôles OIBT requis par les SIL ont été réalisés, tout comme l'entretien de la chaudière. Afin de profiter de travaux voisins sur les conduites du CAD, leur raccordement au bâtiment des Acacias 7 a été effectué, suivi de la remise en état du jardin. Des réparations ont été réalisées sur le lave-vaisselle, le steamer et le système de fermeture de la porte coupe-feu. Un nouveau frigidaire a été acheté pour remplacer l'ancien, qui était défectueux et les cylindres des portes ont été changés suite à la perte d'une clé. Enfin, une révision du système de détection incendie a été effectuée pour garantir leur bon fonctionnement et la sécurité des lieux. Le bâtiment est entièrement équipé de sources lumineuses LED.

### Plan-Sépey

Les contrôles périodiques de sécurité de la place de jeu extérieure ont été réalisés par une entreprise spécialisée, conformément aux normes en vigueur. Un rapport annuel a été rédigé, détaillant l'état des jeux installés et précisant le degré d'urgence des interventions de réparation ou de remplacement nécessaires. L'ancienne structure ludique de grimpe dans l'aire de jeux, arrivée en fin de vie, a été démontée pour des raisons de sécurité. Elle a été remplacée par une nouvelle cage à grimper. Le revêtement de sol a également été remplacé par un nouveau revêtement amortissant, répondant aux critères de sécurité en vigueur contre les chutes.



De la nouvelle literie, des tables et des chaises ont été achetées pour les chambres du Bambi. La cage d'escalier de l'Écureuil a été repeinte. De nouvelles fenêtres et volets ont été posés sur l'atelier et des barres de sécurité ont été installées sur le toit des garages. Une armoire de sécurité a été achetée pour stocker les produits dangereux.

Les revêtements de sol du 1er étage et de la salle située au rez-de-chaussée ont été remplacés. Des réparations ont été effectuées pour mettre en conformité les installations électriques (interrupteurs FI



et prises) dans le bâtiment de l'Écureuil. Les canalisations d'évacuation des eaux, obstruées par des racines ont été débouchées et curées. L'entretien des appareils de la cuisine a été effectué tout au long de l'année et un audit a été réalisé, afin de mettre la cuisine en conformité avec les normes en vigueur (ECA et Hygiène).

Les installations de chauffage ont été entretenues tout au long de l'année. La rénovation du pied de façade du chalet Bambi a également été réalisée. Un crédit d'étude a été demandé pour la rénovation du bâtiment de l'Écureuil. Enfin, les signalisations des voies d'évacuation et les éclairages de sécurité ont été remis aux normes AEAI, garantissant ainsi la sécurité de l'établissement.

## **Piscines, forêts, vignes et divers**

### **Piscine de la Fleur-de-Lys**

Diverses animations ont été proposées, telles que des séances d'aquagym et de yoga. Plusieurs travaux ont également été réalisés, dont la réfection de l'étanchéité du bassin tampon, marquant la dernière étape de l'installation d'une barrière de protection entre le bassin olympique et la zone non-nageur. Des réparations ont été effectuées sur le caisson hydraulique des couvertures du bassin olympique et la place devant les caisses a été mise à ban. De plus, les peintures de sol dans les locaux publics ont été refaites.

L'achat de nouveaux équipements a été effectué, incluant des cadenas, des vêtements pour le personnel, ainsi que des mains courantes en inox pour le bassin olympique.

Les contrôles périodiques de sécurité de la place de jeu extérieure ont été réalisés par une entreprise spécialisée, conformément aux normes en vigueur. Un rapport annuel sur l'état des jeux installés a également été rédigé, précisant le degré d'urgence des réparations ou remplacements à prévoir.

Les contrôles OIBT ont été effectués et le bâtiment est entièrement équipé de sources lumineuses LED.

### **Piscine couverte de Fontadel**

Les installations sont très vétustes. Réparation de la soufflante, d'une pompe de circulation et des portes coulissantes. Réfection des radiateurs du bassin et remplacement des luminaires.

### **Restaurant de la piscine de la Fleur-de-Lys**

En mai 2024, un nouveau locataire est arrivé, accompagné du changement de nom du restaurant : « Le Bouillon ».

À la suite de l'état des lieux de sortie des précédents locataires, plusieurs travaux de remise en état étaient nécessaires, incluant des interventions de peinture, menuiserie, maçonnerie, ainsi que la réparation des équipements de cuisine. La friteuse a été également remplacée.

Une partie des frais liés à l'entretien courant est refacturée, sous forme de décompte annuel, aux locataires du restaurant.

Les contrôles OIBT ont été effectués et le bâtiment est entièrement équipé de sources lumineuses LED.

### **Bâtiment Badminton Lausanne Association**

Pas d'intervention spécifique en 2024. Ce bâtiment est destiné à être rénové complètement avec la construction de la tour Tillia adjacente.

### **Forêts**

Le martelage et l'abattage de quelques souches ont été réalisés.

### **Vigne communale**

Les vendanges se sont déroulées le 7 octobre 2024, avec la classe 9VG7 de M. Schaub.

Résultats : cépage blanc Chasselas, 1'400 kg de raisin, cépage rouge Gamaret, 1'000 kg de raisin.

La récolte 2024 a donné 978 bouteilles de blanc et 702 bouteilles de rouge.



## Jardins familiaux

Les parcelles libérées par les jardiniers sortants ont été mises à disposition de nouveaux-elles jardinier-ères prillèran-nes, sous forme de colocation pour une durée déterminée et sans cabanon. Plusieurs jardinier-ères ont demandé la possibilité de prolonger l'expérience de colocation temporaire.

Sur l'ensemble du site, des interventions de manutention ordinaire ont été effectuées, à savoir : le désherbage des parcelles temporairement inoccupées, la réparation de robinets défectueux et d'un caniveau le long d'un cheminement principal. La réparation et la remise en état de deux portails d'entrée ont également été réalisées.

Les contrôles périodiques de sécurité de la place de jeu extérieure ont été exécutés par une entreprise spécialisée, en adéquation avec les normes en vigueur. Un rapport annuel a été rédigé sur l'état des jeux installés, avec l'indication du degré d'urgence des interventions de réparation ou de remplacement à effectuer.

Pour garantir la sécurité des enfants accueillis dans ce centre, de nouveaux filets ont été posés dans les cadres des garde-corps de la terrasse de ce site.

## Terrains

### Terrain Corminjoz

Environ un quart de la surface de la place de Corminjoz inférieure a été mise à disposition du Consortium CJP-PP5 pour le dépôt provisoire de chantier, pour la durée de l'exécution du marché PP5 des travaux du BHNS. Le service des Travaux, chargé de la supervision du chantier BHNS a signé une convention de prêt à usage avec ledit consortium. Une contrepartie a été définie par le Service des Travaux. Une remise en l'état avec arborisation a été obtenue, ainsi qu'un prix moins élevé pour l'installation de chantier BHNS.

## Bâtiments scolaires

### En Plantinel

Le contrôle OIBT demandé par les SIL a été effectué. Plusieurs travaux ont été réalisés sur le site, incluant la peinture de la barrière et du portail à l'extérieur, ainsi que le curage et l'entretien des canalisations extérieures.

Des entretiens périodiques ont également été effectués, incluant la maintenance de la toiture, des canalisations et des dépotoirs. Les rafraîchissements de peinture ont concerné la classe n° 1, l'avant-toit, la charpente, le portail et le mur d'enceinte. Un tableau ANF a été posé dans la classe n° 1, et le luminaire extérieur côté entrée a été remplacé. Enfin, les graffitis sur les portes du garage ont été enlevés.

### Collège du Centre

Le collège a fait l'objet des interventions suivantes : entretiens périodiques de l'éclairage de secours, de la toiture, des canalisations et dépotoirs. Révision du dévidoir axial du rez-de-chaussée. Contrôle de la centrale téléphonique. Remplacement du luminaire extérieur côté préau. Rénovation de deux parquets dans les salles CE1 et CE12. Rafraîchissements peintures de la cage d'escalier (du 1<sup>er</sup> au sous-sol), des 9 blocs WC et de quatre classes (CE8, 9, 10, 15). Dépose de 6 tableaux noirs et pose de 6 tableaux (ANF) dans les classes CE10 à CE13, CE15 et CE19. Pose de 17 ferme-portes pour les classes. Pose de bornes WIFI. Achat d'une autolaveuse. Travaux de sécurisation de la toiture. Pose de 3 klaxons sur l'agrégat sirène en cas de feu (sous-sol, 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup>). Déplacement de deux sondes d'ambiance dans les classes CE1 et CE2. Suppression de la sonde de la classe CE3 et pose d'un câble en salle de musique n° 1. Réparation de la descente d'eau pluviale, côté Plantinel. Remplacement de trois conduites d'eau de robinets muraux dans trois classes (CE2, CE3 et CE10).

Les travaux de rénovation ont été réalisés sur plusieurs éléments du bâtiment. Les WC situés sur tous les étages, ainsi que la cage d'escalier, ont été repeints et sont maintenant terminés. La peinture a également été refaite dans 4 salles de classe. De plus, les parquets de 2 salles de classe ont été refaits et vitrifiés.



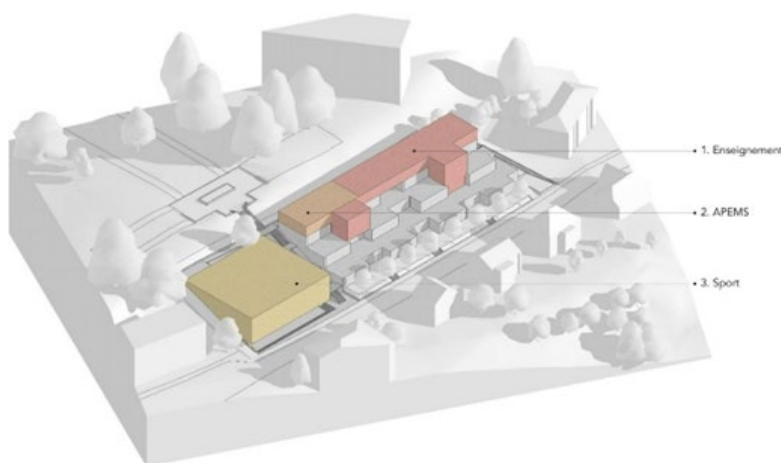
Suite aux intempéries du 21 novembre, plusieurs tuiles du toit du collège sont tombées pendant la nuit dans la cour de récréation. La zone a été sécurisée dès le lendemain matin et des travaux de remise en état, consistant principalement dans le scellement des tuiles de faîte, ont été effectués les jours suivants.

Les contrôles périodiques de sécurité de la place de jeu extérieure ont été réalisés par une entreprise spécialisée, conformément aux normes en vigueur. Un rapport annuel a été rédigé sur l'état des jeux installés, précisant le degré d'urgence des interventions de réparation ou de remplacement à effectuer.

### **Collège de Mont-Goulin**

Une procédure d'appel d'offres pour la sélection du bureau d'architectes en charge, sous la coordination du service, du développement de l'avant-projet de l'assainissement et l'agrandissement de ce collège a été effectuée et un bureau a été sélectionné.

Les réparations des barrières des escaliers du préau vandalisées ont été effectuées.



### **Collège de Jolimont**

Contrôles périodiques de sécurité de la place de jeu extérieure, exécutés par une entreprise spécialisée en adéquation avec les normes en vigueur. Rédaction d'un rapport annuel sur l'état des jeux installés avec l'indication du degré d'urgence des interventions de réparation/remplacement à faire.

L'achat d'un nettoyeur haute pression a été effectué pour faciliter les nettoyages extérieurs. En parallèle, le remplacement d'un radiateur et une installation de ANF ont été réalisés.

### **Pavillon de Bel'Orne**

Entretiens périodiques des installations techniques (chaudière, ramonage, toiture, extincteur). Marquage de marelles sur le sol du préau. Les curages et l'entretien des canalisations extérieurs ont été effectués.

### **Pavillon scolaire de Sous-Mont**

Les aménagements extérieurs ont été réalisés et toutes les retouches ont été effectuées. Le dossier de révision nous a été remis.

### **Pavillon scolaire de Corminjoz**

Entretiens périodiques des installations techniques (PAC air/air, extincteurs, OIBT). Contrôle OIBT. Un avant-toit a été réalisé, afin de créer de l'ombre aux usager·ères de l'école.

Les socles des containers de ce site ont été intégralement remplacés par des éléments imputrescibles en PVC. De nouveaux bancs ont été installés dans la cour du pavillon.

Réparation d'un ventilateur de la PAC (CO2). Remplacement du chauffe-eau de la cuisine de l'APEMS. Remplacement d'un interrupteur de lumières en salle 2. Pose de bornes WIFI. Achat d'un escabeau quatre marches. Réparation d'un radiateur électrique du couloir.

### **Collège secondaire du Grand-Pré**

Entretiens périodiques des installations techniques (toitures végétalisées, ascenseurs, éclairage de secours, sprinklers, détection incendie, transmetteur d'alarme, ventilations, stabilisateur de tension, paratonnerre, extincteurs et postes incendie, terrain de sport).

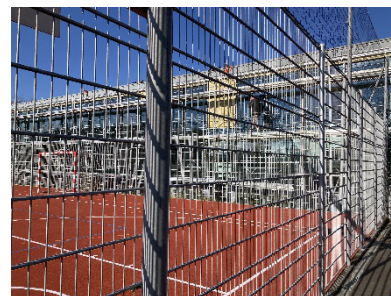
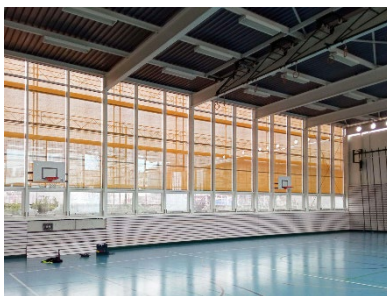
Contrôles périodiques de sécurité de la place de jeu extérieure, exécutés par une entreprise spécialisée en adéquation avec les normes en vigueur. Rédaction d'un rapport annuel sur l'état des jeux installés avec l'indication du degré d'urgence des interventions de réparation/remplacement à faire.

Les rinçages du réseau eau potable ont été effectués, afin de garantir de l'eau potable aux usager·ères.

La réparation des stores intérieurs et en façade a été effectuée, ainsi que les réparations électriques.

Divers remplacements ont été effectués tout au long de l'année :

- Remplacement d'un interrupteur prise murale dans le local technique
- Remplacement d'un détecteur de présence dans les WC
- Remplacement d'un interrupteur de stores en salle de sport



### **Collège secondaire de l'Union**

Les contrôles OIBT demandés par les SIL ont été réalisés, et les installations électriques ont été entretenues. Les appareils de nettoyage ont été réparés régulièrement, tout comme les appareils électroménagers. L'entretien de la climatisation et de la ventilation a été effectué, ainsi que la maintenance et la mise en conformité des ascenseurs. Les installations sanitaires ont été entretenues, et les stores intérieurs et en façade ont été réparés. Des réparations ont également été effectuées dans l'appartement du concierge. Enfin, le changement d'une vanne motorisée de chauffage dans la sous-station a été effectué.

Le remplacement des antennes Wi-Fi EDU-VD dans l'ensemble des salles de classe, par des antennes fournies par le Canton pour la diffusion du réseau Wi-Fi éducatif, a été réalisée. La récupération et l'installation d'antennes PRILLY dans les zones communes et de circulation pour la diffusion du réseau PRI-Employés, nécessaire aux agents d'exploitation et à la télégestion des installations techniques, a été effectuée.

Un nouveau contrôle des fissures apparues sur la cage d'escalier et au 4ème étage a été réalisé par un géomètre, confirmant que le tassement responsable de ces fissures n'était pas évolutif et qu'aucun mouvement significatif du bâtiment n'a été constaté. Le projet d'installation des urinoirs sans eau a été réalisé dans les bâtiments A et C, et plusieurs murs fissurés des vestiaires de la salle de sport A001 ont été rénovés. Par ailleurs, 10 robinets d'eau froide ont été changés au bâtiment C.

Dans le bâtiment A, des travaux ont été réalisés, notamment la rénovation de la seconde partie des marches des escaliers principaux, la peinture des barrières et mains-courantes, ainsi que la réparation de plusieurs stores électriques. Un dispositif de sécurité pour l'entretien des balcons a été installé et diverses signalisations lumineuses des sorties de secours ont été changées. La révision et la mise en conformité des installations mécaniques de la scène de l'aula ont été effectuées, tout comme la transformation du téléphone d'appel d'urgence de l'ascenseur. Des travaux de rénovation de peinture ont également été réalisés dans les halls, les cages d'escaliers et dans les salles C501 et C505 du



bâtiment C. Enfin, le lancement d'une demande d'offre en gré à gré comparatif a été effectué pour la réalisation d'un audit et relevé des installations techniques existantes, prenant en compte le futur projet d'agrandissement du collège.



## Sociétés immobilières

### Combette 26-28

L'étude préliminaire réalisée par un bureau d'architectes local pour ce bâtiment a été rendue. Des rapports techniques des ingénieurs permettent d'avoir une vision globale et approfondie de l'état du bâtiment quant aux installations techniques CVSE, canalisations, enveloppe thermique, structure porteuse et parasismique, sécurité incendie et conformité acoustique. Des plans du bâtiment existant et des détails constructifs ont été réalisés.

Le cadre légal communal, PA « Aux Flumeaux », définit une aire d'évolution pour agrandir ce bâtiment. Le bureau d'architectes a soumis à Sous le Collège SA des propositions d'assainissement et d'agrandissement du bâtiment, avec estimation des coûts et planning intentionnel. Ces propositions vont servir de base pour la réalisation d'un avant-projet et la mise en exécution de celui-ci.

### Confrérie 23, Confrérie 36 et Chasseur 24

La procédure d'appel d'offre lancée en 2023 par Publiaz Immobilier SA a permis d'adjuger la réalisation des études préliminaires pour ces trois bâtiments, à un bureau d'architectes de la région. Le résultat des études avec les rapports techniques des ingénieurs permet d'avoir une vision globale et approfondie de l'état des bâtiments quant aux installations techniques CVSE, canalisations, enveloppe thermique, structure porteuse et parasismique, sécurité incendie et conformité acoustique.

Dans le cadre des études préliminaires, le bureau d'architectes a réalisé des plans de l'état actuel des bâtiments avec détails constructifs. Des variantes d'assainissement et rénovation pour ces trois bâtiments avec estimation des coûts et planning intentionnel ont été proposées à Sous le Collège SA. Ces propositions et les documents rendus vont servir comme base pour la réalisation d'un avant-projet par bâtiment.

Le potentiel de densification des trois bâtiments a également été étudié par les architectes : le bâtiment à Confrérie 23 est déjà au maximum de sa capacité constructive définie par le cadre légal communal (PGA). Les bâtiments sis à Confrérie 36 et Chasseur 24 ont la possibilité d'être surélevés tout en respectant le cadre légal communal. Des rencontres avec les voisins des deux bâtiments ont eu lieu en septembre 2024, afin de leur faire part des intentions de la SI Sous le Collège.

## Temples et cultes

Le remplacement d'une moustiquaire de saut de loups a été effectuée au temple de Broye.

### Location des espaces de la ville

Les informations concernant les tarifs sont mises à jour et disponibles sur le site internet de la Ville de Prilly. Toutes les salles disponibles à la location y sont également indiquées.



Une nouvelle procédure a été mise en place pour garantir le bon fonctionnement des locations. La location de la Grande Salle est ouverte à tous, qu'il s'agisse d'associations, d'entreprises ou de particuliers.

Pour effectuer une réservation, il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site et de l'envoyer par e-mail à l'adresse [domaines@prilly.ch](mailto:domaines@prilly.ch).

## Location des espaces D'ASIGOS

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2024, un nouveau règlement a été mis en vigueur concernant les locations. Ce règlement vise à ajuster les conditions de location et à réviser les tarifs appliqués.

## Cimetière de Prilly

La réparation des WC publics à l'édicule du cimetière a impliqué des curages et des repérages sur les canalisations, ainsi que des démarches en vue de la mise en séparatif de l'édicule du cimetière.

## Route Cossonay 37

Le contrôle OIBT demandé par les SIL a été effectué et le boiler a été remplacé car il était défectueux.

# ÉNERGIE & ENVIRONNEMENT

## Réaudit du label Cité de l'Energie

Comme tous les 4 ans, un nouvel audit a eu lieu dans le cadre de la labellisation « Cité de l'Energie ». Prilly a obtenu l'excellente note de 82.6 points sur 100, soit la 2<sup>ème</sup> meilleure note du Canton, après Lausanne et a donc été récompensée de l'« European Energy Award Gold ». On voit, cependant, que cette démarche est arrivée à son apogée et que la politique communale en matière d'énergie doit se réinventer et se tourner vers d'autres documents directeurs, comme le Plan Climat.

## Avancement du Plan climat

Le 18 mars 2024, la Municipalité a présenté aux Prillérans les grandes lignes du Plan climat communal de 1<sup>ère</sup> génération. Elle compte mener une politique climatique ambitieuse en adéquation avec l'atteinte d'une neutralité carbone à l'horizon 2050. Avec l'aide précieuse d'une assemblée représentative de sa population, la Ville de Prilly a élaboré un catalogue de mesures lui permettant de développer une ville végétale et respirante, favorisant la préservation des ressources et une limitation des émissions de gaz à effet de serre.

En s'appuyant sur les diagnostics relatifs au bilan carbone et à la vulnérabilité de son territoire, sur les politiques sectorielles et les outils de gouvernance existants, le Plan climat se déploie en sept thématiques réparties sur deux volets qui correspondent à la réduction des gaz à effet de serre et à l'adaptation du territoire au réchauffement climatique. Une huitième thématique traite de la gouvernance complète et de la structure du plan d'actions.

Ce document représente aujourd'hui la colonne vertébrale du fonctionnement du service Énergie & Environnement et devrait jouer un rôle similaire pour l'ensemble de l'Administration dans les prochaines années.

Dans le chapitre suivant, les différents projets lancés ou réalisés en 2024 par le service Énergie & Environnement seront mis en relation avec les mesures ou axes de mesure décrits dans le Plan climat. Pour les projets lancés cette année par les autres services communaux en lien avec le Plan climat, une synthèse est présentée ci-après.

Le service Énergie & Environnement assure la dynamique et le suivi de la mise en œuvre du Plan climat dicté par la Municipalité. Il coordonne et participe au lancement et au suivi de certains projets de manière transversale. En 2024, de nombreuses mesures de ce document directeur ont été lancées par différents services, dont voici les principaux projets :

**Révision du règlement du Plan général d'affectation par le service de l'urbanisme** : ce projet permet de répondre à près de 10 mesures du Plan climat, couvrant les thématiques de mobilité, d'énergie et du bâti, de végétalisation et d'arborisation. Le projet sera finalisé en 2025.



**Plan lumière communal par le service des Travaux** : ce projet répond à trois mesures prévues par le Plan climat (E.B 1.1.3, M.C 5.1.1 et M.C 5.1.2) qui répond à la fois à des impératifs d'économie d'énergie, de protection et de promotion de la biodiversité, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie nocturne. Le projet sera finalisé en 2025.

**Plan de mobilité piétonne, cyclable et étude sur la révision du schéma de circulation de la Ville** par le service des Travaux : ces trois études ont été lancées en 2024 (MOB 1.1.2, MOB 1.4.1, MOB 3.2.1,) et seront finalisées en 2025.

**Plans d'affectation de Malley Gazomètre, de Grand-Pré Ouest et En Martinet** avec une exigence de labellisation SNBS Quartier (EB 1.3.3), par le service de l'urbanisme et la Fabrique de Malley.

**Requalification du parc du Grand Pré** avec un renforcement de l'arborisation et le développement de la présence d'eau (MC 1.1.2). Lancement du projet avec finalisation de l'étude de faisabilité par le service des Travaux en 2024.

### **Gestion des déchets ménagers**

*C 3.1 Amélioration du tri des déchets ménagers pour une meilleure valorisation / C3.2 Réduction des déchets urbains à la source*

La population prillérane a produit un peu plus de 4'300 tonnes de déchets urbains ménagers en 2024, en augmentation de quelques tonnes depuis 2023, mais avec une quantité par habitante toujours très légèrement en baisse (population à la hausse).

La quantité de toutes les fractions de déchets recyclables collectées en porte à porte est toujours en diminution, ce qui a un impact direct sur le taux de recyclage également en légère diminution.

### **Statistiques déchets**

| Les habitantes de Prilly ont produit en moyenne en                  | 2024   | 2023   | 2022   | 2021   |
|---------------------------------------------------------------------|--------|--------|--------|--------|
| Déchets incinérables (OM + encombrants)                             | 125 kg | 125 kg | 128 kg | 129 kg |
| Déchets organiques                                                  | 67 kg  | 70 kg  | 70 kg  | 80 kg  |
| Papier/carton                                                       | 49 kg  | 53 kg  | 56 kg  | 61 kg  |
| Verre usagé                                                         | 29 kg  | 32 kg  | 32 kg  | 36 kg  |
| Taux de recyclage 2024 des déchets collectés en porte-à-porte :     | 57.6 % |        |        |        |
| Taux de recyclage 2024 de l'ensemble des déchets urbains ménagers : | 59.1 % |        |        |        |

### **Collecte et transport des déchets urbains ménagers**

La prestation de collecte porte-à-porte des déchets urbains ménagers s'est nettement améliorée 2024, après les nombreux dysfonctionnements subis en 2023. Le mandataire Transvoire a été partiellement racheté par un grand groupe de recyclage européen, ce qui a amené une nouvelle stabilité dans l'entreprise. Le prestataire a renforcé son équipe et a fait preuve d'une grande réactivité, lors de quelques oublis ou erreurs de collecte. Cette situation a amené la Municipalité à ne pas avancer la procédure de renouvellement du marché de collecte des déchets qui s'effectuera en 2025.

### **Collecte des textiles et de l'aluminium/fer blanc mélangés**

Les points de collecte en libre accès sont restés inchangés en 2024. Les bacs d'huiles ont été supprimés de l'espace public pour des raisons de coûts et de salubrité. Cette suppression n'a pas généré de problème particulier, si ce n'est un report de litres d'huile sur la déchèterie mobile.

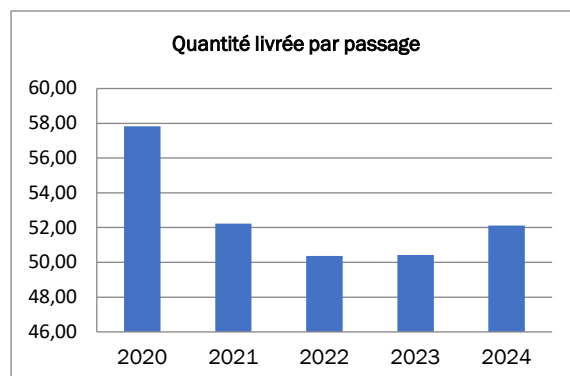
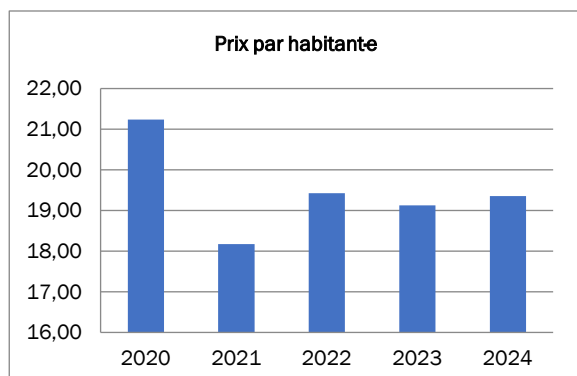
La quantité d'alu/fer blanc collectée sur ces infrastructures est stable alors que celle des textiles est en constante augmentation avec une détérioration de la qualité.

La population a été légèrement moins respectueuse de ces points de collecte en 2024. De nombreuses déposes sauvages ont été observées tout au long de l'année à ces emplacements.



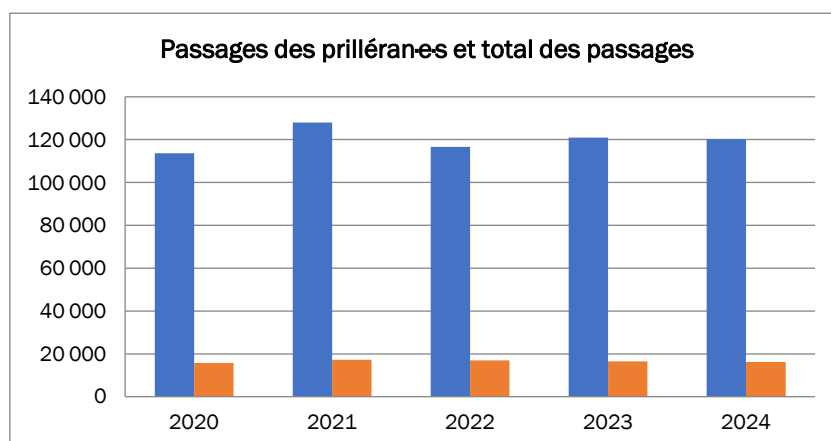
### Déchèterie mobile

La déchèterie mobile reste un service à la population très apprécié. Elle a toujours lieu 3 fois par mois en moyenne. Sa fréquentation est stable avec quelque 1'500 passages par an avec un traitement annuel d'environ 20 tonnes de déchets.



### Déchèterie intercommunale de Malley

Le nombre de passages prillérans à la déchèterie intercommunale est en légère baisse, mais reste en-dessus de la barre des 16'000 visites annuelles. La quantité livrée par passage est en légère hausse atteignant 52 kg. Les frais de gestion restent sous la barre des CHF 20.-/ habitante et par an. Le tonnage de déchets collectés à la déchèterie représente près de 20% de la quantité totale des déchets urbains ménagers prillérans.



### Ramassage sur appel des déchets encombrants

En matière de ramassage des déchets encombrants, le service Énergie & Environnement est intervenu sur demande au domicile d'une vingtaine d'habitantes et a effectué 17 interventions au sein des bâtiments communaux et scolaires, pour quelques 9 tonnes de déchets collectés.

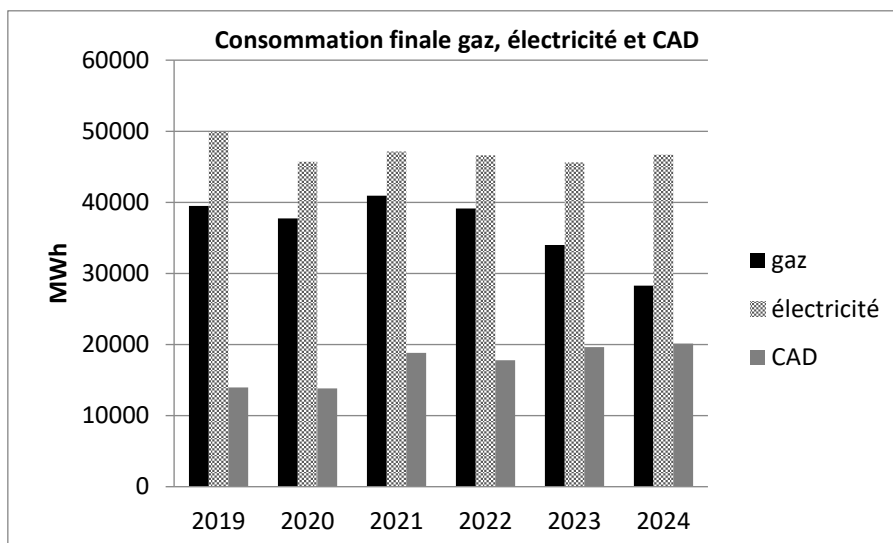
### Audit sur le système régional de la taxe au sac et l'élimination des ordures

Prilly a fait partie des 6 communes auditées par la cour des comptes sur le système de la taxe au sac entre 2023 et 2024. Elle représentait la typologie des petites villes vaudoises. Cet audit a demandé un investissement en temps de la part du service Énergie & Environnement, afin de transmettre toutes les données statistiques et financières sur la gestion des déchets communaux, de les commenter et d'échanger avec le groupe d'audit. Cette démarche a été intéressante et a permis de démontrer que Prilly représentait la commune qui respectait le mieux ce système régional de financement des déchets urbains ménagers. Quelques points d'amélioration pertinents ont également pu être soulevés. Ils aideront à renforcer la bonne gestion des déchets à Prilly dans le futur.



## Énergie

En 2024, la consommation de gaz du territoire poursuit sa baisse depuis 2021, en passant sous la barre des 30'000 MWh. L'électricité est relativement stable, alors que le développement du chauffage à distance se poursuit avec des nouveaux raccordements, mais peu de chaleur supplémentaire consommée.



### Bilan énergétique annuel du parc bâti communal

La Ville est passée sur la nouvelle plate-forme en ligne Enercoach, développée pour les Cités de l'énergie et offrant un renforcement des outils de bilan énergétique du parc bâti. Le rapport Enercoach pour l'année 2023 est déjà visible sur le site Internet communal, celui de 2024 est en cours de finalisation. Ces rapports présentent un état de la situation énergétique de chaque bâtiment et liste les consommations totales du bâti par type d'énergie et par source. Les bâtiments sont également classés selon leur performance énergétique globale.

### Pénurie d'énergie

#### EB 1.2.1 Pérenniser les mesures volontaires d'économie d'énergie liées à la pénurie

Des mesures volontaires d'économies d'énergie au sein des bâtiments communaux et de l'ASIGOS ont été renouvelées pendant l'hiver 2023-2024 avec un niveau d'acceptation moindre des usager·ères sur le plafonnement de la température de confort entre 20 et 21 °C.

### Projet Ouest rénove

#### EB 1.3.1 Mener un projet « Commune Rénove » en collaboration avec l'Ouest lausannois

Le projet Ouest Rénove a démarré en 2023 avec pour objectif d'augmenter le taux de rénovation énergétique du parc bâti de l'Ouest lausannois, en mobilisant de manière proactive les propriétaires privés et institutionnels. Ce projet cible en priorité les bâtiments de plus de 500 m<sup>2</sup> de surface de référence énergétique, construits entre 1945 et 2000, et possédant un grand potentiel d'économies d'énergie. Une séance de lancement a été organisée en septembre rassemblant plus de 500 personnes à Crissier. Différents ateliers ont été organisés en 2024 et se poursuivront en 2025 pour offrir un accompagnement technique et administratif aux propriétaires afin de les inciter à entreprendre des travaux de rénovation énergétique. L'objectif final est d'accélérer le taux de renouvellement du bâti de 0.9% à 1.4% d'ici à 2030.

### Stratégie électromobilité du territoire communal

#### 5.2.1 Élaborer une stratégie de développement de l'infrastructure de recharge électrique publique

Une partie des communes de l'Ouest lausannois, via le Groupe Région Energie du SDOL, a mandaté le bureau E-CUBE pour une étude sur le développement stratégique de l'électromobilité sur le domaine public et privé communal. L'objectif est de mieux définir les besoins en bornes de charge sur l'ensemble du territoire communal. Le projet a été finalisé fin 2024 et la stratégie sera présentée à la Municipalité lors du premier trimestre 2025.



## Collaboration Prilly - EQUIWATT Lausanne

### EB 1.1 Accroissement de l'efficacité énergétique

La Ville de Prilly collabore chaque année avec la Ville de Lausanne et son programme d'efficacité énergétique EQUIWATT. Voici les quelques actions menées en 2024 sur Prilly :

- Optimisation du chauffage de 4 bâtiments locatifs sur l'avenue de Florissant
- Une visite-conseil en entreprise sur le territoire communal
- 17 kits Equiwatt vendus
- 3 immeubles ont bénéficié d'une subvention pour l'éclairage des espaces communs.

### Parc solaire du territoire

La Ville de Prilly suit l'évolution du parc solaire du territoire, aussi bien en matière de panneaux solaires thermiques, que photovoltaïques. En 2024, l'implantation de panneaux photovoltaïques a poursuivi son développement avec près de 2'700 m<sup>2</sup> supplémentaires autorisés ou annoncés au service de l'Urbanisme pour 20 nouveaux projets.

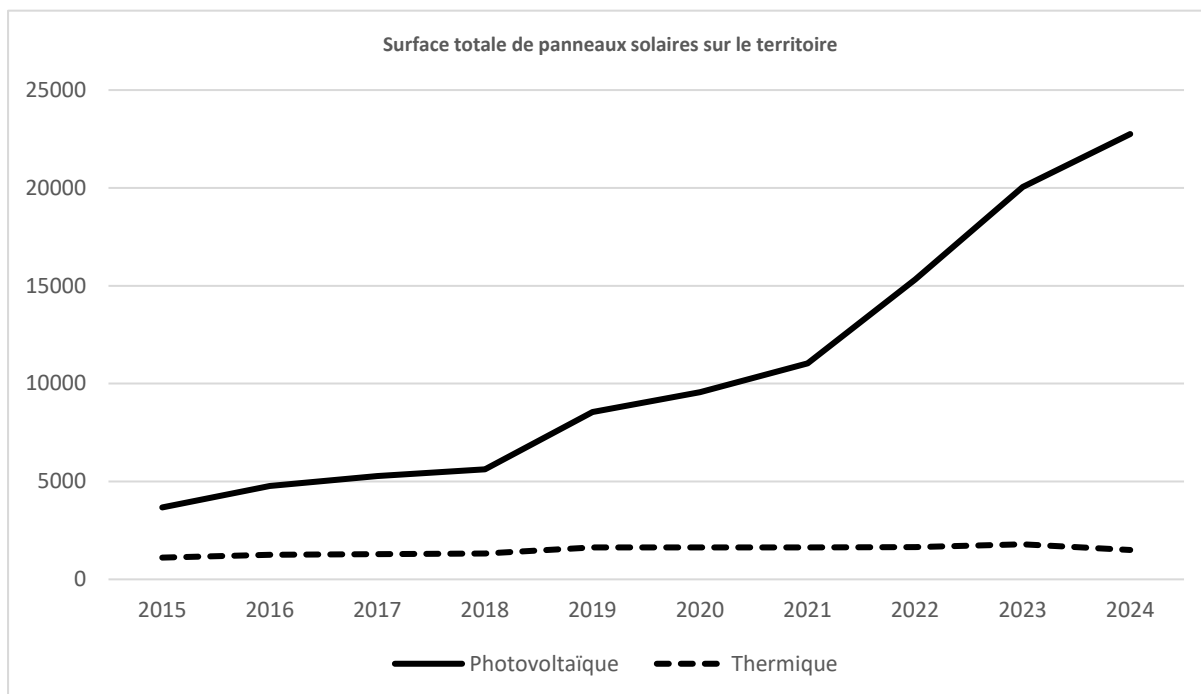
Fin 2024, la Ville de Prilly n'a pas entièrement atteint l'objectif fixé dans sa planification énergétique et climatique 2020-2024, à savoir l'implantation de 24'000 m<sup>2</sup> de panneaux (puis de 75'000 m<sup>2</sup> en 2035, cible du PDi-OL). En effet, la surface totale de panneaux photovoltaïques était de 22'753 m<sup>2</sup> à fin 2024. La Ville prévoit de relancer des actions de promotion du solaire photovoltaïque dès 2025 avec un nouvel appel d'offres groupé, car le potentiel solaire des toitures prilléraines est encore peu utilisé.

### Parc photovoltaïque de la Commune

EB 2.1.4 Développer le parc photovoltaïque de l'Administration sur tous les bâtiments communaux et sur certaines zones de stationnement

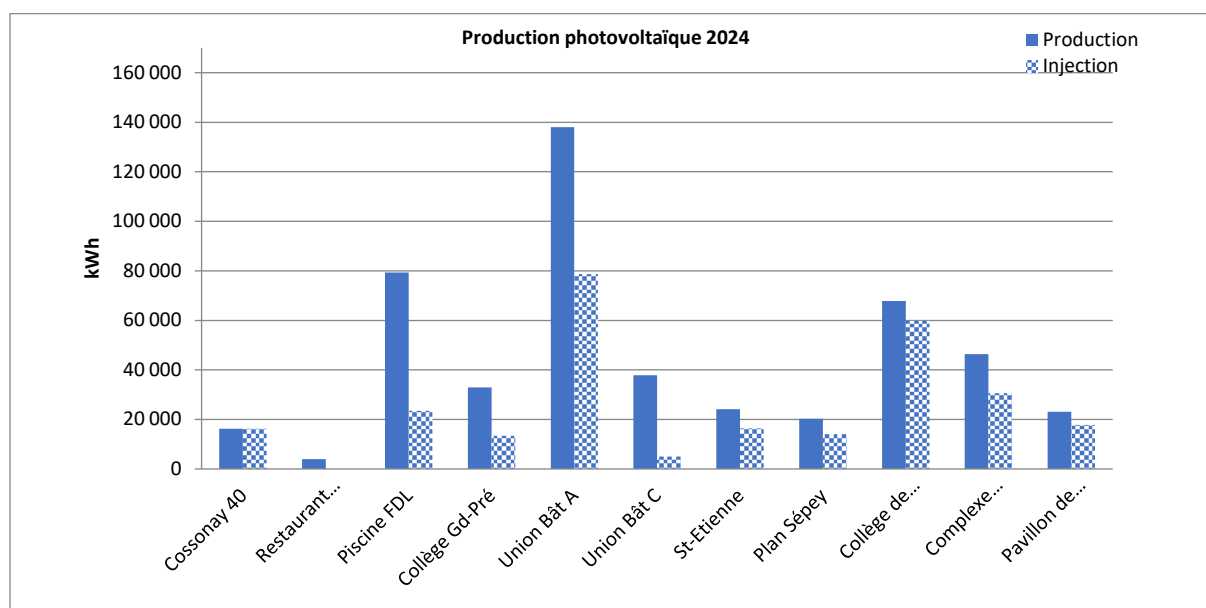
Le parc photovoltaïque de la Ville n'a pas évolué en 2024. Les 10 installations photovoltaïques ont produit près de 490'000 kWh, en légère augmentation par rapport à 2023. Aucun problème technique particulier n'a été observé cette année sur les installations communales.

Le taux global d'autoconsommation a augmenté pour atteindre 44% contre 39% en 2023.



| Adresse                | Installation                             | Année | Coût de l'installation (hors subv.) | Surface (m²) | Puissance (kWc) | 2024           |                |            |
|------------------------|------------------------------------------|-------|-------------------------------------|--------------|-----------------|----------------|----------------|------------|
|                        |                                          |       |                                     |              |                 | Production     | Injection      | % injecté  |
| Cossonay 40            | Administration (RPC <sup>1</sup> active) | 2010  | 130 000                             | 136          | 18.4            | 16 226         | 16 226         | 100%       |
| Sentier Fleur-de-Lys 4 | Restaurant piscine                       | 2012  | 25 000                              | 35           | 5               | 3 998          | 0              | 0%         |
| Sentier Fleur-de-Lys 2 | Piscine FDL                              | 2014  | 200 000                             | 717          | 112.2           | 79 301         | 23475          | 30%        |
| Grand-Vigne 3          | Collège Gd-Pré                           | 2014  | 101 700                             | 300          | 46.7            | 32 941         | 13346          | 41%        |
| Chasseur 16            | Union Bât A                              | 2015  | 306 795                             | 905          | 140.8           | 138 016        | 78658          | 57%        |
| Union 5                | Union Bât C                              | 2015  | 87 462                              | 258          | 40              | 37 793         | 5044           | 13%        |
| Vieux collège 3        | Temple St-Etienne                        | 2016  | 64 000                              | 178          | 29.4            | 24 135         | 16327          | 68%        |
| Rte des Renards 49     | Gryon - Plan-Sépey                       | 2016  | 61 000                              | 119          | 21              | 20 217         | 13995          | 69%        |
| Jolimont 32            | Collège Jolimont                         | 2021  | 110 000                             | 335          | 67              | 67 764         | 59793          | 88%        |
| Passiaux 2             | Complexe sportif FDL                     | 2021  | 86 700                              | 245          | 46.8            | 46 351         | 30594          | 66%        |
| Rapille                | Pavillon Sous-Mont                       | 2023  | 44 784                              | 107          | 22.5            | 23 065         | 17 781         | 77%        |
| <b>TOTAL</b>           |                                          |       | <b>1 217 441</b>                    | <b>3 335</b> | <b>549.8</b>    | <b>489 807</b> | <b>275 239</b> | <b>56%</b> |

<sup>1</sup> Rétribution à prix coûtant



## CADouest SA

### 2.3.1 Prévoir le plus haut taux de couverture des besoins thermiques du territoire par le CAD

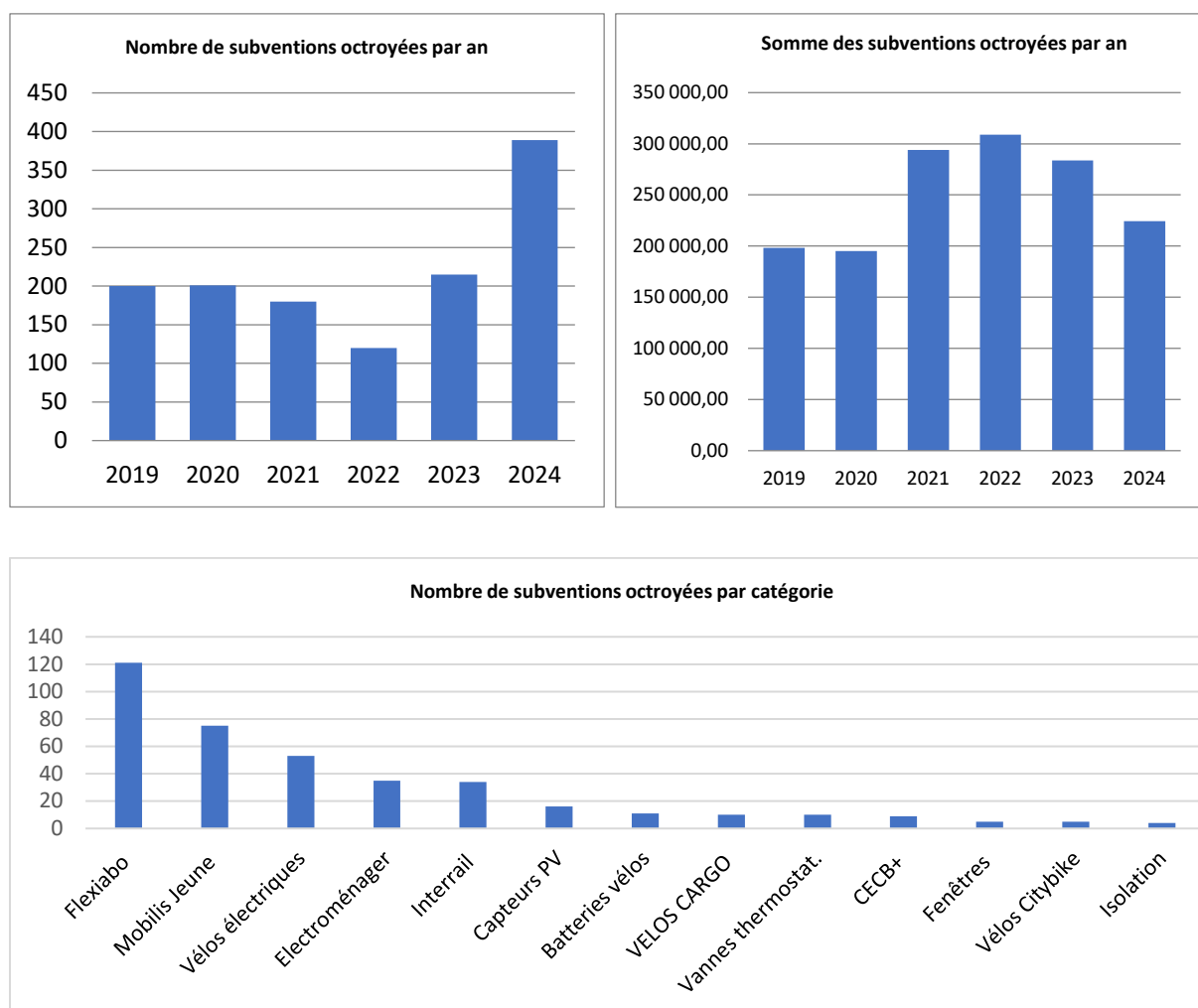
Le réseau de chauffage à distance a continué son développement sur le territoire communal. L'année 2024 a vu 5 nouveaux bâtiments raccordés sur Prilly, pour une puissance supplémentaire de 2044 kW et 254 mètres de nouvelle conduite. Près de 48'000 MWh de chaleur ont été vendus par la société. Les demandes de raccordement ne cessent d'augmenter et CADouest doit adapter ses ressources pour répondre aux sollicitations.

L'étude pour le développement d'une stratégie de couverture maximale des besoins en chauffage du territoire par le CAD, menée conjointement par CADouest, Renens et Prilly était sur le point d'être finalisée fin 2024. Elle devrait être présentée et mise en œuvre courant 2025. Pour rappel, le chauffage à distance qui pourrait être 100% renouvelable à l'horizon 2035, représente un des principaux outils de décarbonation du parc bâti prilléran.

## Fonds Energie & Environnement (FEE)

### 2.3.1 Offrir des aides financières ciblées pour les abonnements de TP

Le nombre de subventions traitées a continué d'augmenter en 2024 avec le succès des offres « mobilité » du Flexiabo et de l'abonnement Mobilis Jeunes qui ont été renforcées en 2024. La somme des montants octroyés a atteint près de CHF 225'000.- et est en légère baisse par rapport à 2023. Ce fonds reste très populaire auprès de la population.



## **Climat et durabilité**

### **Fonds pour le développement durable (FDD)**

Le FDD a octroyé une dizaine de subventions en 2024, principalement pour des paniers de légumes en agriculture contractuelle de proximité. Le reste des subventions accordées concerne la charte des jardins, la récupération d'eau de pluie, les nichoirs et ruches, ainsi que la vaisselle réutilisable et les produits menstruels réutilisables.

Le FDD a également contribué à subventionner près de 50 courses alimentaires ou collectes de déchets recyclables à domicile, service organisé par le service Jeunesse avec son action « Coup d'Pouce ».

De plus, le FDD a permis de renforcer la présence du réseau de contenants réutilisables « reCIRCLE » à destination de la population, de financer l'action « Prilly plante vos arbres ! », ainsi que le projet de carrés de plantation au Collège de l'Union. Ces projets permettent de donner davantage de visibilité au FDD et offrent des aides financières indirectes aux Prillérane-s pour limiter leur production de déchets et développer la nature en ville sur le territoire communal.

#### **« Prilly plante vos arbres ! »**

##### *MNB 3.2 Renforcement des trames verte, orange et bleue*

L'action « Prilly plante vos arbres ! » a été lancée durant l'été 2023 afin d'enclencher une procédure d'arborisation accélérée sur le domaine privé du territoire, d'offrir une solution d'ombrage et d'adaptation au réchauffement climatique à la population. Une cinquantaine de propriétaires et gérances se sont inscrites et un processus de sélection a été mis en place, favorisant les parcelles ayant un grand déficit d'arborisation. Des espèces locales et adaptées aux changements climatiques ont été privilégiées. Une série de plantations a été réalisée dès l'automne.

Au printemps 2024, près de 30 arbres supplémentaires ont été plantés par le mandataire Arborisme Leuba SA pour un budget d'environ CHF 30'000.-, financé par le Fonds Développement durable. Au total, ce projet a permis de planter une cinquantaine d'arbres sur le territoire prilléran. Une visite de suivi a été réalisée à la fin de l'été, afin de s'assurer de la bonne santé de ces nouvelles plantations.

Une action similaire est en réflexion pour 2025, afin d'accompagner les Prillérane-s dans leurs démarches visant à renforcer la biodiversité sur le domaine privé.

#### **Carrés de plantation au Collège de l'Union**

##### *C 1.1.1 Accompagner la création de potagers urbains sur des parcelles privées*

Le projet vise la mise en place de carrés de plantation permettant à des Prillérane-s n'ayant pas accès à la pleine terre de s'engager dans l'entretien d'un potager. Divers bénéfices s'y rattachent, dont la production alimentaire locale, la création de lien social ou encore l'éducation à l'environnement.

Le projet concerne la parcelle 490 (Route du Chasseur 16). Après avoir analysé différents emplacements possibles pour mettre en place un projet pilote, il s'avère que la zone se situant entre le parking du Collège de l'Union et la Route du Chasseur offre de bonnes conditions. Il est prévu de mettre à disposition de la population une surface de 220 m<sup>2</sup> environ. Les familles habitant à 5 minutes à pied maximum du site sont concernées. À noter que seules les méthodes de culture respectueuses de l'environnement et de la biodiversité sont tolérées dans le cadre de ce projet.

Ce projet d'agriculture urbaine se veut participatif et associatif. En effet, un publipostage ciblé a engendré près de 50 inscriptions et un processus de concertation a été lancé dès l'automne 2024, pour accompagner les habitante-s intéressées par la création d'une association, ainsi que la mise en place du jardin potager. La gestion quotidienne des carrés de plantation sera ainsi confiée à l'association des jardinier-ères et une convention fera le lien entre l'association et la Ville.

Au printemps 2025, la démarche participative se poursuivra pour déboucher sur un chantier participatif. Il est prévu que les zones de plantation soient remises à l'association dès la fin du mois de mars et que cette dernière soit accompagnée par le mandataire « Graines de Ville » tout au long de l'année, notamment grâce à des ateliers de jardinage.

#### **Mise en place du réseau reCIRCLE sur Prilly**

##### *3.2.1 Renforcer l'usage de contenants réutilisables pour la vente à l'emporter*

Prilly a décidé de soutenir le système de vaisselle réutilisable pour la vente à l'emporter reCIRCLE, présent partout en Suisse. reCIRCLE est un réseau de mise à disposition de lunchbox réutilisables pour



la restauration, afin de supprimer l'utilisation des emballages jetables. La Ville a promu le développement de cette offre sur son territoire en accompagnant les restaurants devenant partenaire du réseau. Trois d'entre eux sont maintenant présents à Prilly et un système de carte de fidélité a été mis en place (11<sup>ème</sup> repas offert), afin d'inciter la population à utiliser ces récipients réutilisables.

### **Évaluation des projets sous l'angle de la durabilité**

Une procédure d'évaluation des projets d'infrastructure et d'espace public sous l'angle de la durabilité a été lancée en 2024. Elle se base sur l'outil en ligne Boussole 21, mis à jour en 2023 et utilisé par différents cantons et communes. Une phase test de 6 mois se déroulera en 2025, afin de garantir la qualité de la démarche. Un groupe d'évaluation interservices a été mis en place et les cheffes de projet concernés ont été formées à l'outil et à la procédure fin 2024. Ces évaluations interviendront le plus en amont possible des projets, à savoir en phase préliminaire ou d'avant-projet (selon les phases SIA).

### **Directive communale des achats responsables**

#### *C 2.4.1 Consolider la directive d'achats responsables de l'Administration*

L'achat responsable fait partie intégrante des principes de durabilité que la Ville de Prilly souhaite appliquer via la mise en œuvre de sa stratégie climatique. La consolidation de sa directive datant de 2011 s'est effectuée en 2024 et la nouvelle Directive communale des achats responsables devrait voir le jour début 2025, renforçant la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire qui prône une utilisation cyclique des ressources.

La Ville de Prilly a par ailleurs participé à un groupe de travail avec le Canton et d'autres communes. Cette procédure cantonale sur les achats responsables vise l'accompagnement des communes partenaires, afin d'augmenter la conformité des achats aux principes de durabilité, au travers de la compréhension des freins actuels, puis du développement d'outils faciles d'utilisation pour les acheteuses de chaque commune.

### **Marché bio du mardi et four à pain**

#### *1.1.3 Renforcer l'offre des marchés et commerces prillérans en produits biologiques et à faible empreinte carbone*

Le marché bio du mardi a subsisté en 2024, malgré la perte de l'activité boulangère au four à pain et une fréquentation assez faible.

### **« Fêtons Prilly » et la Fête nationale plus durables**

#### *C 3.2.3 Organiser des manifestations communales zéro déchet*

En 2024, des aspects de durabilité ont été intégrés à l'organisation des fêtes. En effet, pour la première fois depuis l'existence de ces manifestations, un concept de vaisselle totalement réutilisable a été introduit. La vaisselle jetable n'étant plus tolérée, cela a permis une nette diminution des déchets produits. Pour Fêtons Prilly, les sociétés locales ont d'ailleurs été invitées à acheter leurs produits uniquement dans des grands contenants. La présence de nourriture végétarienne a aussi été renforcée, puisque toutes les sociétés locales ont proposé au moins un plat sans viande dans leur assortiment. Une Directive communale sur les manifestations durables devrait voir le jour courant 2025, pour généraliser ces principes de durabilité à l'ensemble des manifestations qui seront organisées sur le territoire prilléran.

### **Journée de la durabilité**

#### *ESC 1.2 Information au grand public / C 2 Promotion d'une économie locale et circulaire*

La Journée de la durabilité s'est déroulée le samedi 14 septembre et a proposé différentes activités à la population, sur le thème de l'environnement et la consommation durable. Un vide-dressing, ainsi qu'un vide-grenier ont pris place autour du Château. Près de 40 personnes y ont tenu un stand permettant à la manifestation d'attirer de nombreuses Prillérane-s, qui ont aussi pu faire leur marché, grâce à la présence d'un stand de vente de légumes et de conserves de la Mule et grâce à la vente du miel communal.

Diverses animations et stands ont été proposés pour agrémenter cette journée. Des ateliers de fabrication de produits ménagers durables, un stand « Recycl'art » de kitchengravure, un escape game pour enfants, un cours de yoga ainsi qu'un stand biodiversité sur les oiseaux ont été répartis au sein de la manifestation pour divertir petits et grands. Un food-truck était également présent pour l'évènement. La prochaine édition aura lieu le samedi 27 septembre 2025.



## **Ateliers de lactofermentation**

### *C 1.2 Diminution de la consommation de produits d'origine animale et à fort impact environnemental*

En mars, un atelier de lactofermentation a été proposé à la population. Cette méthode ancestrale permet une conservation prolongée des aliments, réduit le nombre d'emballages dans nos cuisines et consomme peu d'énergie, puisqu'elle ne nécessite pas de stockage au frigidaire. Au vu du fort intérêt suscité chez les Prillérane-s, un second atelier a été organisé dans la foulée. Les deux ateliers affichant complets, deux ateliers supplémentaires se sont déroulés en novembre, attirant à nouveau le nombre maximum de participant-e-s.

Au total, près de 80 personnes ont appris à utiliser cette méthode de conservation des aliments. Les légumes de la Mule ont été utilisés pour tous les ateliers permettant de valoriser le travail de leur coopérative. Il est prévu de reprogrammer ces ateliers en 2025, afin de permettre à d'autres citoyen-ne-s de se familiariser avec cette technique.

## **« Toile du mois pour le climat »**

### *ESC 1.2.5 Organiser des projections de films sur le thème du climat*

Chaque dernier jeudi du mois, à l'exception des mois de juillet et août, une projection dédiée à l'écologie et à l'environnement a été proposée à la population, à 18h30 au cinéma Cinétoile Malley Lumières. En montrant les conséquences de l'activité humaine sur le climat et en proposant des pistes d'actions pour la planète, ces projections ont ainsi encouragé les Prillérane-s à adapter leur mode de vie et à agir à leur échelle. Chaque film ou documentaire a attiré un public d'une trentaine de personnes, avec un pic à près de 60 personnes pour l'un d'eux. Une deuxième édition de la « Toile du mois pour le climat » est planifiée en 2025.

## **« Nature en fête »**

### *ESC 1.2 Information au grand public / C 1.1 Promotion de la production agricole locale, des cultures potagères en milieu urbain*

Durant la Fête de la Nature se déroulant du 22 au 26 mai, deux activités ont été organisées pour l'occasion. Une initiation à la permaculture sur les terrains de la Mule et une sortie sur les traces des hérissons au centre-ville de Prilly se sont déroulées, sensibilisant la population à la biodiversité qui est fortement impactée par les changements climatiques.

La première activité visait à fournir aux participant-e-s une initiation aux principes et pratiques de la permaculture et du jardinage écologique, le programme étant conçu pour offrir une expérience d'apprentissage interactive adaptée aux adultes et aux enfants. Dans le cadre du projet « 1, 2, 3... Nature ! », la seconde activité invitait les nombreux participant-e-s, guidées par une spécialiste des hérissons, à suivre leurs traces sur un parcours d'environ 2 km et à apprendre tout ce qu'il faut savoir sur leur biologie, les dangers qui les attendent autour de nos maisons et quelles actions entreprendre pour mieux les accueillir.

Au vu du succès de ces activités, une sortie naturaliste sera également organisée durant la Fête de la Nature 2025.

## **Projet « 1, 2, 3... Nature ! »**

### *ESC 1.2 Information au grand public*

La Ville de Prilly a rejoint le projet « 1, 2, 3... Nature ! » afin de promouvoir la nature en ville. Né à Lausanne et aujourd'hui présent dans plusieurs communes de l'agglomération Lausanne-Morges, ce projet a pour but d'établir un bilan de la biodiversité au moyen d'un ambitieux programme de mobilisation de la population pour sa participation au recensement d'espèces animales comme végétales. Il permet aussi de sensibiliser petites et grandes à la richesse de la nature et aux actions utiles pour la préserver et la renforcer.

Dans le cadre de ce projet, trois classes de primaire ont pu bénéficier d'une sortie naturaliste sur la thématique « Féerie dans les prairies », une animation à la découverte du monde fascinant des papillons et des grillons, ainsi que leur cycle de vie et leur habitat. Les élèves ont appris à reconnaître quelques espèces de papillons et découvert la botanique, en explorant les caractéristiques de certaines fleurs des prairies. Aussi, la balade sur les traces des hérissons, qui a eu lieu en mai lors de « Nature en fête », fait partie du catalogue des sorties naturalistes proposées par le projet « 1, 2, 3... Nature ! ».



## **Spectacle « Helvetia 2050 »**

### *ESC 1.2 Information au grand public*

Le collectif « Impro Impact » a présenté le 2 mai sa pièce de théâtre d'improvisation immersive et participative, abordant les changements climatiques et les solutions qui s'offrent à nous. Basée sur des scénarios scientifiques, des travaux en psychologie de l'environnement et sur l'improvisation théâtrale, « Helvetia 2050 » a ainsi invité les spectateur·rices prilléroises à se plonger dans le climat de demain tout en proposant des solutions réalistes dans lesquelles (s')investir dès maintenant. Un spectacle qui leur a permis de faire le pont entre le présent et le futur.

## **Journée du vélo**

### *MOB 1.5 Promotion de la marche et du vélo*

Une jolie affluence malgré le froid pour cette 2<sup>ème</sup> Journée prilléroise du vélo qui s'est déroulée le samedi 23 mars 2024, sur la Place du Collège Centre. La section ouest-lausannoise de Pro Velo a notamment participé à l'organisation de la bourse aux vélos, à l'atelier des réparations vélo, ainsi qu'au gymkhana. Le marchand de cycles prillérois Elektro Bike Zone était également présent, de même que les 1001 Roues pour animer la place avec leurs vélos ludiques et deux food trucks.

## **Cap sur l'Ouest 2024**

### *MOB 1.5 Promotion de la marche et du vélo*

Le dimanche 22 septembre de 09h00 à 16h00 Cap sur l'Ouest s'est invité à Prilly. Cette grande manifestation, qui a lieu tous les 2 ans, met en avant la mobilité douce avec un parcours de 25 km sur des routes totalement fermées à la circulation et traversant les 8 communes de l'Ouest lausannois.

Au programme sur le « point festif » de Prilly, plusieurs animations avec un manège mécanique des vélos improbables, une animation autour de la mobilité et du handicap avec l'AVACAH, un atelier de mécanique et un Gymkhana avec [PRO VELO Région Lausanne](#). Au niveau de la restauration, le choix s'est porté sur des foodtrucks proposant une alimentation locale et dans la mesure du possible bio. L'ensemble de la vaisselle était lavable, afin de respecter les principes d'une manifestation zéro déchet.

## **Clean-up Day**

Le désormais traditionnel Clean-up day s'est déroulé le jeudi 3 octobre 2024, au Complexe Sportif de la Fleur-de-Lys. Les enfants de deux classes du Collège Centre ont retroussé leurs manches pour "chasser les déchets" tout le long de la forêt de Montolivet, du Complexe Sportif de la Fleur-de-Lys jusqu'aux Jardins familiaux sis Sous-Cery, avec le soutien et la supervision du service Énergie & Environnement et de ses responsables de la déchèterie mobile, qui ont su leur faire bénéficier d'explications sur l'importance du tri. Environ 50 kg de déchets divers ont été récoltés.

## **Ruches urbaines**

### *MNB 3.1.1 Développer un réseau de nichoirs, hôtels à insectes, ruches et murgiers sur les parcelles communales*

Les abeilles du rucher prillérois ont produit environ 27 kg de miel en 2024, une petite quantité due à un printemps pluvieux. Une seule récolte a pu être faite en août. La qualité du miel a permis une labellisation « Miel du Pays de Vaud », avec un taux d'humidité très bas, gage de qualité.

Une visite des ruches communales a été organisée par l'association Parents Infos Prilly, le mardi 30 avril 2024. Deux groupes de parents et enfants ont participé à l'inspection d'une ruche ouverte, sous la houlette de nos apiculteurs bénévoles et assister à la récupération d'un essaim qu'il fallait installer dans une ruche vide. Le rucher prillérois a aussi pour objectif de sensibiliser et de former de futures apicultrice·s aux pratiques apicoles, afin de pérenniser la population régionale d'abeilles.

A noter que pour la première fois des frelons asiatiques ont été observés sur le territoire prillérois. Leur présence est une réelle menace pour la pérennité du rucher communal.



## CONCLUSIONS

Au terme du présent rapport, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### Le Conseil communal de Prilly

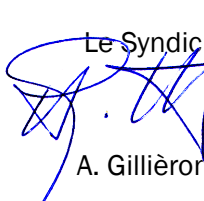
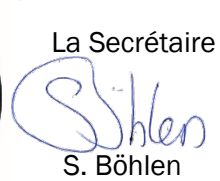
- vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### approuve

la gestion de l'exercice 2024 et en donne décharge à la Municipalité.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 31 mars 2025.

Au nom de la Municipalité

|                                                                                                                 |                                                                                                                                       |                                                                                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <br>Le Syndic<br>A. Gillièron | <br>MUNICIPALITE<br>DE PRILLY<br>LIBERTE<br>PATRIE | <br>La Secrétaire<br>S. Böhlen |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

# LISTE DES RAPPORTS INTERCOMMUNAUX

## **AJENOL**

Le rapport de gestion du réseau AJENOL sera disponible sur le site [www. AJENOL.ch](http://www.AJENOL.ch) dès le 1er juin, après son approbation par l'Assemblée Générale.

## **ARASOL**

Le lien suivant vous permettra de consulter le rapport d'activités : <https://arasol.ch/rapports-d-activite>

## **ARASPE - Association régionale de l'action sociale Prilly-Echallens**

Le lien suivant vous permettra de prendre contact avec l'association et de solliciter leur Rapport de Gestion 2023 : <https://www.araspe.ch/>

## **ASIGOS - Etablissement scolaire primaire-secondaire**

Le lien suivant vous permettra de prendre contact avec l'association : <https://asigos.ch/>

## **Association Sécurité dans l'ouest lausannois**

L'ensemble du travail réalisé par l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » au profit des huit communes du district est contenu dans son rapport de gestion, à consulter sur le site [www.polouest.ch](http://www.polouest.ch)

## **Groupeement du triage forestier intercommunal de la Venoge**

Le rapport d'activités est consultable à l'adresse suivante : <https://www.groupeementdelavenoge.ch/>

## **Inspection Intercommunale des Chantiers**

Le rapport d'activités est consultable à l'adresse suivante : [www.iic-ol.ch](http://www.iic-ol.ch)

## **LEB - Chemin-de-fer Lausanne-Echallens-Bercher**

Le rapport d'activité du LEB est consultable sur le site [www.leb.ch](http://www.leb.ch) sous « a-propos-du-leb/organisation/ ».

## **Service intercommunal des taxis (SIT)**

Le Rapport de gestion 2024 est disponible sur le site officiel de la Ville de Lausanne, à l'adresse suivante : [www.lausanne.ch/taxi](http://www.lausanne.ch/taxi)

## **Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)**

Le rapport de gestion 2024 est consultable à l'adresse suivante : [Bilans d'activités - Stratégie et développement de l'Ouest lausannois \(ouest-lausannois.ch\)](http://Bilans d'activités - Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (ouest-lausannois.ch))

## **Valorsa SA**

Le rapport annuel est consultable à l'adresse suivante : <https://valorsa.ch/une-solution-pour-vos-dechets> sous « documents, rapports annuels ».



# LISTE DES ABRÉVIATIONS

|           |                                                                                                                                                             |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AAS       | Agence d'assurances sociales                                                                                                                                |
| AG        | Assemblée générale                                                                                                                                          |
| AI        | Assurance invalidité                                                                                                                                        |
| AIL       | Aide individuelle au logement                                                                                                                               |
| AJENOL    | Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois                                                                                                        |
| ALCP      | L'accord de libre circulation des personnes                                                                                                                 |
| AMF       | Accueillante en milieu familial                                                                                                                             |
| APEMS     | Accueil pour enfants en milieu scolaire                                                                                                                     |
| APG       | Autorisation de procédés de réclamation fixe ou temporaires                                                                                                 |
| ARASPE    | Association régionale action sociale - Prilly Echallens                                                                                                     |
| ARASOL    | Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois                                                                                         |
| ASE       | Assistant socio-éducatif / Assistante socio-éducative                                                                                                       |
| ASIGOS    | Assoc. intercommunale pour la construction, la gestion des bâtiments et l'organisation de l'environnement scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly |
| AVS-AF-AC | Assurance vieillesse/Allocations familiales/Assurance chômage                                                                                               |
| BHNS      | Bus à haut niveau de service                                                                                                                                |
| BPA (bpa) | Bureau de prévention des accidents                                                                                                                          |
| CAD       | Chauffage à distance                                                                                                                                        |
| CAMAC     | Centrale des autorisations en matière d'autorisation de constructions                                                                                       |
| CCU       | Consultation consultative d'urbanisme                                                                                                                       |
| CECB      | Certificat énergétique cantonal des bâtiments                                                                                                               |
| CFA       | Charge foncière                                                                                                                                             |
| CISIP     | Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly                                                                                                         |
| CISTEP    | Commission intercommunale « station d'épuration des eaux usées de Vidy »                                                                                    |
| CMS       | Centre médico-sociaux (service de soins à domicile)                                                                                                         |
| CSM       | Centre Sportif de Malley (ex-CIGM)                                                                                                                          |
| CSR       | Centre social régional                                                                                                                                      |
| CVE       | Centre de vie enfantine                                                                                                                                     |
| DAP       | Détachement d'appui                                                                                                                                         |
| DGMR      | Direction générale de la mobilité et des routes                                                                                                             |
| DPS       | Détachement de premier secours                                                                                                                              |
| DS        | Devoirs surveillés                                                                                                                                          |
| DU        | Durée d'utilité                                                                                                                                             |
| ECA       | Etablissement cantonal d'incendie                                                                                                                           |
| EMS       | Etablissement médico-social (maison de soins et de retraite)                                                                                                |
| EPT / ETP | Effectif plein temps / Effectif temps plein                                                                                                                 |
| EPS       | Etablissement primaire-secondaire                                                                                                                           |
| FAJE      | Fondation pour l'accueil de jour des enfants                                                                                                                |
| FDD       | Fonds de développement durable                                                                                                                              |
| FDL       | Fleur-de-Lys                                                                                                                                                |
| FEE       | Fonds énergie et environnement                                                                                                                              |
| FEM       | Fondation pour l'enseignement de la musique                                                                                                                 |
| FSG       | Fédération suisse de gymnastique                                                                                                                            |
| GD        | Groupe décisionnel                                                                                                                                          |
| GT        | Groupe technique                                                                                                                                            |
| HEG       | Haute école de gestion                                                                                                                                      |
| Icomos    | Conseil international des monuments et des sites                                                                                                            |
| IT        | Information technology (technologie de l'information)                                                                                                       |
| LATC      | Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions                                                                                                    |
| LEaux     | Loi fédérale sur la protection des eaux                                                                                                                     |
| LEB       | Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher                                                                                                                    |
| LED       | Light-emitting diode (diode électroluminescente)                                                                                                            |
| LPPPL     | Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif                                                                                                     |
| LUP       | Logement d'utilité publique                                                                                                                                 |
| OAJE      | Office de l'accueil de jour des enfants                                                                                                                     |
| OFS       | Office fédéral de la statistique                                                                                                                            |
| OM        | Ordures ménagères                                                                                                                                           |
| ORPC      | Organisation régionale de protection civile                                                                                                                 |
| PA        | Plan d'affectation                                                                                                                                          |
| PAC       | Plan d'affectation cantonal                                                                                                                                 |
| PALM      | Projet d'agglomération Lausanne - Morges                                                                                                                    |
| PDi       | Plan directeur intercommunal / Plan directeur informatique                                                                                                  |



|         |                                                                               |
|---------|-------------------------------------------------------------------------------|
| PEP     | Partenaire enfance et pédagogie                                               |
| PGA     | Plan général d'affectation                                                    |
| PGEE    | Plan général d'évacuation des eaux                                            |
| POL     | Police Ouest Lausannois                                                       |
| PPA     | Plan partiel d'affectation                                                    |
| PPE     | Propriété par étage                                                           |
| PQ      | Plan de quartier                                                              |
| RCB     | Registre cantonal des bâtiments                                               |
| RH      | Ressources humaines                                                           |
| RIT     | Règlement intercommunal sur le service des taxis                              |
| SAT     | Structure d'accueil temporaire                                                |
| SDIS    | Service de défense contre l'incendie et de secours                            |
| SDNL    | Schéma directeur du Nord lausannois                                           |
| SDOL    | Stratégie et développement de l'Ouest lausannois                              |
| SGA     | Société générale d'affichage                                                  |
| SI      | Services industriels ou Société immobilière                                   |
| SIT     | Système d'information territorial                                             |
| SOCOSEV | Société coopérative des sites et espaces verts                                |
| SPOP    | Service de la population                                                      |
| STEP    | Station d'épuration                                                           |
| TL      | Transports publics de la région lausannoise                                   |
| TSP     | Travail social de proximité                                                   |
| UAPE    | Unité d'accueil pour écoliers                                                 |
| UC      | Urbanisme et constructions                                                    |
| UCV     | Union des Communes Vaudoises                                                  |
| VDI     | Virtual desktop infrastructure (infrastructure de postes de travail virtuels) |



